

# Fondation

de la



# France Libre



**Ceux qui n'ont**

**jamais posé**

**leurs armes**

**Numéro**  
**6**

**AIDEZ-NOUS A ASSUMER NOTRE DEVOIR DE MEMOIRE  
EN RENOUVELANT GENEREUSEMENT VOTRE PARTICIPATION  
A LA FONDATION POUR L'ANNEE 2003**

Je renouvelle ma participation à la Fondation de la France Libre,  
et je joins à cet effet un chèque de ..... € à titre de don\*.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

N° de participant à la Fondation .....

\* Ce don ouvre droit à l déduction fiscale dans le cadre de la loi et des règlements en vigueur.

**LEGS - DONATIONS**

Vous pouvez aussi nous aider de façon plus efficace par une transmission de votre patrimoine, engagement fort pour la pérennité de nos valeurs, selon les possibilités suivantes :

- Lèguer la totalité de vos biens (legs universel),
- Lèguer une partie de vos biens (somme d'argent, objet, résidence...),
- Une autre solution consiste à souscrire auprès de votre banque une assurance-vie au profit de la Fondation. Cette formule économique est également assortie d'avantages fiscaux.

Elle peut être facilement révoquée en cas de changements imprévus des situations patrimoniales.

**Les legs comme l'assurance-vie sont exemptés des droits de succession.**

Pour vous aider et répondre à toutes vos questions vous pouvez contacter :

**M. Jacques Pigneaux de Laroche** à la Fondation - Tél. 01 53 62 81 88 (le mardi et le jeudi).

**DÉLÉGATION FRANCIENNE  
DE LA FRANCE MUTUALISTE**

40, avenue Hoche 75008 Paris - TÉL. : 01 42 56 67 00 / 01 42 56 85 21

VOUS AVEZ 8 BONNES RAISONS DE SOUSCRIRE UN CONTRAT EXCLUSIF "RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT"



- **Participation de l'Etat**  
L'Etat participe à la constitution de votre retraite par une majoration de 12,5 à 60 % suivant le conflit et l'âge.
- **Déductibilité**  
Le montant de vos cotisations personnelles est intégralement déductible de vos revenus imposables dans la limite du plafond de la rente acquise dit "plafond majorable", fixé chaque année par la Loi de Finances. Déduction sur les revenus.
- **Revalorisation**  
L'Etat assure la revalorisation de votre retraite en fonction de l'érosion monétaire.
- **Bonification de la retraite**  
Le montant de votre retraite est accru, chaque année, grâce à la répartition, en capitalisation, des excédents d'actifs constatés.
- **Bonification du "capital réservé"**  
Les capitaux reversés au décès de l'adhérent sont également accrus, chaque année, comme pour la retraite.
- **Non imposition**  
Dans la limite du "plafond majorable", la retraite n'est pas imposable.
- **Sans droits de succession**  
Si le contrat est souscrit sous le régime "capital réservé", il n'y a pas de droits de succession.
- **Souplesse**  
- Vous choisissez vous-même le montant de vos versements.  
- Le montant annuel des cotisations est libre (minimum de 77 €).  
- Il existe plusieurs options concernant la réversion.

Sont également concernés les ascendants et les descendants d'un militaire "Mort pour la France"

Demande de renseignements à adresser à La Délégation Francienne de la France Mutualiste 40, avenue Hoche 75008 Paris

Je souhaite obtenir des informations sur la Retraite Mutualiste du Combattant.

Nom, prénom : ..... adresse actuelle : .....

N° de tél. : ..... date de naissance : .....

Je suis titulaire de la Carte du Combattant :  oui  non, du Titre de Reconnaissance de la Nation  oui  non.

Au titre des conflits :  39/45,  Indochine,  A.F.N.,  Missions extérieures

# Sommaire

## Vie de la Fondation

La première Convention de la Fondation de la France Libre :	
"Les vieux soldats ne meurent jamais", par Pierre Messmer	3
"Un nouveau défi", par Georges Caïtucoli	4
"Subventions dons et legs, par Jacques Pigneaux de Laroche	7
Motions, réponses, commentaires	8
"Un pari ambitieux", par Olivier Rochereau	8
Les interventions de Pierre Messmer, Yves Guéna et du P. Cordier	9
Les réponses de Georges Caïtucoli	10
Les candidatures au Conseil d'administration de la Fondation	13
"Un rapprochement s'impose", par Yves Guéna	13
"Quelque chose d'irremplaçable", par Odette Christienne	15
Les résultats du scrutin	15
Le 9 novembre à Paris	17

<b>Dans les délégations</b>	<b>18</b>
-----------------------------	-----------

## Chez nos amis

SAS : deux coups de chance, par Lord George Jellicoe	21
Afanom	22
Evadés de France	23
Résistance en Indochine	24

## Chronique

Le réquisitoire d'Etienne Mantoux contre Keynes par Jacques Mantoux	25
Un dîner de famille à la Maison Blanche, par Jean Woirin	29
Les ralliements à la France Libre au Niger-Est par le colonel M. Carlier	33
Plaidoyer pour un porte-avions nucléaire, par le VAE Emile Chaline	33

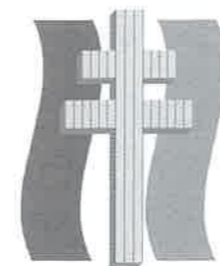
### HOMMAGES :

Pierre Pouyade, le chef de "Normandie-Niemen", par la Délégation de Corrèze	36
Jules Evenou, le pacha du "Léopard", par le VAE Emile Chaline	38
Jacques Massu, le "valeur", par François Broche	39

<b>Chronique littéraire</b>	<b>40</b>
-----------------------------	-----------

<b>Carnet</b>	<b>41</b>
---------------	-----------

<b>In memoriam</b>	<b>42</b>
--------------------	-----------



Revue d'information  
trimestrielle de la  
Fondation de la  
France Libre  
Parution : décembre 2002  
Numéro 6

© « BULLETIN DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE ÉDITÉ PAR LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE »

N° commission paritaire : 0207 A 056 24  
Reconnue d'utilité publique (Décret du 16 juin 1994)

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ :  
59, rue Vergniaud - 75013 Paris  
Tél. : 01 53 62 81 82 - Fax : 01 53 62 81 80

VERSEMENTS : CCP Fondation de la France Libre  
Paris CCP La Source 42495 11 Z  
Prix au N° : 4,50 €  
Abonnement annuel : 14 Euros

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication - loi du 11 mars 1957 - sans autorisation de l'éditeur. La conception de la croix de Lorraine pour la une de couverture est un copyright © CASALIS, gracieusement mis à la disposition de la Fondation.

MISE EN PAGE, IMPRESSION, ROUTAGE :

Imprimerie Fertoise - 02 43 93 00 05

Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 2002

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Georges CAÏTUCOLI

COORDINATION : François BROCHE

CONCEPTION GRAPHIQUE : Bruno RICCI

## La première Convention de la Fondation de la France Libre

La disparition de l'Association, le 18 juin 2000 avait laissé à plusieurs le sentiment d'être orphelins, mais depuis le 23 octobre, plus personne ne pourra douter du bien fondé de la mutation de l'Association en Fondation.

N'ayons pas le triomphe modeste, cette première convention fut un immense succès, avec plus de mille personnes (avec les accompagnants) dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Paris (comme en témoigne la photo ci-jointe) heureuses de se réunir, pour une fois encore témoigner, des liens forts et solides qui unissent les "free french".

Ce fut un premier bonheur de se retrouver dans ces décors historiques de la mairie, c'en fut un second de constater que la passation du relais avait eu lieu : étaient présents bien sûr les Français Libres historiques, mais aussi les fils et petits-fils, toutes générations confondues.

Pierre Messmer, souhaita la bienvenue aux participants.

Georges Caïtucoli nous exposa les problèmes de la vie quotidienne et de l'intendance de la Fondation.

Jacques Pigneaux de Laroche aborda la gestion financière.

Olivier Rochereau nous initia au grand projet du Mémorial.

Yves Guéna nous fit partager son espoir de voir un jour un rapprochement entre la Fondation de la France Libre et la Fondation et l'Institut Charles de Gaulle.

Mme Odette Christienne, (dont le mari était pilote du groupe Lorraine), adjointe au maire de Paris, nous souhaita une très chaleureuse bienvenue.

Vous trouverez les textes de ces interventions dans les pages suivantes.

Puis il y eut le vote, un aviateur et un marin, le général Yves-Marie Guéguen et le commandant André Bouchi-Lamontagne, fu-

rent élus au conseil d'administration de la Fondation. En attendant le résultat du dépouillement, un magnifique buffet campagnard nous fut offert par la Mairie de Paris que nous remercions très sincèrement pour cette journée mémorable.

La Fondation compte maintenant près de 4000 "participants", et des dizaines d'associations "d'amis de la Fondation" partout en France et à l'étranger, mais, nous nous devons d'être encore plus nombreux pour témoigner de cette aventure extraordinaire et assurer la pérennité des valeurs fondamentales de la France Libre.

La prochaine convention, se tiendra peut-être à Lyon, Bordeaux, Marseille ou à Strasbourg, mais après ce que nous avons vécu le 23 octobre, c'est certain : "la flamme ne s'éteindra pas ...".

Glade



Un millier de participants assistaient à la première Convention de la Fondation de la France Libre, qui s'est déroulée le 23 octobre dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, mis à la disposition par M. Bertrand Delanoé, maire de Paris, ville Compagnon de la Libération. (Photos : Yves Ropars).

## Le discours d'ouverture de Pierre Messmer



Pierre Messmer, président de la Fondation, entouré d'Yves Guéna, président de la Fondation Charles de Gaulle et vice-président de la Fondation de la France Libre, et du général Alain de Boissieu, nouveau chancelier de l'Ordre de la Libération et administrateur de la Fondation de la France Libre.

### "Les vieux soldats ne meurent jamais"

Quelle joie de se retrouver aussi nombreux, anciens de la France Libre, avec leur famille et leurs amis !

Soldats, marins, aviateurs qui ont rallié le Général de Gaulle, alors que la victoire était incertaine et que nous combattions pour l'honneur, le nôtre et celui de la France humiliée par la capitulation de Vichy et démoralisée par la collaboration avec l'ennemi.

Et, ce qui a créé entre nous des liens invisibles, mais forts et solides à en juger par notre nombre et notre joie, c'est que nous étions volontaires.

Nous avons choisi le Général de Gaulle et la France Libre ; jamais nous ne l'avons regretté et nous en sommes toujours fiers.

La Fondation réunit sa Convention pour la première fois. Il était donc normal que cette réunion se tint dans la capitale qui est, aussi, l'une des cinq communes de France Compagnons de la Libération.

Et nous remercions Monsieur Delanoé, Maire de Paris, pour l'accueil chaleureux de la ville.

Ce sont les circonstances qui ont retardé jusqu'aujourd'hui la réunion de cette Convention qu'il était évidemment impossible de convoquer avant la dissolution effective de l'Association des Français Libres si longtemps et si bien présidée par notre ami, le Général Simon, créateur de notre Fondation. Nous lui portons tous une grande admiration et une sincère affection et nous nous réjouissons que le Président de la République lui ait conféré hier la Médaille militaire.

Le premier devoir de la Fondation est un devoir de mémoire. C'est notre raison d'être.

Pour nous, il s'agit de montrer, d'illustrer, de faire reconnaître la place que les Français Libres ont tenue au cours des années les plus terribles de notre histoire.

Combats par les armes d'une poignée d'hommes sur les champs de bataille terrestres, maritimes, aériens ; combats par l'écriture et la parole grâce aux médias, d'abord la radio de Londres, pour informer les Français, leur montrer qu'ils n'étaient pas seuls ; combats politiques du Général de Gaulle, qui voulait, malgré la faiblesse de ses moyens être reconnu par nos alliés et nos ennemis comme le représentant authentique de la France.

Le temps passant, l'oubli fait son œuvre ; nos adversaires et leurs héritiers retrouvent une audace qui leur avait manqué pour combattre dans les temps difficiles, et notre devoir de mémoire est de plus en plus impérieux, vis-à-vis de nos camarades disparus et de la France, lorsqu'elle perd courage.

Comment accomplir notre mission ?

Par la présence, le plus souvent. Nous devons participer à notre place, dans les villes et les villages où nous habitons, aux manifestations patriotiques : 18 juin évidemment, mais aussi 14 juillet, 11 novembre. Le fait que la présence de nos compatriotes à ces manifestations se raréfie montrera que nous continuons d'exister.

Par la parole et par l'écriture. Répondons aux invitations que nous adressent les

écoles, les associations, plus rarement les radios et les télévisions.

Et que ceux qui en ont la patience et le courage écrivent leurs souvenirs : même s'ils ne sont pas publiés, ils resteront des documents précieux pour la famille et utiles pour les historiens.

Fort heureusement, nous ne sommes pas seuls quand il s'agit d'honorer la mémoire du Général de Gaulle et des Français qui ont répondu à son appel. C'est aussi la mission de la Fondation Charles de Gaulle, dont le Président Yves Guéna est le Vice-président de notre Fondation.

Nous voulons et nous devons nous rapprocher, travailler ensemble, constituer des organismes communs, par exemple un conseil scientifique, peut-être des publications.

Ainsi, nous respecterons la volonté du Général qui tenait pour essentielles la cohésion, la fraternité d'armes entre tous ses Compagnons. Car le Général reste le Chef de tous les Français Libres, les vivants et les morts : " Les vieux soldats ne meurent jamais "

Notre Convention comportera trois phases.

La première sera celle des rapports présentés au nom du Bureau par le Secrétaire général et par le Trésorier.

La seconde consistera dans les réponses aux questions, à toutes les questions qui ont été posées par écrit.

La troisième sera occupée par l'élection des deux membres du Conseil d'administration et de leurs suppléants.

## Le rapport de Georges Caïtucoli, Secrétaire général de la Fondation de la France Libre

### “ Un nouveau défi ”

Lorsque nous avons arrêté l'activité de notre Association des Français Libres annoncée depuis le Congrès de Strasbourg pour le 18 juin 2000, quelques voix pessimistes ou hostiles prédiraient la fin de la présence des Français Libres et l'échec de la Fondation qui avait été créée en 1994 pour, justement, assurer hors toute précipitation, le passage de témoin afin que notre passé ne s'éteigne pas avec la disparition qui s'accélérait et de nos camarades et des sections auxquelles ils s'étaient dévoués parfois durant des décennies.

Votre présence aujourd'hui, dont le nombre, plus de 760 sur près de 4.000 participants à la Fondation, dépasse nos prévisions les plus optimistes, démontre, s'il en était besoin, la volonté de pérenniser notre passé qui nous anime. Pratiquement partout sur le territoire et plus loin, la Fondation a réussi à s'implanter sous des formes diverses qu'il faudra sans doute un jour unifier. Au départ nous avions pensé à une simple délégation accordée d'après le choix de personnalités locales effectué par chaque section, avant de se dissoudre. A l'expérience il s'est avéré qu'en fait, sur place, une structure associative répondait beaucoup mieux aux nécessités de représentation, en particulier en ce qui concerne les rapports à établir avec les autorités locales à tous les niveaux.

Nous l'avons donc favorisée chaque fois que le cas s'est présenté, et l'appellation “ Amis de la Fondation de la France Libre ” nous est apparue comme énonçant le mieux son objet et ses objectifs.

Depuis l'arrêt de l'AFL, environ 4000 personnes ont fait acte de candidature pour participer à la Fondation. Comme nos statuts le permettent, quatre associations nous ont officiellement rejoint : les Parachutistes Français Libres du “ Special Air Service ”, l'Association des Evadés de France par l'Espagne, les Réseaux Action de la France Libre, les Cadets de la France Libre. D'autres le feront plus ou moins rapidement comme les Forces Aériennes Françaises Libres ou les Forces Navales Françaises Libres. Enfin certaines nous ont adressé leurs demandes qui sont à l'étude avant d'être soumises, comme il se doit, pour approbation, au Conseil d'administration.

La Fondation n'a pu vraiment se mettre en place et fonctionner de façon autonome qu'à partir du 18 juin 2000. Jusque-là elle ne pouvait qu'opérer dans l'ombre de l'Association et de son Comité Directeur, car le but à atteindre étant le même, les deux structures ne pouvaient opérer que de concert, l'AFL restant maître d'œuvre pour l'organisation de toutes les cérémonies du souvenir.

Comme nous l'avions sagement prévu à Strasbourg d'abord et ensuite aux différents congrès qui ont suivi, les effectifs des Associations ne pouvaient que s'appauvrir, parfois rapidement et de façon dramatique, alors qu'au contraire notre Fondation, structure du futur, avait vocation à se développer de façon régulière.

Cela n'est pas sans nous poser de graves problèmes dans notre fonctionnement administratif car nos moyens pour y faire face, en particulier financiers, sont dérisoires. Vous savez à ce sujet que l'ancien Premier ministre, Monsieur Jospin, faisant preuve d'une coupable discrimination, ne nous a pas fait bénéficier de la dotation qu'il a accordée à la Fondation de la Résistance et à celle des Déportés et Internés de la Résistance. Au total, elles se sont partagées 60 millions, et nous, rien. Cela est d'autant plus inadmissible que l'ancien Premier ministre avait, au préalable, fait l'éloge appuyé, non seulement de ces deux Fondations ce qui était justice, mais aussi de la nôtre et dans les mêmes termes. Trois Fondations ont reçu des félicitations pour le devoir de Mémoire qu'elles assumaient mais seulement deux ont obtenu les moyens d'y faire face.

Dans de telles conditions le travail administratif et les projets que nous avons lancés sont essentiellement tributaires de la bonne volonté et du dévouement de quelques-uns.

Sans l'apport depuis toujours du ministère de la Défense mettant du personnel à notre disposition nous serions financièrement dans l'impossibilité de prendre en charge un minimum de noyau administratif. C'est ainsi qu'en provenance de la marine, un comptable, actuellement M<sup>c</sup> Michel Laveant, non seulement, tient remarquablement nos comptes mais, aussi, intervient volontairement dans le fonctionnement du Club afin de nous éviter une personne supplémentaire. Je tiens à lui dire combien nous lui sommes reconnaissant de son aide précieuse. Sont mises également à notre disposition deux secrétaires prises en charge l'une par l'armée de Terre, l'autre par l'armée de l'Air.

En tant que secrétaire général, en dehors du personnel que je viens de citer, je ne dispose que d'un seul permanent pour me seconder afin d'assurer la bonne marche de la Fondation. Michel Guyllierminetti assure toute l'intendance avec autant de capacité que de dévouement, faisant face aux multiples problèmes de gravités diverses qui, chaque jour, sont à résoudre. Connaisant tout de cette maison où il travaille depuis près de 20 ans il est pour moi un très précieux collaborateur.

N'empêche, qu'il faudrait que progressivement, je sois déchargé des lourdes responsabilités que j'assume seul. Le Préfet Dufeigneux a bien voulu se proposer amicalement pour le faire, mais ses obligations au Conseil d'Etat ne lui donnent, présentement et pour un long temps encore, qu'une très faible disponibilité.

En fait, l'aide bénévole est la seule qui puisse permettre de mener à bien certains de nos projets et à ce titre je tiens à remercier tout particulièrement Mme Masselot, qui progressivement a pris en charge d'importants secteurs d'intervention telles que l'organisation pratique des cérémonies, les démarches publicitaires, la recherche de clientèle pour notre Club. Si je n'étais pas secondé ainsi pour l'essentiel de ces tâches, je serais dans l'incapacité de les assumer de façon convenable.

Il est heureux que nous puissions nous faire seconder de cette façon par un bénévole de qualité, mais vous n'ignorez pas que c'est une denrée rare et pas toujours disponible. Par ailleurs, ce n'est pas souvent qu'il y a adéquation entre les services offerts et nos besoins, alors que ceux-ci demandent parfois un minimum de techniques ou de connaissances.

C'est le cas de notre revue. C'est un lien indispensable que nous avons promis de maintenir, mais cela est exigeant sur tous les plans :

- financier, car le coût de cette revue ne peut pas être supporté par notre budget ; nos abonnements sont insuffisants (4000 participants - 2500 abonnés) et nos recettes publicitaires, malgré nos efforts de prospection, restent aléatoires et en dessous de nos besoins. Aidez-nous, par vos relations, à améliorer cette situation, en obtenant des abonnements et pourquoi pas aussi des encarts publicitaires.

- réalisation : il y a certainement peu de revues de ce niveau qui soient réalisées avec une équipe aussi réduite que la nôtre. J'en suis le responsable. Mais le maître d'œuvre, qui non seulement prend régulièrement en charge plusieurs articles et fait seul la mise en page avec l'imprimeur, c'est notre ami François Broche, écrivain journaliste, maintenant membre de notre Conseil d'administration, qui, bénévolement, ne ménage ni son temps ni sa peine afin qu'une revue de qualité sorte dans les délais.

Madame Masselot se charge de la chronique littéraire et notre ami Bouchi-Lamontagne du carnet et des nécrologies. Une recrue très précieuse vient de nous offrir sa collaboration, notre camarade Jean-Pierre Dowlens de la très dynamique “ Association des Amis de la Fondation de la France Libre des Yvelines ”, a accepté la



Georges Caïtucoli présente son rapport. A la tribune, on reconnaît (à gauche) le père Maurice Cordier et l'amiral Émile Chaline, ainsi que (à droite) Jacques Pigneaux de Laroche et François Broche.

difficile charge de corriger les textes, car c'est un peu sa spécialité. Ce qui l'oblige à de nombreux allers-retours depuis les Yvelines où il réside et je tiens à l'en remercier. Mais, je me dois de le dire, nous serions incapables, avec une si courte équipe déjà chargée de nombreuses autres responsabilités, de sortir notre revue dans les délais sans le concours de Léonie Grall. En plus de ses qualités professionnelles, elle est le dévouement même. Que de nuits en grande partie utilisées pour finir la saisie des documents à transmettre, toujours en urgence, à l'imprimeur.

C'est ainsi donc, que le seul élément de communication entre tous les participants de la Fondation est totalement tributaire de la disponibilité de quelques bénévoles qui acceptent d'y consacrer leur temps. Mais jusqu'à quand ?

En dehors de la Revue, nous avons un autre lien c'est le Club qui est notre lieu de retrouvailles. Nous avions promis de le maintenir, c'est fait, mais dans ce domaine aussi, nos difficultés sont grandes car bien des éléments sont contraires à sa rentabilisation. Certes, nous ne cherchons pas à tirer de son exploitation de grands profits, encore que cela ne me déplairait pas, mais nous n'en sommes pas là car notre premier souci est qu'il ne soit pas déficitaire.

Son exploitation se heurte en effet à de gros handicaps. La fréquentation ancienne du Club diminue de façon naturelle en raison de la disparition de bien des nôtres ou seulement de leurs difficultés de santé qui

ne favorisent pas les déplacements. Nous sommes, par ailleurs, voués à de longues fermetures des lieux (par exemple six semaines en été) tout simplement parce que nos camarades sont massivement absents en cette période.

Ayant la volonté de maintenir dans ses activités le Club de la France Libre qui est aujourd'hui le seul lieu emblématique chargé des souvenirs de nos combats, nous avons pris plusieurs initiatives :

- D'abord nous avons rendu plus opérationnelle et attractive notre salle de réunion d'une contenance de 80 à 90 personnes. Elle permet maintenant, avec toutes les installations audiovisuelles nécessaires, à des groupes ou des associations d'y tenir séance. Nous avons ainsi pu attirer au Club de nouvelles amicales, qui bénéficient de l'utilisation de la salle à condition que les réunions soient ensuite suivies d'un repas au Club.

- Un nouvel et important investissement a porté sur le remplacement des installations de base de nos cuisines qui après plus de 25 ans de service ne marchaient plus que miraculeusement grâce aux efforts de notre chef Jean-Charles.

- Ensuite ce fut le tour de la salle de restauration. Les tissus muraux ayant pris, depuis une dizaine d'années, des teintes douteuses et l'espace bar présentant ses moquettes déchirées la situation exigeait que l'on rende ces lieux plus avenants. Nous avons profité de la fermeture de l'été pour le faire.

Tout cela était aussi nécessaire qu'urgent car nous avons lancé une prospection

appuyée par un dépliant publicitaire présentant, à destination d'une fréquentation rajeunie, toute la gamme de nos possibilités. Le Club de la France Libre ne pouvant pas accueillir n'importe quelle clientèle nous avons évidemment recherché celle concernant les associations qui nous sont proches :

Légion d'Honneur, Ordre National du Mérite, Médailles Militaires ou Résistance, etc. ... Nous avons aussi essayé d'atteindre les promotions de Coëtquidan. Certaines portant les noms de glorieux Français Libres pourraient naturellement avoir le Club comme point de ralliement.

Les résultats sont longs à venir car, souvent, toutes ces amicales ou autres groupes avaient leurs habitudes. Il reste que si nous avons eu quelques succès encourageants il faut que par votre propre fréquentation, par votre propre prospection, vous nous aidiez à maintenir en bonne activité ce lieu unique rappelant notre glorieux passé.

Sachez que nous pouvons aussi organiser, au Club, le soir ou en fin de semaine, des fêtes anniversaires, des mariages aussi bien que des conférences. Votre aide par une publicité autour de vous peut nous être très utile. Vous avez d'ailleurs dans la pochette qu'on vous a remise, notre dépliant vous donnant plus de précisions sur le sujet. Aujourd'hui la carte de participant à la Fondation permet à son possesseur l'accès au Club, accompagné d'un nombre indéterminé d'invités.

Tout cela c'est le maintien du passé de l'association et c'est déjà une lourde charge car elle doit être assumée par un personnel réduit à sa plus simple expression et avec de très faibles moyens.

Le côté financier n'est pas notre seule inquiétude. En effet, comme je le fais ressortir dans une analyse que j'ai faite circuler et qui a été remise aux délégués, il y a eu, depuis des décennies, et cela a déjà commencé juste après la guerre, un déséquilibre, qui s'est accentué, concernant les possibilités de mettre en valeur le combat, de la Résistance Intérieure d'une part et des Forces Françaises Libres d'autre part. Ceci nous amène à une situation de fait et je veux, avec gravité, attirer votre attention sur ses conséquences.

Nous portons et avons toujours porté la plus grande admiration pour ceux qui ont participé à la lutte clandestine qui a demandé le plus grand des courages, les plus extrêmes sacrifices et nous ne pouvons qu'être heureux que tant de moyens, tant d'efforts aient été rassemblés et continuent à l'être, pour en léguer le souvenir aux générations qui nous ont suivis.

Ceci clairement posé afin qu'il n'y ait pas de mauvaise interprétation dans mes propos, tout notre regret vient du fait que nous n'avons jamais disposé de possibilités du même ordre afin que l'Épopée de la France Libre ne soit pas oubliée. Force est de constater que celle-ci a aujourd'hui hélas disparu des livres d'histoire, alors que, parallèlement, tous les moyens de communication n'ont été centrés que sur la résistance intérieure et à partir d'un certain temps majoritairement sur la déportation, ne faisant d'ailleurs, à ce sujet, que de moins en moins, la différence entre la déportation combattante et la déportation ethnique.

La situation est si grave que j'ai intitulé mon analyse "La France Libre, moment d'histoire en voie de disparition". Si mon devoir est de vous y sensibiliser le vôtre sera que vous preniez en compte cette situation pour qu'ensuite, tous ensemble, nous tentions de faire en sorte que par omission, voulue ou non, un moment essentiel de l'histoire de cette guerre, allant de la défaite à la Victoire, et auquel les Forces Françaises Libres ont participé de façon exceptionnelle, ne disparaisse des mémoires et ne soit pas transmis aux enfants de nos enfants.

Cette situation de fait est due à un enchaînement dont je vais vous citer quelques étapes, mais d'abord il nous paraît étrange que sans règle affirmée, par une pratique tôt établie, les combattants en uniforme avec leur croix de Lorraine sur leur battle dress n'aient pas appartenu au monde des "Résistants", même si, le Général de Gaulle, qu'ils avaient rejoint, en était indiscutablement le premier.

Alors, on peut se poser des questions. Lorsque cinq pilotes, le 20 juin 1940, s'échappèrent d'Oran, mais se font descendre par la DCA au dessus de Gibraltar où ils ne sont pas reconnus, ils allaient faire quoi ? sinon, ne pas accepter la défaite, se battre, donc résister !

Les hommes de Koenig à Bir Hakeim dans l'un des plus glorieux faits d'armes de cette guerre, aux répercussions militaires et politiques considérables, ne résistaient-ils pas dans un combat inégal, héroïque entre tous ?

Ceux, qui sur de frères esquifs s'évadaient des côtes pour tenter de rejoindre l'Angleterre ou s'embarquaient à Saint-Jean-de-Luz sur les derniers bateaux polonais, pour s'engager dans les Forces Françaises Libres, n'étaient-ils pas des Résistants ?

Lorsque deux officiers, Pierre Messmer et Jean Simon, se font embarquer sur un bateau pour le détourner et l'offrir à la France Libre, n'est-ce pas un formidable acte de Résistance au moment où celle-ci n'existait pas encore sur le territoire ?

Il reste que, la guerre finie, ce fut ainsi que les uns et les autres furent catalogués, mais c'est aussi à partir de cette époque que, par une normale évolution, normale parce qu'il était impossible qu'il en fût autrement, les combats clandestins vont bénéficier d'un soutien qui manquera aux FFL.

Il n'y a pas eu, pour cela, volonté délibérée mais un enchaînement naturel, si l'on peut dire. En effet, progressivement, au fur et à mesure de la Libération du territoire alors que nous poursuivions notre combat sur mer, sur terre, dans les airs, une presse nouvelle a très légitimement remplacé celle de la collaboration. Les journaux qui avaient réussi à paraître clandestinement depuis des années, grâce au courage et au sacrifice de ceux qui s'y consacraient, avaient justement pris la place des publications qui avaient soutenu le régime de Pétain et même celui de Hitler.

C'est donc très logiquement que ces journaux, à partir de leur parution nationale ou régionale, au grand jour, vont privilégier, dans leurs colonnes le combat auquel leurs équipes journalistiques ont souvent participé, et saluer, comme il se doit les héros qui ne manquèrent pas parmi les combattants de l'ombre.

Parallèlement, les enseignants, dans les livres mis à leur disposition pour l'information de notre jeunesse, ont vu progressivement la France Libre disparaître pour ne laisser la place qu'à l'évocation des combats de la Résistance et des martyrs de la Déportation. Il en a été de même pour toutes les sources d'informations : journaux, revues, livres, radios, télévisions et maintenant Internet qui, progressivement, nous ont oubliés, sauf en de rares occasions d'anniversaires incontournables.

Depuis des décennies les publications du ministère chargé de la Mémoire sont à plus de 90 % consacrées à la résistance intérieure et à la déportation. Nous partageons le reste avec les guerres anciennes ou contemporaines.

L'ONAC, c'est l'Office National des Anciens Combattants. Il faut croire que nous n'en faisons pas tellement partie puisque ce n'est que depuis cette année qu'un siège nous est attribué au Conseil d'administration, alors que, de tous temps, Résistants et Déportés y siègent en très grand nombre.

L'ONAC a tant de considération pour nous, qu'après avoir accepté de nous aider pour la réalisation du grand projet que nous avons lancé pour retracer de façon originale notre parcours et dont Olivier Rochereau vous parlera tout à l'heure, cet organisme vient de nous retirer sa participation car cela donnerait trop de travail à ses délégués départementaux alors que, dans le même temps, il signait un accord pour aider, y compris financièrement, l'AERI, organisme qui pour chaque département réalisera un CDROM retraçant les actions de la Résistance intérieure.

Je pourrais citer d'autres exemples tous aussi probants, montrant que, systématiquement, même si cela n'est pas expressément voulu on est arrivé à ce que l'épopée de la France Libre disparaisse de la Mémoire que nous avons le devoir de transmettre aux générations nouvelles. La décision d'un Premier ministre de nous priver de dotation ne peut qu'accélérer ce processus.

J'ai voulu, par ce rappel de faits contraires, datant de longue date et aux effets particulièrement réducteurs, vous sensibiliser à l'étendue et à la difficulté de notre tâche. La Fondation a la responsabilité d'un passé exceptionnel et glorieux que nous avons l'impérieux devoir de transmettre, tant il a demandé d'héroïsme et de sacrifices, tant il a été exemplaire.

Dans ce but, nous allons lancer des actions pouvant focaliser le mieux l'attention générale. En 2004, pour le 60ème anniversaire des débarquements, début de la libération du Territoire, nous organiserons un colloque sur les Français Libres qui devrait avoir un grand retentissement.

Nous avons entamé des démarches au plus haut niveau pour qu'en 2004 le thème du concours de la Résistance soit l'"Épopée de la France Libre". Ayant rencontré le Président du Jury de ce concours, j'ai proposé un titre plus tranchant : "Les Français Libres : des Résistants".

Nous mettons à la disposition des délégués une exposition itinérante de la France Libre, que le docteur Coigny, Président des FFL aux USA, nous avait léguée. Elle peut créer localement l'événement. Je cherche un mécène pour la rendre facilement maniable et transportable (coût : environ 54.000 euros).

Enfin nous réfléchissons au lancement d'un site Internet dont l'étude est en cours. Nous avons un autre très grand projet en gestation qu'il sera indispensable de mener à bien.

Je voudrais qu'ayant donc bien compris la nécessité de nous mobiliser, pour la réussite de ces projets, de retour en vos lieux de résidence, bien conscients de l'importance de l'enjeu, vous ayez la volonté de tout faire, en particulier en augmentant notre audience autour de vous, pour que nous empêchions que les enfants de nos enfants soient privés de ce formidable témoignage de patriotisme et de foi en la France que les Français Libres ont donné au moment où tout semblait perdu pour notre pays.

Je suis sûr que vous nous aiderez à relever ce nouveau défi et vous en remercie.

## Le rapport de Jacques Pigneaux de Laroche, Trésorier de la Fondation de la France Libre

### Subventions, dons, legs

Si l'association est un organisme dont la structure est familière et les modes de fonctionnement globalement bien connus, il n'en est pas de même pour la Fondation dont la conception et les principes relèvent d'une logique et d'usages anglosaxons alors que l'Association de droit français a été élaborée à l'initiative du gouvernement Waldeck-Rousseau et codifiée par la loi de 1901 conçue pour résoudre les problèmes posés à l'époque par les congrégations.

Le Comité directeur de l'Association des Français Libres se préoccupait depuis de nombreuses années d'assurer la pérennité de sa mission alors que nos effectifs diminuaient inexorablement. C'est la Fondation qui fut retenue et créée par le décret d'"utilité publique" du 16 juin 1994, publié au J.O. du 18 juin de cette même année.

Le premier acte financier au titre de la Fondation de la France Libre a donc été l'apport de 2 millions de francs, sans lesquels notre demande n'aurait pu être prise en considération par le ministère de l'Intérieur pour examen et avis du Conseil d'Etat.

Cette opération de caractère exceptionnel a évidemment été autorisée par une délibération appropriée du Comité Directeur.

Le décret du 16 juin comporte une clause qui nous permettait de disposer de 5 ans pour constituer la dotation en capital de 5 millions qui était prescrite. En fait, ce montant réglementaire a été atteint en 1997, et l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AFL du 28 mai 1999 pouvait donc arrêter le principe de la cessation, le 18 juin 2000, de l'activité de l'Association et la dévolution de ses actifs à la Fondation.

Nous pouvons examiner maintenant comment sur le plan financier, fonctionne une Fondation en commençant par les ressources.

Il faut d'abord bien préciser à cet égard, que nous ne pouvons plus compter sur l'apport substantiel et très prévisible des cotisations, nos sources de financement proviennent exclusivement :

- des subventions,
- des dons,
- des legs.

Elles viennent abonder la dotation en capital, conformément aux dispositions d'ordre public qui sont reprises par nos statuts :

1°) tous les fonds versés à la Fondation pour un objet précis doivent être intégralement utilisés à la réalisation de cet objet et sont qualifiés de "fonds dédiés". C'est évidemment le cas des subventions.

2°) les dons et legs, par contre, peuvent être libellés simplement à l'ordre de la Fondation, sans instructions particulières quant à leur emploi. Dans ce cas, nous devons prélever 10% des montants versés pour les porter au crédit de la dotation en capital, les 90% restants pouvant être utilisés en fonctionnement ou en investissements, dans le cadre du budget annuel ou de décisions du Conseil d'administration. Il faut enfin préciser que le revenu des placements mobiliers et immobiliers donne également lieu à un prélèvement de 10% retournant à la dotation en capital. Il apparaît donc que celle-ci doit croître perpétuellement. A contrario toute réduction de la dotation devrait être interprétée comme le signe d'un dysfonctionnement inquiétant.

Je peux heureusement vous rassurer pleinement mais il est bien évident que nous souhaiterions pouvoir enregistrer un accroissement plus rapide car il ne faut pas oublier qu'une Fondation vit uniquement avec les revenus de son capital !

A cet égard, rien ne s'oppose à ce que des dons soient renouvelés, et ils bénéficient toujours des avantages fiscaux accordés aux personnes physiques et morales.

En ce qui concerne les legs, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de l'exposer, il existe deux procédures : l'acte notarié et l'assurance vie.

Il est bien évident que, suivant le cas, le testateur, si on va chez le notaire, ou le souscripteur, si l'on s'adresse au banquier, est seul juge en la matière.

Ceci étant, l'assurance vie présente en particulier l'avantage d'être révocable et implique moins de frais.

Ayant survolé le domaine, très spécifique, des ressources, il me reste à vous dire que les charges, par contre sont très comparables à celles de l'Association et que, comme celles-ci, elles n'ont aucune tendance à diminuer....

Nous bénéficions heureusement d'un certain nombre de subventions, dont les plus importantes nous sont allouées par le ministère de la Défense, et tout particulièrement, la Mairie de Paris, ville Compagnon de la Libération.



Jacques Pigneaux de Laroche présente le rapport financier.

## Motions, réponses, commentaires

Le Président Messmer après l'exposé sur la situation financière qui a été très complète de notre Trésorier, qu'il remercie, indique que nous allons passer aux motions qui nous ont été adressées et aux réponses que le bureau a décidé de leur apporter. Le secrétaire général Caïtucoli va s'en charger mais sur une ou deux questions plus précises nous passerons la parole à des spécialistes.

La première question est celle du Docteur Le François qui demande que soit évoqué le sort des invalides de guerre 39/45, "sort très préjudiciable lorsqu'il y a aggravation de leur invalidité. Nous savons qu'il a fait, lui-même, une démarche auprès du secrétaire d'Etat,..." M. Mekachera, le 5 août dernier, lequel ne peut agir qu'indirectement, et ne se référer qu'au jugement des experts.

C'est dire qu'en tant que Fondation, nous avons encore moins de pouvoir de le faire. Seul, ce ministère peut apporter au Code des Pensions des modifications qui permettraient en effet de traiter plus rapidement le cas des anciens de 1940-1945. Nous pouvons toujours faire une démarche du genre de celle qu'il a faite si nous voulons, mais je ne suis pas sûr que nous puissions avoir le moindre résultat de ce côté-là. Je crois surtout qu'il faut qu'on se limite aux zones où nous avons vraiment une influence qui permette d'espérer un résultat positif et non pas de faire ça pour la forme.

A la demande du Président, le vice-Président Yves Guéna complète cette réponse ainsi : "Je trouve que l'intervention du docteur Le François est tout à fait judicieuse et que c'est bien qu'il l'ait faite. J'ai, cher camarade, j'ai moi une petite hésitation sur le fait que nous puissions prendre cela à notre compte. Parce qu'au fond, la grandeur de notre Association, naguère, des Français libres et de la Fondation aujourd'hui, c'est que nous n'avons jamais fait de revendications catégorielles. Nous sommes toujours réunis pour célébrer la France libre, ses combats, pour célébrer le général de Gaulle mais nous n'avons pas demandé qu'on nous donne un peu plus, un peu moins etc., donc que cette démarche soit appuyée de telle ou telle façon, je n'y vois pas d'inconvénients. Que la Fondation de la France libre puisse la prendre à son compte, excusez-moi cher camarade Le François, j'ai une hésitation, et je ne me sépare pas beaucoup d'ailleurs de ce que vient de dire notre ami Georges."

M. COMMEAU (délégué des Yvelines) et RAYEZ (délégué de la Dordogne) demande à ce qu'un point soit fait sur l'avancée des travaux du Mémorial de la France Libre. Le Président demande à Monsieur Olivier Rochereau, chef de ce projet d'approcher la tribune pour apporter les informations demandées.

## L'exposé d'Olivier Rochereau : "Un pari ambitieux"

Celui-ci indique que l'objectif est de rédiger un ouvrage destiné au grand public, susceptible d'être un outil pédagogique et donc de permettre aisément la réalisation ultérieure d'un CD, tout en présentant des vues nouvelles, notamment dans le domaine sociologique, sur l'histoire des FFL.

Le livre s'articulera en deux parties.

L'une, constituée de plusieurs synthèses, sera orientée sur la présentation sociologique des Français libres. Ces synthèses seront illustrées par des exemples individuels pris parmi les hommes auxquels des monuments ont été consacrés. Trois approches se succéderont dans cette première partie, consacrées à l'engagement des Français libres, à leurs origines, à leurs rapports avec la France.

Il s'agira dans le premier chapitre de monter, à travers l'évocation de plaques, de stèles, de monuments commémoratifs, la diversité des itinéraires philosophiques, spirituels, politiques et professionnels des origines, mais aussi l'unité des réactions au cours d'une période de temps homogène. Le troisième chapitre enfin évoquera à l'aide d'exemples particuliers, toujours reliés à des commémorations éparées sur le territoire, les aspects sociologiques de la vie des FFL, leur information sur ce qui se passait en France, les liens conservés ou non avec la famille, les déchirements éventuels, les relations avec les alliés, leur perception du temps et des choses.

L'autre partie de l'ouvrage, plus classique peut-être, sera consacrée à l'action militaire des FFL. Il s'agira, partant d'un recensement des plaques, des stèles, des monuments existants en France et à l'étranger, d'alterner l'évocation des combats menés sur tous les théâtres d'opérations par toutes les armées et tous les combattants, avec des exposés plus synthétiques sur la vie militaire, les relations avec les soldats indigènes, avec les résistants après l'amalgame, la perception de l'ennemi par les FFL, les femmes dans la résistance, etc.. Une chronologie générale permettra au lecteur de se situer et la présentation fera un large appel à des cartes, des encadrés, permettant une lecture plus ou moinsursive.

**Le pari est donc ambitieux.**

Il ne s'agit pas, vous l'avez compris, d'un album d'association, mais d'un ouvrage historique. Le comité de pilotage du projet comprend du reste, outre bien sûr des représentants de vos associations, des historiens de renom, tels que MM. Crémieux-Brilhac, Broche ou Paul-Marie de La Gorce. C'est aussi ce souci de qualité qui nous a amenés à souhaiter nous appuyer sur un réseau de

correspondants locaux, si possible historiens de formation. A ce jour, nous disposons de correspondants dans une trentaine de départements, couvrant une quarantaine de départements, ce que vous montre cette carte.

C'est encore trop peu et je vous renouvelle l'appel que vous a déjà lancé plusieurs fois M. Caïtucoli afin de compléter au plus vite ce réseau.

A défaut, nous espérons compter sur l'appui de l'ONAC et notamment des "assistants de mémoire" dont il dispose dans chaque département. Après nous avoir promis son appui, l'ONAC semble vouloir se retirer de ce projet, ce qui serait fâcheux. Nous ne désespérons pas cependant d'amener l'ONAC à reconsidérer sa position.

**Le travail à réaliser est en effet important.**

Il s'agit tout d'abord de diffuser et d'exploiter un questionnaire, assez proche de celui qui a déjà été adressé à 300 d'entre vous l'an dernier, à l'initiative d'un maître de conférences de l'Université de Montpellier, M. Muracciole. Ce questionnaire, relativement complet, n'est en aucun cas un formulaire à remplir et à retourner : l'espace entre les questions est insuffisant et des documents sommairement renseignés seraient inexploitable. Le questionnaire est un guide de réflexion, incitant à des réponses sur papier libre, laissant à chacun le soin de développer les points qu'il estime devoir souligner. Dans toute la mesure du possible, nos correspondants historiens locaux procéderont d'ailleurs à des interviews, permettant ainsi une expression plus libre.

Je sais que certains d'entre vous se sont émus du caractère peut-être indiscret de certaines questions. Il faut préciser que ce questionnaire servira essentiellement à un traitement statistique. Il sera traduit en histogrammes ou en "camemberts", sans information nominative. Par contre, ce questionnaire doit être nominativement identifié et rempli par la seule personne concernée. Ce sont là des règles de déontologie historique, toute source devant pouvoir être vérifiée.

Alors pourquoi développer vos réponses ? Certains témoignages, particulièrement intéressants, illustrant des expériences diverses, seront publiés sous forme d'encadrés. L'autorisation de reproduire ces témoignages sera alors demandée à leurs auteurs.

Nos correspondants historiens locaux devront vérifier les informations recueillies, vérifiant les dates, les noms et les faits cités, au terme d'un travail d'analyse historique mené sur documents dans les services d'archives. Puis ils établiront des synthèses

régionales qu'ils transmettront à la fondation, assortie de quelques témoignages jugés par eux particulièrement significatifs et propres à illustrer le discours général.

La fondation conservera dans ses archives la totalité des matériaux rassemblés, qui pourront ainsi être utiles à d'autres historiens.

Un second travail est demandé à nos correspondants historiens. Il s'agit de recenser de manière aussi exhaustive que possible les plaques, stèles, monuments du souvenir et noms de rues consacrés à d'anciens FFL, établissant pour chacun un véritable dossier.

La qualité de ces dossiers est essentielle pour l'intérêt de ce travail, permettant de faire le lien entre l'histoire locale et la grande histoire, le recensement de noms, de plaques, de stèles ou de monuments n'ayant en lui-même qu'un intérêt très relatif.

Pour chaque évocation du souvenir, plaque, stèle ou monument, le dossier demandé à

nos correspondants historiens devra comporter 4 sous-dossiers :

- *Le monument lui-même* : photo, dimension, matériaux, auteur, conditions de sa construction,

- *Le fait générateur* : récit du combat, du fait de résistance, du procès,

- *Les acteurs* : origines, biographies, motivations, etc.,

- *L'unité d'appartenance* enfin ou le réseau, avec une brève notice historique.

L'établissement de ces dossiers suppose bien sûr un important travail de recherches en archives.

Là encore, dans les départements où nous n'avons pas de correspondants, nous comptons sur l'aide de l'AUNAI ou des bonnes volontés qui pourraient se manifester, à condition de respecter strictement la méthodologie que je viens d'esquisser.

## Les interventions de Pierre Messmer, Yves Guéna et du Père Cordier

quement conduite, donc il s'agit d'un aspect nouveau qui est celui de ce qu'il est convenu d'appeler les lieux de mémoire.

Personne jusqu'à maintenant n'a travaillé sur ce sujet. Les lieux de mémoire sont, si l'on peut dire, de deux natures : il y a comme on peut l'indiquer, les monuments, les plaques et c'est une étude qui n'a jamais été esquissée pour la France libre et il est bon que nous la conduisions. C'est, à mon avis, une de nos fonctions. On peut essayer d'aller plus loin et de décrire des lieux de mémoire rappelant certains nombre de grands combats, c'est à voir, ce n'est pas impossible. Ce sera sans doute plus difficile, en ce qui concerne la Marine et l'armée de l'Air. Ce travail important et très urgent. Il aurait été préférable de le commencer, il y a dix ans, c'est certain, quand nous étions encore très nombreux. Nous ne le sommes plus, par conséquent le travail sera beaucoup plus difficile à réaliser et, il nous manquera un certain nombre de précisions que nous aurions pu avoir. Raison de plus pour s'y prendre très vite et j'insiste pour que les réponses aux questionnaires soient adressées sans délai. Chaque jour nous avons des camarades qui disparaissent et je crois que nous avons un devoir vis-à-vis d'eux de garder leur souvenir.

Troisième réflexion, il y aurait le plus grand intérêt, je le dis en présence d'Yves Guéna, à ce que dans ce travail nous nous

**Où en sommes-nous pour l'instant ?**

Une chronologie générale a été rédigée et des fiches synthétiques, consacrées aux différents théâtres d'opérations, sont achevées ou en passe de l'être. Je saisis cette occasion pour remercier l'amiral Chaline et le général Guéguen, ainsi que M. Broche, actifs rédacteurs. Une trentaine de témoignages détaillés ont par ailleurs été rassemblés. Une première synthèse, rassemblant des témoignages recueillis dans les Yvelines a été adressée à la Fondation et elle est très intéressante. Elle a du reste été adressée comme modèle à tous nos correspondants.

Nous espérons avoir collationné toutes les synthèses, tous les dossiers pour la fin juin 2003. Il y aura certainement des lacunes, que votre aide à tous contribuera à limiter mais c'est la règle de l'exercice. Il restera alors aux membres du comité de pilotage à s'atteler à la rédaction de l'ouvrage, avec pour objectif une sortie à la mi-2004.

associons avec la Fondation Charles de Gaulle. Sans doute faut-il que nous restions maîtres d'œuvre sur cette affaire. C'est une affaire proprement France libre, et je dirai même uniquement France libre. Le fait est qu'il y a d'excellents historiens qui ont déjà travaillé sur le sujet à la Fondation Charles de Gaulle. De la revue "Espoir" nous pouvons tirer un bon nombre d'informations et le fait est qu'il y a parmi les auteurs cités, trois hommes qui sont déjà, tous les trois, membres du Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle, par conséquent il est important que nous puissions nous rapprocher à la fois pour utiliser ce qui a été réalisé avant le début de notre travail. Voilà ce que je voulais ajouter à ce qui a été dit et très bien dit. Je demande à Yves Guéna de compléter ce que je viens de dire, en sa qualité de président de la Fondation et de l'Institut Charles de Gaulle."

Yves Guéna tient à préciser en ces termes l'intervention du Président :

"Il est certain, premièrement que la maîtrise d'œuvre c'est à la Fondation de la France Libre de l'avoir. Que deuxièmement, je mettrai tous les moyens de la Fondation de la France libre et ceux de la Fondation Charles de Gaulle ; et qu'en ce qui concerne les travaux à mener, il est évident je le dis ici mais Pierre Messmer n'avait aucune inquiétude à se faire sur ma réponse, ils le seront un cumulants nos

moyens. Nous les mettrons tous nos moyens, mais ils ne sont pas considérables, à la disposition de M. Rochereau, du mémorial, dont il a la maîtrise. Je précise d'ailleurs qu'il a cité trois hommes des deux Fondations : Crémieux Brilhac qui est membre du comité scientifique et Paul-Marie de la Gorce qui est à la fois membre du conseil scientifique, membre du conseil d'administration de l'Institut, enfin c'est la même chose, et rédacteur en chef, au comité de rédaction de Espoir. Comme vous l'avez remarqué, dans Espoir nous nous arrangeons pour avoir régulièrement des sujets qui concernent la France libre. Il y a trois ou quatre numéros d'Espoir nous avons consacré l'essentiel de la Revue à la 1re DFL. Donc, M. le président, je suis d'accord avec vous, ce qui n'est pas pour vous étonner."

Après cette intervention, le Président donne la parole, sur sa demande, au père Cordier.

"Merci M. le président. Dans le sillage de ce que vous venez de dire et de ce que Yves Guéna vient de dire, je voudrais signaler à tous l'expérience à envergure toute petite mais tout à fait honorable, des Evadés de France par l'Espagne, du point de vue historique nous avons pris peut-être un peu plus tôt que les FFL cette décision qui s'est étalée sur cinq, six ans. Mais qui aboutit à la parution de deux livres concernant le phénomène de l'évasion de France par l'Espagne.

Le premier livre s'intitule " Aux frontières de la liberté " contient les analyses sociologiques dont il a été question et des études systématiques. Ce travail a été fait à la suite d'enquêtes dans beaucoup d'archives et de témoignages comme il a été dit tout à l'heure, de par M. Robert Bellot qui est un historien professionnel aux universités de la Franche-Comté à l'heure actuelle. Et c'est un livre de 800 pages qui a d'ailleurs reçu le même prix que M. Crémieux Brilhac à un an de différence.

## Les réponses de Georges Caïtucoli

René Rayez, délégué de la Dordogne, demande quel est le rôle des délégués départementaux auprès des autorités locales ? Je crois que la lettre les accréditant me paraît très claire. Elle précise bien, entre autre, qu'ils sont seuls habilités à parler au nom des Français libres et à les représenter lors des cérémonies et autres manifestations. Dans ce but d'ailleurs, j'ai demandé à toutes les autorités locales concernées d'apporter toute leur aide aux représentants mandatés de la Fondation. On a demandé à chaque mandaté de nous envoyer la liste des autorités locales auprès desquelles nous pourrions les accréditer. Nous ne pouvions pas faire mieux. Je ne comprends pas très bien ce que nous pouvons faire de plus. Certains d'ailleurs nous ont donnés parfois des listes que nous avons été obligé de raccourcir. Certains voulaient qu'on envoie cette accréditation à une trentaine de personnes qui détiennent une parcelle d'autorité dans le département par exemple. D'une manière générale il y a les préfets, les maires, les sous-préfets, les députés, les sénateurs. A tous ceux qui ont été cités nous avons envoyé une longue lettre qui a permis de donner d'abord les objectifs de la Fondation, de bien dire ensuite que la Fondation était représentée maintenant par telle ou telle personne dûment accréditée et qu'elle était la seule à pouvoir parler en notre nom.

Notre ami Rayez conteste la forme que la Fondation donne à l'appel aux dons à travers la Revue qui ressemble plus dit-il à un prélèvement de cotisation qu'à une donation librement consentie. C'est une question de forme. Nous rappelons simplement qu'il est bien de faire un geste chaque année pour la fondation et de le renouveler, Je vous ai dit tout à l'heure, les difficultés financières que nous avons. Par quel moyen, par quelle filière pourrions-nous nous adresser à ceux qui nous ont rejoints à la Fondation pour leur demander de faire un effort si ce n'est par notre Revue où nous pouvons en parler, c'est notre seul lien. Quelle autre forme pourrions-nous utiliser pour le faire ? Je ne sais pas, mais c'est vrai qu'une Fondation ne vit pas de cotisations, c'est d'ailleurs pourquoi la Convention n'a rien à voir avec une Assemblée générale. Nous n'avons pas les mêmes discussions à avoir, et nous ne faisons simplement que vous rendre compte de ce que nous faisons et prenons en charge les orientations, les conseils que vous pouvez nous donner. Mais vraiment, en ce qui concerne les dons, que vous pouvez nous apporter ou que vous pouvez nous obtenir autour de vous. Je crois que de le rappeler dans notre Revue n'est pas inconséquent.

M. Rayez souhaite aussi que la Fondation informe les participants, qui ont

Le second livre qui fait davantage allusion aux témoignages, c'est une excellente chose car, je crois que le temps de s'intéresser aux personnes est arrivé, le temps d'essayer d'établir l'historique exact des grands événements. C'est un livre qui s'intitule "Paroles de Résistance", justement on peut avec du punch comme celui que proposait Georges Caïtucoli tout à l'heure en alliant Résistance et France Libre. Ce livre est paru à Berg International en 200, et ce sont des témoignages contemporains des évadés qui sont ainsi exposés et analysés scientifiquement. Ce projet est fait, je me permettrai d'envoyer aux intéressés ces deux livres qui vont tout à fait dans le même sens, puisque nous sommes venus maintenant à la Fondation de la France libre, ce sera une première contribution, voilà."

M. Messmer donne à nouveau la parole à Georges Caïtucoli pour la suite des réponses.

rejoint individuellement celle-ci, qu'ils doivent contacter le mandataire de leur département. On ne peut pas les en obliger, mais on peut le leur conseiller parce que c'est tout à fait normal que, localement, notre responsable puisse tout au moins savoir qui nous a rejoints et, donc, pouvoir éventuellement obtenir de l'aide d'une manière ou d'une autre de la part de ces personnes.

Toujours M. Rayez - car, il a posé beaucoup de questions, demande que soient dispensés du parrainage obligatoire les anciens membres Amis, Combattants Amis, de l'Association des Français libres. Bon, je pensais que ceci était réglé. Vous vous rappelez quand même qu'afin que ces Amis et Combattants Amis, qui, souvent pendant des décennies, ont été près des Français libres pour les commémorations et même pour les aider dans leurs réunions nous rejoignent plus facilement, nous avons fait en sorte que les présidents de section en présentent la liste complète. Ainsi localement, ils étaient tous admis dans la Fondation sans qu'ils aient besoin d'être parrainer individuellement, le parrainage du Président de section étant suffisant Nous avons fait ce geste. Que voulez-vous qu'on fasse d'autre ?

M. Rayez pose enfin la question de la participation d'associations ou amicales à la Fondation. J'en suis surpris, car à ce jour nous n'avons que 4 associations qui nous ont rejoints officiellement. Une association ne peut pas dire "moi je fait partie de la Fondation en tant que telle et je suis accréditée ". Des associations, peuvent par exemple nous envoyer un don. La Fondation envoie un reçu, la carte et l'accusé de réception à cette association ; cela ne veut pas dire qu'elle est dans notre Fondation en tant que telle A ce moment-là cette association est un peu comme une personnalité physique et pas plus. Je le répète, il n'y a que 4 associations qui nous ont rejoints et ce sont :

- l'amicale des parachutistes des Français libres du Special Air Force (SAS) ;
- l'association des Evadés de France par l'Espagne ;
- l'amicale des Réseaux Action ;
- et les Cadets de la France libre.

Je n'en connais pas d'autres. Alors si M. Rayez avait pu me donner des précisions sur ce sujet, j'aurais pu lui répondre plus précisément.

Question de notre camarade Roland Sadoun qui demande que soient évoqués les possibilités de rassemblement et même de fusion des différents organismes nés de la France libre et de l'action du général de Gaulle. Notre ami Yves Guéna y a répondu mais il tient à ajouter ceci :

"Je peux développer cela tout de suite, mais comme je dois prendre la parole à la fin, peut-être que dans mon petit "jus" de la fin je répondrai de façon exhaustive à cette question qui est fondamentale et sur laquelle Pierre Messmer et moi nous avons exactement les mêmes idées."

Gérard Weill, délégué de la Charente-Maritime dans sa question demande une définition très exacte du rôle et des pouvoirs du délégué départemental et des rapports délégués - siège, et siège - délégué. Je n'ai pas tellement bien compris, parce que nous avons avec la plupart de nos mandatés, que ce soit des personnalités ou des associations, puisque nous avons accepté qu'il y ait des structures associatives, et lui-même en a une. Les rapports que doivent normalement avoir ceux à qui on a délégué les pouvoirs avec les autorités qui leur sont ainsi confiés. Avec les plus actifs une très abondante correspondance s'est développée, et je vous rappelle que je réponds à chaque lettre dans les quarante-huit heures au maximum, ce qui, je crois, a permis de créer des liens beaucoup plus forts qu'une longue attente dans la correspondance. C'est pour marquer l'intérêt que nous portons à nos délégués par notre Revue,

ainsi nous vous informons de ce que nous faisons, de nos projets, de nos réalisations. Alors la règle que je me suis imposé de répondre à tout courrier ne correspond pas à votre cas parce que nous n'avons pas beaucoup d'échanges de ce genre je dois le dire n'est-ce pas. Vous agissez j'espère très bien dans votre secteur, mais je n'en sais rien. Si nous pouvons avoir des liens très forts avec des associations qui se développent, telle par exemple, celle des Yvelines ou d'autres, nous en avons peu de rapports avec quelques autres. Mais nous, nous serions très heureux d'avoir plus de connaissances de ce que vous voulez faire étant donné que de notre côté nous vous informons régulièrement par la voie que nous avons, en particulier celle de la Revue, de nos projets, de ce que nous faisons, de nos intentions. Peut-être que j'ai mal compris cette question et nous en parlerons tout à l'heure très amicalement tous les deux Gérard ? Weill le veut bien.

Dans sa question Jean-Paul Lorçey demande que l'on honore de la Légion d'honneur tous les Français libres engagés pour la durée de la guerre avec le général de Gaulle entre le 18 juin 1940 et le 31 juillet 1943. Aucune chance de faire aboutir une telle demande, en particulier parce que tous les dossiers doivent être individuels. Nous avons ici, et j'en suis heureux, notre ami Pasquini, ancien ministre qui, lui-même, avait pris une telle initiative à destination des "Poilus".

Nous ne sommes pas dans les mêmes catégories d'âges ce qui fait que le volume de demandeurs que nous pourrions représenter est très important. Si au départ on avait su que le contingent de Poilus était si important on n'aurait pas généralisé cette distribution de Légion d'Honneur. Au départ, je crois qu'on en avait annoncé 5 ou 600, et puis il y en a eu plusieurs milliers. De toute façon il a fallu à l'époque quand même que chacun envoie un dossier individuel parce que la Légion d'Honneur doit récompenser des faits, et la donner d'une manière systématique fait que cela peut récompenser certains qui ne le méritent pas du tout. Vous savez que le général de Gaulle estimait que nous n'avions pas fait ce que nous avions fait pour avoir une décoration.

Robert Poyet demande que tous les noms des Français libres qui ont rejoint le général de Gaulle entre le 18 juin 1940 et le 31 juillet 1943 soient gravés à l'emplacement de la croix de Lorraine de Colombey-les-Deux-Eglises. C'est un sujet qu'on a eu à débattre déjà au comité directeur des Français libres en plusieurs occasions et nous sommes arrivés toujours au même résultat :

1/- il est impossible aujourd'hui d'obtenir tous les noms des Français libres. et en oublier serait quelque chose d'important et de grave ;

2/- il faut savoir que les lieux ne nous appartiennent pas et que les associations qui en sont responsables n'ont jamais été d'accord pour une transformation quelconque ; donc c'est un projet, comme il y en a malheureusement, que nous nous pourrions mener à bien de M. Paulhiès.

Le Président Messmer tient à rappeler qu'en particulier nous serions incapables d'avoir une liste complète de nos camarades morts pendant la guerre et qui, eux, n'ont jamais appartenu à l'association des Français libres puisqu'ils étaient déjà morts. En sorte que ceux qui auraient le plus de raison d'être inscrits sur cette croix de Lorraine ne le seraient pas tous et loin de là. Chaque fois que la question a été évoquée la réponse a été la même, et je pense que nous ne pouvons pas en donner une autre.

Robert Poyet demande également, pour la transmissions du flambeau, la création d'une association de la France libre par département avec un complément de titre : de fidélité au général de Gaulle. Le Secrétaire général indique que créer des structures associatives dans les départements là où il n'y a que des mandatés pourquoi pas ? Mais ce n'est pas dans le but qui est indiqué là. Si c'est pour qu'une association puisse prendre mieux en charge le devoir de mémoire que nous devons assumer, bravo ! Mais alors que les choses soient claires et que l'on prenne comme dénominateur celui de : "association des Amis de la Fondation de la France Libre" parce que cela montre bien à la fois le but poursuivi et la filiation à la Fondation.

Autrement toutes les autres appellations sont des appellations locales qui peuvent avoir d'autres buts et nous ne voulons pas qu'il y ait des dérèglements de ce côté-là. Certains de camarades ont créé, de bonne fois d'ailleurs, après l'arrêt de l'Association, des associations. Moi je trouve qu'il faut que de plus en plus qu'ils comprennent qu'il faudra unifier notre représentation dans sa forme en particulier avoir le même type d'appellation.

Robert Payet demande enfin qu'il soit créé un comité d'entente regroupant la Fondation, les mouvements de Résistance intérieure et les associations de Déportés. En réponse nous rappelons que localement c'est très souvent ainsi que cela se passe ainsi. Sur un plan plus élevé c'est plus difficile. Ce n'est pas que nous ne nous voyions pas. Jean Mattéoli qui est président de la Fondation de la Résistan-

ce fait partie de notre Conseil d'administration, il n'est pas là aujourd'hui en raison de difficultés de santé, mais vous voyez que nous avons fait ce qu'il fallait pour que nos camarades de la Résistance intérieure soient avec nous parce que leur combat et le nôtre ont eus le même but. Avec ces associations nous nous voyons, nous essayons de mener des cérémonies ensemble, mais nous n'avons pas eu encore, ce qui est regrettable une solidarité dans le devoir de mémoire. Je vais vous en donner un exemple : "La Résistance intérieure a créé son site Internet et nous les en félicitons. Je les ai approchés, pour suggérer : nous avons mené le même combat, vous n'aviez pas d'uniforme, nous en avions un et nous avions un même but la victoire. Vous avez créé un site internet, eh bien pourquoi ne pas créer un site internet commun ?" On a bien donné un accord de principe mais cela impliquait notre simple intégration au site. J'ai indiqué que je ne voyais pas pourquoi on chercherait des informations sur les Français Libres sur un site Internet portant comme titre "les combats de la Résistance". ? Alors que nous ne faisons pas partie de la Résistance. La seule solution

aurait été d'adopter un autre titre par exemple : "les combats, de toutes les résistances à l'ennemi", ou : "la Résistance avec ou sans uniforme" ? Qu'il y ait un titre clair qui permette d'attirer tout le monde. Mais si c'est par hasard qu'on va tomber sur nous dans ce site alors ce n'est pas acceptable. Eh bien à partir du moment où l'on tient ce langage, cela ne va pas plus loin, le contact est rompu.

Pour la dernière question de Robert Payet : "Que la France libre trouve sa vraie place dans l'Histoire de France et intervienne contre les négateurs." Le Vice-Président Guéna répond :

"Je me suis entretenu à diverses reprises avec Georges Caïtucoli de ce problème et il m'a fait remarquer que la plupart des sujets donnés pour le Prix de la Résistance concernent la Résistance intérieure, jamais nous. Alors comme j'ai quelques relations dans le gouvernement ; même si je n'ai pas le droit d'en faire état, car comme président du Conseil constitutionnel je suis en dehors de tout, j'ai quand même pris mon téléphone et appelé qui de droit au ministère de l'Education Nationale et où on m'a garanti qu'on ferait

quelque chose et où une personne habilitée t'a reçu je crois Georges ? Je ne sais pas ce que ça va donner mais ce que je voudrais tout de même ajouter à cet égard c'est que la Fondation Charles de Gaulle a été dotée de deux agrégés supplémentaires il y a quelques mois. Donc je crois que si l'on insiste, si on appuie sur le bon bouton on peut obtenir des choses. En tous les cas on verra le résultat de cela, on vous le dira."

Dans sa question Maurice Briand souhaite la réalisation d'un film pérennisant l'épopée de la France libre. Je crois que nous ne pouvons qu'être tous d'accord bien sûr sur un projet comme celui-là. Encore faut-il trouver non seulement le financement mais et surtout les diffuseurs pour qu'il ne reste pas dans les tiroirs. Parce qu'il y a beaucoup de films qui sont faits ainsi, mais si vous n'avez pas les moyens de les faire paraître sur une chaîne de préférence de grande audience cela devient au mieux confidentiel. En ce qui concerne TF 1. Ce n'est pas le sujet qui, pour l'instant, peut peut-être les passionner encore qu'en 2004, étant donné ce que nous voudrions remuer, il y aurait peut-être une ouverture positive.

## Les candidatures au conseil d'administration

M. Messmer : Les motions ayant toute eu réponse, le Président demande au Secrétaire général de faire l'annonce des candidatures pour lesquels tout à l'heure nous serons amenés à nous prononcer par un vote.

A ce sujet G. Caïtucoli : précise que nous ayons fait transformer les statuts de notre Fondation afin d'avoir la possibilité de compter comme participant à notre Fondation des personnalités physiques ou morales. Cela a été accepté par le Conseil d'Etat. En contrepartie il nous fallait réunir une Convention ouverte à tous les participants, nous l'avons prévue annuelle, mais nous pensons qu'il faudra probablement espacer cette cadence

Egalement il fallait que les personnalités physiques participant à la Fondation aient une représentation au Conseil d'administration, dans ce but, la première convention doit donc élire 2 administrateurs et 2 suppléants. Dans ce but, vous avez un bulletin de vote avec les noms de tous ceux qui ont fait acte de candidature. Vous avez des bulletins de vote bleus lorsque vous bénéficiez d'un pouvoir et jaunes pour les autres.

Une voix d'un côté ; Deux voix de l'autre ; parce que vous savez que statutairement nous avons prévu un seul pouvoir par votant. Le vote se fera dans une salle qui se trouve à droite et dont les portes s'ouvriront tout à l'heure à la fin de notre réunion. Nous avons eu 10 candidats et je vais vous donner quelques indications très brèves sur chacun. Vous savez aussi que parce que c'est indiqué dans les statuts qu'au moins pendant un premier temps la préférence devrait aller à des Français libres. C'est un peu en contradiction avec ce que nous voulons pour demain. Il faudra en effet, pour l'avenir, passer le relais aux plus jeunes dans l'instance qui a la responsabilité de pérenniser notre passe. Notre âge actuel nous oblige à prévoir notre départ. C'est pourquoi déjà nous avons à notre Conseil des personnalités de nouvelles générations, mais qui sont Français libres, de cœur et de filiation comme c'est le cas déjà pour notre ami François Broche.

Par ordre alphabétique voici les candidats : Gaston BERTRANNET - 78 ans - Ancien vice-président de la Confédération nationale des Anciens Combattants, Evadés de France et Internés en Espagne - Chevalier de l'Ordre national du Mérite.

André BOUCHI-LAMONTAGNE - 83 ans - Ancien FFL - Capitaine de vaisseau horaire - Commandeur de la Légion d'Honneur - Grand Officier de l'Ordre National du Mérite - Croix de Guerre Ancien membre du Comité directeur de l'AFL.

Jean CAMUS - 86 ans - Ancien FFL - Ancien président de la section Paris/Est de l'AFL - Ancien membre du Comité directeur de l'AFL - Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur - Commandeur de l'Ordre national du Mérite - Croix de Guerre avec trois citations.

Marcel CHAPOPIRIA - 61 ans - Chevalier

de l'Ordre national du Mérite - Adjoint au maire de Marseille - Vice-président national de la Fédération nationale des Anciens Combattants et victimes de guerre, des organismes de sécurité sociale.

Gilbert DANA - 84 ans - Ancien FFL - Retraité - Déporté, Interné, Résistant - Chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur - Officier de l'Ordre national du Mérite.

Yvette DANIEL - 60 ans - Licence es sciences économiques - Inspecteur à la recette divisionnaire des Impôts de Rennes - Adhérente au Souvenir Français.

Henri ECOCHARD - 79 ans - Ancien FFL - Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre avec Palme - Officier de l'Ordre National du Mérite - Ancien Président de la section des Deux-Sèvres de l'AFL.

Lucien FESTOR - 81 ans Ancien FFL - Mandat de la Fondation pour l'Hérault -

Ingénieur des Ponts - Ancien du Réseau Gallia - Croix de Guerre.

Yves-Marie GUEGUEN - 83 ans - Ancien F.F.L. - Général de corps d'armée aérienne - Président des FAFL - Ancien membre du Comité directeur de l'AFL - Commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur - Six citations à l'ordre de l'armée aérienne.

Claude MADEMBA SY - 79 ans - Ancien FFL - Officier de l'armée française - Ancien de la Division Leclerc - Ancien chef d'état-major général de l'Union africaine et malgache - Ancien ambassadeur du Sénégal - Commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur.

Le Président Messmer indique qu'avant l'ouverture du scrutin il donne d'abord la parole à Yves Guéna, vice-président de la Fondation de la France libre et président de l'Institut de la Fondation Charles de Gaulle.

## Le discours de clôture d'Yves Guéna "Un rapprochement s'impose"

Chers Camarades, quand nous sommes arrivés ce matin, nous avons eu chaud au cœur d'abord parce que vous étiez nombreux et vous l'êtes encore plus qu'au début de la séance. Ensuite parce qu'en remontant l'allée nous avons rencontré des camarades dont nous avons pu serré la main et échanger quelques mots avec eux, et parce que maintenant je dois dire que cette manifestation, la première Convention de la Fondation de la France libre se déroule dans les meilleures conditions et je crois que nous pouvons remercier Georges Caïtucoli qui en a été l'organisateur et très largement le meneur de gens.

Alors après tout ce qui a été dit et après l'introduction qu'a faite Pierre Messmer, il est prévu que je doive m'exprimer un peu. Je me limiterai à deux sujets qui m'ont

paru revenir de façon insistante dans les propos qui étaient tenus par Georges Caïtucoli et, à travers les questions qui avaient été posées par la salle dans la perspective de cette réunion. La première question sur les relations que nous pouvons avoir avec la Fondation Charles de Gaulle, la deuxième question sur les rapports avec la Résistance intérieure.

En clôturant cette Convention, je m'en tiendrai à deux sujets qui ont été évoqués tant par notre secrétaire général qu'à travers les questions des participants ; je veux dire les relations de notre Fondation de la France Libre avec la Fondation Charles de Gaulle dont je suis, comme vous le savez, le président et deuxièmement nos rapports avec les organismes représentant la Résistance intérieure.



Yves Guéna prononce son discours de clôture.

# ESPOIR

Revue de la Fondation et de l'Institut Charles de Gaulle  
5, rue de Solférino, 75700 PARIS  
Téléphone : 01 44 18 66 77 - Télécopie : 01 44 18 66 99

Éditée trimestriellement par la Fondation et l'Institut Charles de Gaulle, la revue Espoir publie des études concernant la pensée et l'œuvre du général de Gaulle. Pour ce faire, elle ouvre ses colonnes à d'anciens collaborateurs du général de Gaulle, à des personnalités ayant travaillé auprès de lui, mais aussi à des historiens. Les documents photographiques illustrant articles et témoignages font l'objet d'un soin particulier.

**ABONNEMENT POUR L'ANNÉE 2002 : 23 €**

Supplément de 5 € si l'envoi par avion est demandé  
Règlement à l'ordre de : Fondation Charles de Gaulle  
Par chèque bancaire  
Par CCP 331 543 ou La Source F

M., M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> .....  
Adresse .....  
Téléphone .....

Sur le premier point, et en réponse à notre camarade Roland Sadoun, je n'irai pas, pour le moment, jusqu'à user du terme de fusion : je m'en tiendrai à celui de rapprochement.

Au fond, qu'est-ce qui empêcherait ce rapprochement ? A mon sens, rien, en tout cas aucune question de principe. Notre vocation, notre mission ici est d'entretenir la mémoire de ceux qui se sont battus derrière le Général de Gaulle, la mémoire du Général de Gaulle dans son action de 1940 à 1945 et aussi de tout ce qu'il fit avant la guerre en relation avec le destin de la France, ses combats durant la guerre 1914-1918 et tout ce qu'il entreprit pour tenter de convaincre le commandement de faire de l'armée française une armée moderne.

A la Fondation Charles de Gaulle, nous avons identiquement la même mission. Il s'ajoute à la célébration du Libérateur du territoire celle du Rénovateur de la République de 1958 à 1969. Mais que je sache, il n'est pas beaucoup de nos camarades des FFL qui aient désapprouvé l'œuvre du Général pour cette période.

J'ajoute, le général de Boissieu étant ici présent, que comme Chancelier de l'Ordre de la Libération, il siège de droit au Conseil d'Administration de la Fondation Charles de Gaulle.

Donc un rapprochement est possible et s'impose.

Que pouvons-nous faire dans ce sens concrètement et sans délai ?

Tout d'abord, regrouper nos publications, la Revue de la France Libre mise en œuvre par François Broche, et Espoir, revue qui comme vous le savez, consacre une bonne partie de ses numéros à l'épopée de la France Libre (1ère DFL, Leclerc ...) et qui est animée par Paul-Marie de la Gorce. Nous allons nous y mettre.

Seconde opération, le regroupement du conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle avec le comité historique de la Fondation de la France Libre. Ce n'est pas trop difficile, dans le respect de tous. Nous avons déjà commencé à y réfléchir. Ce sera fait.

Je voudrais, sur le chapitre du rapprochement, évoquer un point qui a été tout à l'heure soulevé, l'Internet. Il est évident que la Fondation de la France Libre a besoin de pouvoir se faire connaître sur Internet. Mais, rue de Solférino, nous disposons déjà à cet égard d'un équipement très au point qui reçoit 4000 visites par jour ; il vient d'être traduit en anglais avec les adaptations nécessaires pour le public anglo-saxon et la traduction en allemand est en cours. La mise à jour des renseignements est assurée par un agrégé d'histoire dont nous disposons à plein temps. Chers camarades, cet Internet est à vous ; les contacts seront pris immédiatement pour l'enrichir de votre apport.

Voilà pour le premier point.

Le second point concerne nos relations avec les associations de la Résistance intérieure et notre coopération avec elles au sein des organismes officiels.

Il faut s'affirmer dans un esprit de coopération et de camaraderie. Soyez rassurés,

nul ne conteste que nous soyons les plus prestigieux, pour le motif que nous avons été les plus proches du Général et que nous n'avons pas un seul jour cessé le combat ni attendu pour le continuer : 17 juin, honteuse demande d'armistice, le 18 juin : le sur-saut de l'honneur.

Je citerai deux exemples récents qui me viennent à l'esprit. Il y a trois jours, on inaugurerait (en Vendée

) un monument à la gloire de notre camarade Sairigné, glorieux officier des FFL. Mais voilà 50 ans qu'il est mort au combat. Et bien, cette cérémonie a regroupé près de mille participants.

Second exemple, avec mes excuses pour ce qu'il a de personnel. Le chef départemental des FTP de Dordogne, un vrai combattant, avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1945. Cinquante-sept ans plus tard, la République a enfin pensé à le promouvoir officier de la Légion d'Honneur. Eh bien ! ce chef FTP qui avait été député au titre du parti communiste, c'est à moi qu'il a demandé d'être son parrain. Or

## Pierre Messmer accueille Mme Christienne

La représentante du Maire de Paris arrivant le Président Messmer la reçoit en ces termes :

"Il me revient d'accueillir Mme Odette Christienne qui représente le maire de Paris et qui nous fait à la fois l'honneur et le plaisir de nous rejoindre maintenant. Je vous dois Madame, quelques mots pour vous présenter cette salle. Vous avez devant vous la réunion d'à peu près 700 personnes qui sont presque tous des Français libres c'est-à-dire des hommes ou des femmes qui ont rallié le général de Gaulle entre le 18 juin 1940 et le 31 juillet 1943. Ces Français libres sont des personnages un peu particuliers il faut que vous le sachiez. Ils sont particuliers par exemple en décidant il y a deux ans de dissoudre l'association des Français libres à partir du 18 juin de l'an 2000 parce qu'ils trouvaient qu'en maintenant l'association elle serait passée entre les mains de véritables vieillards et que les vieillards ont, certes comme l'a dit Péguy, le droit au respect mais ils n'ont pas le droit au pouvoir. En même temps ils ont décidé de constituer une Fondation parce qu'une Fondation par sa nature, par son statut est une organisation durable au-delà de la mort des ... fondateurs. Vous les voyez ici dans leur première Convention, car cette convention est la première de la Fondation de la France libre. Ils sont venus nombreux et je dirai qu'ils ont une caractéristique : c'est d'avoir gardé pour la plupart le caractère qui était le leur au moment où ils ont rejoint la France libre. Ce sont des volontaires. Dans la France Libre il n'y a que des volontaires. Pour prendre une citation d'un militaire et un grand écrivain célèbre, Vauvenargue, je dirai que ce sont des hommes qui sont entrés dans un combat pour lequel ils n'avaient

devant plusieurs centaines de personnes qui se pressaient à cette cérémonie, si j'ai souligné l'action des FTP dans la Résistance, je peux vous dire que dans son allocution en réponse, le récipiendaire fut encore plus élogieux pour le Général de Gaulle, pour les FFL et notamment pour ceux qui avaient rejoint de Gaulle dès son appel. J'ai rarement ressenti une telle émotion dans une remise de Légion d'Honneur. Oui, nous sommes reconnus par tous.

Evidemment, comme aurait dit le Général, il faut que l'intendance suive. A la demande de Georges Caïtucoli, j'ai appelé le ministre délégué à l'Education nationale pour qu'il essaie de rendre dans les manuels scolaires et dans les sujets des concours toute sa place à la France Libre. Nous y mettrons l'obstination nécessaire.

Et puisque nous avons en chantier ce mémorial écrit sur ce que nous fûmes et sur ce que nous fîmes, je souhaite qu'il sorte sous le titre le plus éclatant, c'est-à-dire "L'Epopée de la France Libre".

pas été commandés. Volontaires, je dirai que ce sont eux qui ont choisi le général de Gaulle c'est pas le général de Gaulle qui les a choisis. Il est gardé naturellement de cette période quelques traces. Ce volontariat explique leur diversité. Certes nous sommes tous profondément attachés par le cœur et par l'esprit, à la mémoire du général de Gaulle mais beaucoup se sont répartis sur l'éventail politique. Yves Guéna tout à l'heure rappelait avec raison que dans la France libre on a trouvé des hommes, des femmes qui allaient de l'extrême gauche à l'extrême droite de cet éventail politique. Je dirai que c'est ce qui a fait une partie du charme de notre association et j'espère que ce sera aussi le charme de notre Fondation parce que nous avons entre nous ces liens très forts du volontariat. Et tous aussi sont heureux de se retrouver à l'invitation du maire de Paris dans ce magnifique Hôtel de Ville. Il était naturel, Madame, que le Bureau de la Fondation demanda au maire de Paris de nous accueillir puisque la Ville de Paris est Compagnon de la Libération et que c'est la capitale de la France.

Mais en leur nom à tous je tiens à vous remercier pour l'accueil que M. le Maire M. Delanoë a fait à notre demande. Nous sommes très tristes de ne pas le voir parmi nous aujourd'hui en raison de l'attentat dont il a été victime et en leur nom à tous je vous demande de lui transmettre et nos remerciements et nos vœux de prompt et total rétablissement.

Après vous avoir présenté cette assemblée, Madame, cette assemblée qui est heureuse de vous accueillir, je suis très heureux de vous céder la parole."

(Applaudissements)

## Le discours de Mme Christienne, adjointe au Maire de Paris " Quelque chose d'irremplaçable "

Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le Président,  
Monsieur le Chancelier,  
Mesdames et Messieurs,

Mes premiers mots seront pour vous dire combien Paris et son Hôtel de Ville s'honorent d'avoir accueilli la première Convention générale de la Fondation de la France libre. Combien je me réjouis de vous recevoir à présent dans ces salons où je vous souhaite, au nom du Maire de Paris, une très amicale et très chaleureuse bienvenue. L'occasion m'est ainsi donnée de vous exprimer notre reconnaissance fidèle et de rendre hommage à l'action que conduit la Fondation de la France libre qui poursuit, à l'intention de ses compagnons et de leur famille, une oeuvre remarquable de mémoire et de solidarité.

Cette manifestation, Monsieur le Premier ministre, témoigne de la force des liens qui vous unissent les uns aux autres. Elle vient redire l'aventure extraordinaire qui vous a conduits, cinq années durant, à représenter la France sur tous les champs de bataille et dans les maquis. Un geste magnifique qui continue, par-delà les ans, de parler d'une voix forte à nos coeurs et à nos consciences

"Un seul mot "Liberté" a suffi à réveiller les vieilles colères et le coeur du pays".  
écrivait Robert Desnos,

"Ce coeur qui ne battait qu'au rythme des marées, à celui des saisons, à celui des heures du jour et de la nuit, (...)"

"Ce coeur qui haïssait la guerre, voilà qu'il bat pour le combat et la bataille ...".

Vous étiez ce coeur qui, dans le silence d'un

pays écrasé, occupé, abandonné à lui-même, battait pour le combat et la bataille.

Ce qui donne à l'épopée de la France libre une place à part dans notre histoire nationale, c'est qu'elle ne doit rien à l'obligation légale ou à la contrainte d'Etat et qu'elle doit tout, en revanche, à la volonté individuelle et au courage personnel des hommes et des femmes qui y ont participé. Elle est l'histoire de celles et ceux qui, par-delà les périls, ont continué la France, qui ont préféré le refus au renoncement.

Votre élite n'était pas nécessairement celle de la naissance, des diplômes ou de la réussite politique. Elle était plus essentiellement celle du patriotisme et du courage. C'est la guerre et la volonté de vaincre qui vous ont choisis.

Aucun sergent recruteur, aucune feuille de route, aucun mot d'ordre partisan ne vous a conduits à accomplir ce que vous avez accompli pour la France. A un homme seul, sans autre arme que celle du verbe et de la volonté, avait choisi de continuer le combat, vous avez librement décidé de répondre présent ; et d'entreprendre, parce que votre conscience d'homme vous le commandait, le redressement de la France.

Entre un chef visionnaire et une Nation déprise d'elle-même, vous avez pendant cinq années joué le rôle d'intercesseur et d'éveilleur de consciences ; dans la nuit de l'Occupation, vous vous êtes faits les médiateurs de l'espérance.

Oui, Mesdames et Messieurs les Français libres, Paris s'honore de vous accueillir car vous nous avez transmis, avec ce formidable élan d'espérance, l'héritage d'un achar-

nement séculaire, celui de tous ceux qui ont "tenu dans leurs mains une parcelle du destin de la France" disait Malraux, et assuré, encore et toujours, aux heures les plus graves de son histoire, le triomphe de ses vertus traditionnelles de liberté et de fraternité.

Dans un monde qui connaît aujourd'hui de nouveaux déchirements et de nouvelles menaces, il est essentiel que nous nous reportions à ce message de courage et d'espoir que vous nous avez laissé. Que nous nous souvenions du prix que vous avez payé pour que nous puissions vivre libres.

Aussi, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs, soyez assurés de la gratitude et de l'affection très profondes que vous portent les Parisiens et leurs élus.

Alors que soixante ans se sont écoulés, que s'effacent peu à peu les générations de la France libre et avec elles, quelque chose d'irremplaçable, le souvenir des épreuves subies et des sacrifices endurés, reste dans nos coeurs reconnaissants et fidèles.

## Les résultats du scrutin

M. Messmer : Merci encore, Madame, Merci de tout coeur pour les paroles que vous venez de prononcer et dont chacun a pu constater qu'ils correspondaient exactement au sentiments que nous ressentons et qui ont été exprimés tout à l'heure par Yves Guéna et par moi-même.

Madame, nous sommes arrivés au terme ou presque au terme de cette réunion et il nous reste une formalité à accomplir, c'est l'élection de deux membres du Conseil d'Administration de la Fondation et de leurs suppléants et je déclare maintenant le scrutin ouvert. La séance est levée et le scrutin ouvert.

Le résultat de ce vote a été le suivant :

Bertranet Gaston.....	269	voix
Bouchi Lamontagne André.....	427	"
Camus Jean.....	178	"
Chapapria Marcell.....	103	"
Dana Gilbert.....	60	"
Daniel Yvette.....	131	"
Ecochard Henry.....	129	"
Festor Lucien.....	208	"
Guéguen Yves.....	435	"
Mademba Sy Claude.....	287	"

Ont donc été élus au Conseil d'Administration pour représenter la convention : le Général Y.M. Guéguen et le Commandant A. Bouchi Lamontagne. Gaston Bertranet et Claude Mademba Sy seront leurs suppléants.



Odette Christienne, adjointe au Maire de Paris, chargée de la mémoire du monde combattant et des archives, salue les participants au nom de M. Delanoë, empêché.

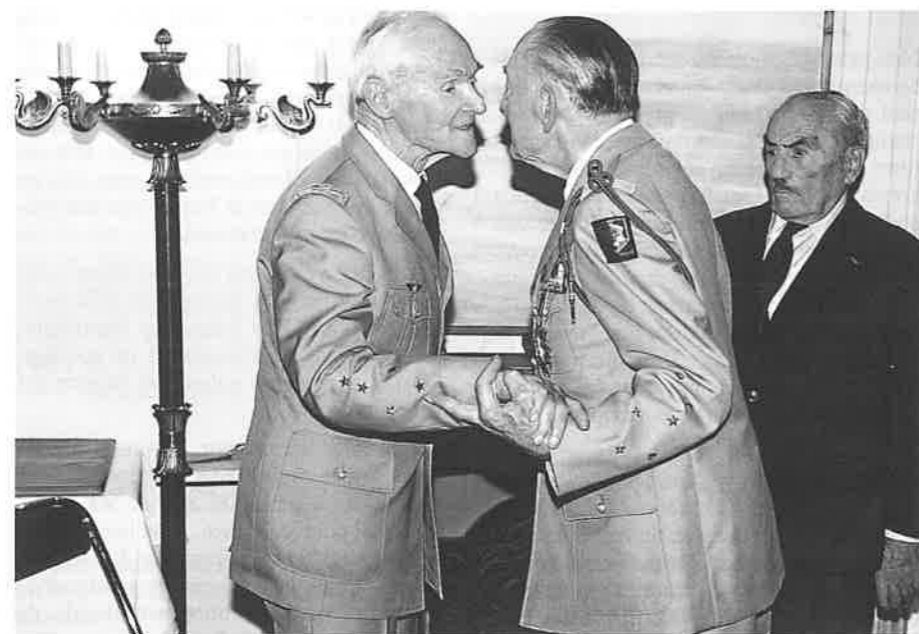
## Un nouveau chancelier de l'Ordre de la Libération

### *Le général de Boissieu succède au général Simon*

Ci-contre : le nouveau chancelier de l'Ordre de la Libération félicité par son prédécesseur, le 22 octobre. Quelques jours plus tôt, M. Jacques Chirac avait remis, au cours d'une cérémonie à l'Élysée, la Médaille militaire au général Simon. Le général de Boissieu, vice-président de la Fondation de la France Libre a été nommé chancelier par décret du Président de la République en date du 26 septembre 2002. A droite : M. Pierre Louis-Dreyfus, ancien de la 1<sup>re</sup> DFL, de la 2<sup>e</sup> DB et du groupe Lorraine, membre du conseil d'administration de l'Ordre, a fait l'éloge des généraux Simon et de Boissieu.

Dans son livre *La saga d'un Français libre* (Presses de la Cité, 2000), le général Simon écrivait :

« Nous qui avons fait notre temps et qui portons sur l'avenir un regard où l'inquiétude se mêle étroitement à l'espérance, nous ne pouvons léguer aux générations montantes que les mots, les sentiments, les convictions qui ont structuré notre combat. (...)



Nous nous sommes attachés, du mieux que nous avons pu, à transmettre les valeurs pour lesquelles tant des nôtres

ont donné leur vie. Ce combat a été l'honneur de notre vie et la chance de la France. »

#### INSIGNE DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

De très nombreux camarades participants, ont souhaité la création d'une insigne officielle de la Fondation de la France Libre. C'est maintenant chose faite, et vous pouvez vous la procurer dès à présent en utilisant le bon de commande ci-dessous.

De dimensions 1 x 1,5 cm, elle est la reproduction de notre sigle officiel (croix de Lorraine et filet de pourtour doré).



Je désire acquérir ..... insigne(s) au prix de 6,10 € (port et emballages compris)

et je joins à cet effet un chèque  bancaire  postal de ..... €.

M., M<sup>me</sup> ..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Pays.....

## Le 9 novembre à Paris

### *L'anniversaire de la mort du Général de Gaulle*

Depuis 32 ans, les Français libres se réunissent à Paris pour honorer la mémoire du général de Gaulle, disparu le 9 novembre 1970. Cette année, le rassemblement des fidèles et des autorités avait lieu devant la statue du Général, sur

les Champs-Élysées, avant la messe traditionnelle célébrée à la chapelle de l'École Militaire (Saint-Louis des Invalides étant en travaux).



Devant la statue, on reconnaît M. Bertrand Landrieu, préfet d'Ile-de-France, M. Jean Tibéri, ancien maire de Paris, Mme Odette Christienne, adjointe au maire, Georges Caïtucoli et Henri Lafont, Compagnon de la Libération, vétéran de la bataille d'Angleterre.

La messe à l'École Militaire. On reconnaît (à droite) le général et Mme Alain de Boissieu, ainsi que M. Jean de Gaulle, député de Paris.



Les drapeaux devant la statue du Général, due au ciseau de Jean Cardot.

## Haute-Garonne

Lors d'une 1re réunion à Toulouse des participants et donateurs de la Haute-Garonne, tenue le 12 septembre 2002 et après un accueil qui fut une chaleureuse prise de contact, l'ami H. L. Petit rappela que la Fondation de la France libre fut constituée en 1994 et reconnue d'utilité publique dès le 18 juin 1994. Elle regroupe tous les donateurs décidés à soutenir son action et perpétuer le souvenir des morts au Champ d'honneur et d'ACVG des associations dissoutes qui y participent. Les activités principales de la Fondation peuvent se résumer en trois phases :

- l'Action sociale permettant d'aider les anciens membres des associations participantes et, après leur décès, de secourir, à leur demande, les veuves (ou veufs) et/ou leurs enfants puis descendants, tant que des donateurs le permettront. En ce sens, notre Fondation devrait pouvoir être comparable à la société des Cincinati (USA) qui regroupe et aide depuis 1789 ses membres la sollicitant. A l'origine, cette société regroupait aussi des anciens combattants, ceux de l'Indépendance de l'Amérique du Nord dont des Français ayant combattu sous les ordres de La Fayette de 1777 à 1783. Cette honorable société poursuit toujours ses activités sociales, notamment par sa branche française.

- l'Historique de la France libre et de ses Réseaux ainsi que celui de nos Evadés, doit plus que jamais - vu nos âges ! - se préciser par ses acteurs. Il s'agit, en effet, de regrouper toutes documentations et informations pouvant encore l'être, relatives au vécu de chacun et, à travers nous, aux Unités combattantes auxquelles appartinent les membres des diverses catégories regroupées.

Comme vous pouvez le constater, la tâche est lourde mais combien émouvante ; c'est pourquoi nous devons y participer selon nos possibilités, en pensant qu'elles peuvent et vont se réduire avec l'âge.

La Fondation nous rassemble pour nous aider à maintenir vivantes les valeurs qu'elle représente ; elle ne pourra réaliser ses objectifs qu'avec l'aide soutenue de chacun d'entre nous. Il y a plusieurs manières de l'aider et c'est d'abord d'y penser :

- en lui versant un don, de temps à autre, à notre cadence ;
- en la faisant connaître autour de nous pour inciter de nouveaux donateurs ;
- en souscrivant un abonnement suivi à sa Revue qui, périodiquement et chaque année, nous apporte des nouvelles et d'intéressantes informations ;
- en trouvant des abonnés à notre Revue qui demeure l'expression du Souvenir FFL ;
- et je fais confiance à votre imagination pour trouver d'autres moyens de la soutenir.

L'ordre du jour se poursuit par la lecture du calendrier des cérémonies et commémorations auxquelles nous devons participer.

Suite à la convocation reçue par chacun pour assister à la 1re Convention qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Paris, le 23 octobre, nous recherchons un ou plusieurs participants pouvant s'y rendre pour représenter notre département. En vain ! Il n'y a pas non plus de candidat pour siéger au Conseil d'administration. Suit un examen approfondi des relations locales à maintenir et des adhésions à poursuivre ; de celles-ci et après

un vote unanime, nous ne retenons que l'adhésion au Souvenir Français.

Il nous faut maintenant désigner un Délégué départemental de la Fondation, un adjoint pouvant tenir la comptabilité (très modeste) et deux ou trois porte-drapeaux. Les candidatures sont longues à se manifester. Pour éviter l'impasse, notre ami Lucien Jacquot se porte candidat ; il est élu à la majorité absolue contre une abstention. Les porte-drapeaux seront : MM. A. Mauran, Jean Soupène et Mlle M.-T. Vincent (dans l'ordre des désignations).

H. L. Petit

## Hérault

Le 9 novembre 2002, l'anniversaire de la mort du général de Gaulle a été célébré comme tous les ans par les membres de l'Association et les fidèles de l'Homme du 18 Juin.

Une messe à 17 heures en l'église de Notre-Dame des Tables, à Montpellier a été dite en sa mémoire. Elle a été suivie à 17 h 45 par une manifestation au monument aux morts en présence des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence du général Irastorza, promotion Charles de Gaulle, nouveau commandant de l'Ecole d'Application de l'Infanterie à Montpellier.

Après la Marseillaise à la fin de la cérémonie, toute l'assemblée s'est retrouvée dans une même communion de pensée et d'amitié.

Notre Association a le plaisir de vous présenter ses deux nouveaux récipiendaires de la Légion d'honneur :

- ALFELD Albert, ancien de la 2e DB, évadé de France, ayant connu la prison de Miranda en Espagne pour terminer son périple, suivant le serment de Koufra, à Strasbourg.

Deux membres de la Délégation de l'Hérault ont récemment reçu la Légion d'honneur : ci-dessus, Albert Alfeld, décoré par notre ami Maurice, lors de l'AG de la 2e DB ; ci-dessous, Jean Viste, décoré par Bernard Gros, président départemental des médaillés de la Résistance



C'est notre ami Maurice, lui aussi ancien de la DB, qui grimpa jusqu'en haut du clocher de la cathédrale pour y faire flotter nos trois couleurs, qui a eu l'honneur de lui remettre cette décoration hautement méritée.

- VISTE Jean, médaillé de la Résistance, cité à l'ordre de la Division, était agent P2 du réseau Action R 3.

Il est décoré par Bernard Gros, président départemental des médaillés de la Résistance.

Outre ses multiples activités dans la clandestinité, Jean Viste participa aux violents combats, du 13 au 23 août, qui opposèrent les maquis de la montagne Noire aux troupes allemandes qui se repliaient vers la vallée du Rhône.



La délégation lotoise a participé à toutes les cérémonies nationales et départementales du Lot, en particulier, la Commémoration de l'Appel du 18 juin.

Ce même jour, le dixième anniversaire du musée de la Résistance "Intérieure et Extérieure" a été célébré avec une ampleur particulière : portes ouvertes, exposition en plein air, visites scolaires, etc., une journée tout entièrement dédiée à la mémoire.

A 18 heures, une cérémonie, avec remise de gerbe, réunissait Mme la Préfète du Lot, M. le Député maire de Cahors, les officiels civils et militaires et un public très nombreux comprenant plusieurs classes d'élèves des établissements scolaires du Lot.

La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur avec les autorités.

A. Tritsch

## Communiqué de La Dépêche du 15 juin 2002

### Musée de la Résistance : anniversaire le 18 juin

Le musée de la Résistance fêtera son 10e anniversaire le 18 juin. Cette date de l'appel du général de Gaulle est intimement liée à sa création et aux améliorations importantes que nous lui avons apportées.

(...) Notre président national des médaillés de la Résistance, Jean-Jacques de Bresson, premier vice-président du conseil d'administration de l'Office des anciens combattants, esti-

me comme nous-mêmes que cette date du 18 juin est une des plus importantes de notre histoire moderne. Citons simplement la première phrase de son article dans le "Bulletin des médaillés" : " Dès lors, c'est bien la date du 18 juin 1940 qui, seule, au-dessus de toutes les autres, doit être commémorée comme la journée nationale de la Résistance française ".

## Lot

Comme lui, nous pensons que, nombreux sont les événements qui auraient pu servir de référence, mais que c'est bien le 18 juin 1940 que le mot "Résistance" a été prononcé pour la première fois.

**Pierre Combes**  
Président-fondateur  
et Conservateur du musée  
de la Résistance du Lot

## Nouvelle-Calédonie

Commémoration du 19 septembre 1940 Mont Coffin, ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France libre.

L'annonce des manifestations est passée aux journaux trois fois dans "Les Nouvelles", à l'Hebdo, à la radio sur RRB et une fois à la télévision.

Deux interventions enregistrées, cinq minutes avec le délégué de la Fondation de la France libre par deux fois et dix minutes avec Roger Mennesson à la télévision une fois.

Ces enregistrements sont à notre disposition.

A Païta, pour raison de service les cérémonies sont remises au 24 septembre.

A Nouméa, à 17 h 15, au monument de la croix de Lorraine, mise en place des drapeaux et du piquet d'honneur (militaires des chasseurs alpins). Arrivée des autorités à 17 h 30. Etaient présents le directeur de cabinet du haut Commissaire, de M. Pierre Frogier, président du gouvernement et député, accompagné de M. Victor Brial, député de Wallis et

Futuna, de M. G. Briault, représentant M. le député Jacques Lafleur, de M. Jean Leques, maire de Nouméa, de M. le général commandant les FANC, et de M. le délégué de la Fondation de la Nouvelle-Calédonie.

Les gerbes ont été déposées par le président de la délégation de Nouvelle-Calédonie, du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, du maire de la ville de Nouméa, du directeur de Cabinet, représentant le haut Commissaire de la République et du général commandant supérieur des FANC en Nouvelle-Calédonie.

Mise en place sur marche militaire.

Etaient également présents M. Le colonel Hely, Comterre, les autorités civiles et militaires, de nombreux anciens combattants, les présidents des associations patriotiques, la presse et un public évalué à 350 personnes.

Programme

17h30 - mise en place du dépôt de gerbes. Le général commandant supérieur des FANC, le haut commissaire, le président du gouvernement, le maire de Nouméa, le représentant du député J. Lafleur, le délégué de la Fondation de la France libre. Sonnerie aux morts et minute de silence, Marseillaise, saluts aux porte-drapeaux et personnalités - dislocation.

Cocktail

Il fut organisé par la secrétaire de la Maison du Combattant à 18h.15, avec un discours de remerciements par le délégué de la Fondation de la France libre, quelques mots présentés par Paul Robineaud, sur les événements vécus en Calédonie entre l'armistice et le ralliement, en particulier par les familles, les broussards et les miliciens. Le président demande une minute de silence pour les pompiers dans leurs récentes actions. A son tour M. le maire reparle du ralliement, citant en particulier ceux, qui furent les pionniers de notre ralliement, disparus depuis.

Ambiance très cordiale, excellent buffet servi par quelques amies bénévoles.



La Délégation du Lot commémore l'Appel du 18 juin, en présence de Mme le Préfet et du député-maire de Cahors.



Commémoration du ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre, le 19 septembre. De gauche à droite : le président José Casaroli ; M. Jean Lèques, maire de Nouméa ; M. Pierre Frogier, député, président du gouvernement ; M. le directeur du cabinet du Haut Commissaire ; M. Vitor Brial, député des îles Wallis et Futuna ; M. Briault, représentant le député Jacques Lafleur ; M. le général commandant les Forces armées du territoire.

Lettre de remerciement du délégué de la Fondation de la France libre de la Nouvelle-Calédonie

Plus de cent quarante personnes étaient présentes dont M. Le Haut commissaire et Mme, le général commandant les FANC, le président du gouvernement, le président du congrès, le maire de Nouméa, le procureur de la République et autres hautes autorités locales dont les consuls d'Australie et de Nouvelle Zélande.

L'accueil fut irréprochable dans la magnifique villa du Mont Coffin.

Mme le Consul avait tenu à la présence des anciens combattants, le président des Anciens Combattants de Nouvelle-Calédonie, le président des Français libres, le président des Engagés volontaires calédoniens, ainsi que les SAS.

Hilary Shekleton, dans un excellent et émouvant discours, rappela les événements vécus ici depuis le ralliement de septembre 1940, jusqu'au retour du Bataillon du Pacifique en juin 1946. Elle insista sur les actions du général de Gaulle en Angleterre durant la guerre, et la coopération britannique sur le Territoire durant cette période.

M. Maurice Meunier, président local des Combattants, remémora les campagnes du Bataillon à Bir Hakeim, les débarquements en Italie et en Provence, les combats jusqu'à Strasbourg. Une minute de silence fut observée en mémoire de nos disparus et de nos blessés, des marins, des miliciens.

Je pris ensuite la parole au nom des SAS qui firent tout leur entraînement en Irlande, en Ecosse et furent parachutés depuis l'Angleterre sur la Bretagne et la Hollande. J'évoquais l'héroïque résultat de notre ami Paul Klein, parmi nous ce soir, à 92 ans, dans les fameuses attaques du Moyen-Orient sous les ordres du fameux colonel Sterling jusqu'à sa capture à Benbehsi, et

ses séjours dans les camps allemands. Je revécus aussi nos nombreux contacts avec la reine Elizabeth et sa soeur, pendant nos entraînements à Canterbury, Redding, Capar, Feimley, Faireford, souvenirs émouvants partagés avec Robert Harbulot qui fut de toutes ces campagnes.

C'est donc en leur nom, au nom de tous les SAS, au nom de nos instructeurs, de notre patron le général Caldwoel, au nom de notre devoir de mémoire, que je remercie Mme le Consul, en souvenir de la Reine mère, d'avoir honoré ce jubilé, important pour nous, soixante-deux ans après.

Je remercie, ainsi que notre Fondation, pour les propos élogieux de la presse, télévision et journaux, ayant suivi cette mémorable soirée.

**José Casaroli**  
Délégué

\* \*

## Australie

La State Library of New South Wales remettant ses archives des années 40 nous a demandé d'identifier les personnes sur la photo de presse ci-jointe, elle a été prise le 14 juillet 1943 dans les locaux du représentant du gouvernement de la France libre en Australie. Malheureusement il n'y a plus de témoins de l'époque pour s'en rappeler. Le "Courrier Australien" hebdomadaire français évidemment ne nomme personne. M. J.-P. Sourdin suppléant dont feu son père était directeur du journal et mon épouse ont identifié M. André Brenac, représentant le général de Gaulle en Australie depuis 1941, M. Maurice Pelletier, le professeur Hennin et M. Marcel Chicoteau. Quant aux aut-

Nouméa, le 18 octobre 2002

Madame le Consul,

Comme suite à notre conversation téléphonique, je confirme ce qui suit, à savoir :

Nous, les anciens "Free French", sommes très attristés de ce qui s'est passé à Bali. Nous condamnons cet acte barbare et sommes très peiné pour le peuple australien et nous vous demandons d'être l'interprète auprès du gouvernement de votre pays et des familles des victimes, pour leur dire combien nous sommes touchés de ce qui vous arrive. Sincères condoléances.

**José Casaroli**  
Délégué de la Fondation  
de la France libre en Nouvelle-Calédonie  
Lettre adressée à Mme le Consul général  
d'Australie à Nouméa

\* \*

Réponse de Madame le Consul

Nouméa, le 23 octobre 2002

Monsieur le Président,

Je vous suis très reconnaissante pour votre lettre du 18 octobre par laquelle vous nous transmettez toute votre amitié ainsi que votre profonde tristesse suite aux événements dramatiques qui se sont produits à Bali le 12 octobre. J'ai personnellement transmis votre message au gouvernement australien.

Permettez-moi, au nom de mon gouvernement et du peuple australien, de vous remercier pour la sincérité et l'émotion contenues dans votre message, preuve de la chaleureuse amitié établie entre nos deux peuples.

Vous remerciant de nouveau pour votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Avec mes amitiés

**Denise Fischer**  
Consul général

res une mission militaire très probablement de passage à Sydney.

Il m'a été suggéré de vous transmettre ce document, la possibilité de l'insérer dans la "Revue" au cas où une personne se reconnaîtrait et se rappellerait des autres... L'original étant aux archives, cet exemplaire peut être détruit.

M. Pierre Perdraut m'a informé du décès de M. Maurice Chicoteau (31174) figurant sur la photo, le 21 août, ses obsèques ont eu lieu à Brisbane au Queensland le 26 août. M. M. Chicoteau a servi en temps que consul général de France après avoir servi la France libre.

**G.A. Brouet**  
Délégué

SAS

## Deux coups de chance

Allocution prononcée à Sennecey le 4 septembre 2002

par Lord George Jellicoe

Je considère comme un honneur très particulier d'être ici aujourd'hui pour cette réunion en mémoire de tous ces hommes courageux et très exceptionnels, qu'ils fussent belges, français ou britanniques, qui donnèrent leur vie dans le SAS au service de la cause alliée dans tout ce que représentait pour la dernière fois, je l'espère, la Grande Guerre.

C'est un grand plaisir de remercier tous ceux qui ont rendu possible cette mémorable "re-consécration" grâce à leur généreuse assistance. D'abord notre Consul Général britannique à Lyon et la municipalité française, mais aussi nos camarades de combat français du SAS, Georges Caïtucoï et Hilaire Colcombet qui eurent la volonté de mener à bien cette exceptionnelle célébration.

Je suis très conscient du fait que le plus grand nombre de noms oubliés étaient britanniques, étant inscrits sur les "listes d'Honneur" de leur régiment et non sur celles des SAS. Il est donc normal que leurs noms soient maintenant mentionnés à côté de leurs camarades SAS de France, de Belgique et de Grande-Bretagne qui se battirent et donnèrent leur vie dans les mêmes grands régiments et pour la même cause.

Je dois ma place dans cette réunion à deux coups de chance. J'ai fait la connaissance de David Stirling lorsque nous nous engageâmes tous les deux au commando n° 8 au début de 1940. Nous voyageâmes ensemble vers le Moyen-Orient sur le même navire où David émergeait rarement de sa cabine sauf pour jouer au "chemin de fer", et où nous l'avions baptisé "Le Géant Paresseux". Un an plus tard, servant alors avec mon régiment dans le désert je fus blessé et plus tard, en permission de convalescence, je rencontrai David par pur hasard au bar du Sheppard's au Caire. Il avait d'ores et déjà acquis une grande réputation en tant que fondateur du déjà hautement réputé SAS naissant. A ma grande surprise, il me dit qu'il recherchait un officier en second et me demanda si ce poste m'intéressait. Je répondis que j'en serais honoré, si mon bataillon était d'accord. Je n'ai pas été surpris qu'il n'ait fait aucune objection.

Mon second coup de chance fut que David, sachant que je parlais convenablement le français - ce que je crains n'être plus le cas aujourd'hui - me demanda de m'occuper particulièrement du Squadron français commandé par Georges Bergé, qui avait été intégré au SAS.

Dès que j'ai fait la connaissance de Bergé et de son remarquable adjoint Augustin Jordan, qu'il est rudement bon de voir aujourd'hui, j'ai vite réalisé l'étendue de ma chance. Il était clair comme du cristal que les officiers et les hommes du "French Squadron" étaient d'une qualité très spéciale.

Peu de temps après je me retrouvais accompagnant Bergé et trois de ses hommes dans un raid sur l'aérodrome allemand d'Héraklion en Crète. Le raid lui-même, brillamment conduit par Bergé, fut un joli succès.

(1) - En français

Je me rappellerai toujours la réflexion tranquille, la capacité d'improvisation et le grand courage de Bergé lui-même et de ses jeunes camarades, Georges Monhot, Jack Sibard, et Pierre Léostic avec ses 17 ans. Leur capture ultérieure et la mort du jeune Pierre ont toujours été pour moi une source de profonde tristesse.

Georges Bergé resta pour moi un ami proche et de grande qualité après la guerre. Il est vraiment malheureux que ce grand soldat qui fit tant pendant la guerre pour bâtir des relations étroites et durables entre français et britanniques et les perpétuer en temps de paix ne soit pas avec nous ici, sauf par l'esprit à cette mémorable occasion. Il est triste aussi que son état de santé n'ait permis à sa charmante veuve, Mary d'être présente.

Un mois après la capture de Bergé, David Sterling établit une base SAS loin derrière les lignes allemandes de El Alamein, au nord de la dépression de Qattara. C'est là que j'ai complètement fait la connaissance du Squadron Français, alors si efficacement et courageusement commandé par Augustin Jordan. Je n'oublierai jamais la détermination, la compétence et le courage extraordinaire dont nos amis français firent la preuve lors des raids ultérieurs dans le désert, en particulier lors de la brillante attaque, à minuit, à 100 kilomètres derrière les lignes du terrain allemand de Sidi Haneish, menée en personne par David Sterling avec le grand homme du SAS qu'était Paddy Mayne, sur son flanc droit. Quelque 40 avions furent détruits mais sur le chemin du retour vers le camp de base André Zirnheld, splendide jeune officier français, que nous admirions tous beaucoup, tristement, rencontra la mort.

Ensuite je me suis retrouvé stationné en Méditerranée orientale pour le reste de la guerre et par conséquent je n'ai pas participé aux actions menées en Italie et en Europe occidentale par les cinq régiments SAS, les français, les britanniques et l'unique compagnie belge, si bien commandée par ce grand homme Eddie Blondel. Cependant, je suis bien conscient de ce que, au prix de pertes beaucoup plus lourdes que celles de leurs homologues du début des opérations dans le désert, ils montrèrent exactement le même engagement, la même détermination et un infini courage comme leurs précurseurs du désert et les Spécial Forces d'aujourd'hui.

Je me rappelai toujours ces deux occasions après la guerre à Saint-Jean-Pied-de-Port et à Toulouse au cours desquelles les splendides régiments de SAS français passèrent du commandement britannique au commandement français.

De même, Mesdames et Messieurs, je n'oublierai jamais cette grande célébration d'aujourd'hui, ici à Sennecey, alors que je quitte la tribune en ayant d'abord à l'esprit la mémoire de ceux avec qui j'ai servi pendant la guerre et dont les noms sont inscrits sur ce Mémorial, incluant très spécialement le jeune André Zirnheld et le très jeune Pierre Léostic.

## Inauguration de la statue du colonel Sir David Stirling

Fondateur du Special Air Service Regiment - 1941

le 8 juin 2002

Il y avait environ 600 participants à la cérémonie. La statue est érigée sur le domaine de la famille Stirling, où David est né et a grandi, c'est-à-dire à Keir, près de Dunblane (Écosse) au nord de Stirling.

Lord Slim, président de la SAS Regimental Association, accueillait les invités, puis lord Jellicoe retraça la vie de Sir David Stirling, leur rencontre en citant au passage G. Bergé et rendant hommage aux SAS français.

Ce fut une cérémonie émouvante, rien ne manquait avec le son mélancolique du "bag-pipe" sous un ciel typiquement écossais.

\* \*

### L'Amicale des anciens parachutistes SAS

Ile de France : Noter sur votre agenda que le prochain déjeuner SAS au Club est fixé au **vendredi 6 décembre 2002** et le déjeuner de "la Galette" au **vendredi 17 janvier 2003**.

Dans les deux cas retenir directement vos couverts auprès du gérant du Club FFL au **01 53 62 81 81**.

Mise à jour de l'annuaire SAS (changement d'adresse)

Nora Raufast a voulu se rapprocher de Loïc toujours hospitalisé à Richmond. Sa nouvelle adresse est : 28 Wingfield Rd Kingston - Upon - Thames Surrey KT2 5 LR England.

### PROJET DE VOYAGE EN ÉCOSSE DES SAS

Certains camarades SAS ayant dit leur intérêt pour un voyage qui nous conduirait sur nos lieux d'entraînement en Écosse et en Angleterre, nous vous demandons, pour étudier cette possibilité, de nous informer de vos intentions par des réponses au questionnaire suivant :

Ce voyage d'une durée d'environ une semaine, transport compris, devrait s'effectuer :

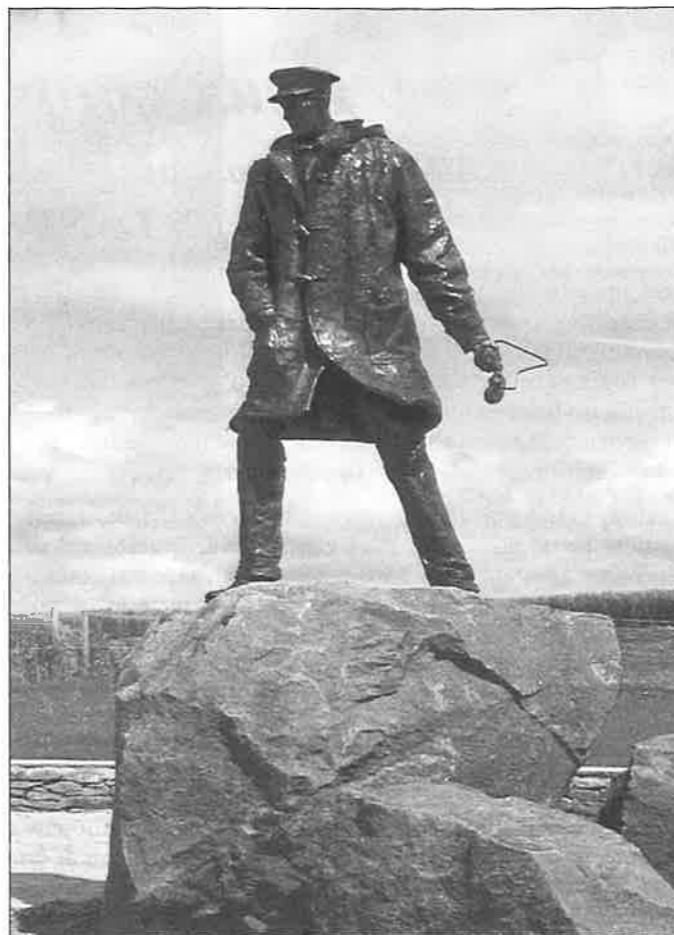
- ◆ en 2003
- ◆ en 2004
- ◆ MAI
- ◆ ou JUIN/JUILLET

Sous réserve du coût et de la date de ce voyage organisé

- ◆ Je serais intéressé à y participer
- ◆ Je serais intéressé à y participer accompagné
- ◆ Je ne suis pas intéressé

Les réponses sont à adresser avant le **25 janvier 2003** à :

Paul RAVASSARD  
5, rue Claude Brosse  
71850 CHARNAY-LES-MACON



La statue de David Stirling, créateur du Spécial Air Service (SAS), inaugurée le 8 juin à Keir, en Écosse.

### AFANOM Association des Fonctionnaires d'Afrique du Nord et d'Outre-Mer

#### RAPATRIÉS ATTENTION A LA FORCLUSION

L'article 75 de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale (JO du 18 janvier 2002 page 1008) rouvre pour un an la possibilité de demander le bénéfice de l'article 3 de la loi n° 87-503 du 8 juillet 1987 relative à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord et étendant aux rapatriés d'Afrique du Nord le bénéfice de l'ordonnance du 15 juin 1945 sur la réparation des préjudices de carrière dus à la Guerre 1939-1945.

Les fonctionnaires rapatriés anciens combattants de la Seconde Guerre Mondiale pourront donc, **avant le 18 janvier 2003**, demander la révision de leur situation administrative et l'établissement d'un nouveau livret de pension à condition :

- 1°- d'avoir servi en Afrique du Nord ;
- 2°- d'avoir été intégrés, reclassés ou réaffectés dans les cadres métropolitains ;
- 3°- d'avoir participé à la Seconde Guerre Mondiale (ou d'en avoir été victimes) ou d'avoir été victimes du régime de Vichy.

Pour plus de précisions, ils pourront téléphoner à l'AFANOM - Tél. : 01 42 28 04 01, de 10 heures à midi.

## Combattants volontaires évadés de France par l'Espagne "Var - Alpes-Maritimes - Corse - Haute-Provence"

Président de notre Association depuis 1982, Roger-Gérald Barthélémy a souhaité mettre fin à ses fonctions, il l'a annoncé au cours de l'Assemblée générale tenue à Saint-Aygulf le 18 octobre 2001.

Officier de la Légion d'honneur, croix de Guerre, entre autres décorations prestigieuses, il était et demeure l'un de nos membres les plus éminents. Attentif, toujours soucieux du bien commun, porteur de ces valeurs fondamentales que nous avons toujours défendues, c'est au service des Evadés de France qu'il a spontanément consacré toutes ses forces, toute sa persuasion, ne ménageant ni son temps ni sa santé.

D'un seul mouvement, à l'issue de cette décision, l'Assemblée générale l'a porté à la présidence d'honneur de l'Association.

En lui rendant un solennel hommage, qu'il me soit permis de reproduire ici la lettre message qu'il nous a lue le 18 octobre 2001 :

"Au terme de 35 ans au service des Evadés de France, je crois avoir mérité de "poser le sac et rentrer à la maison". Trente-cinq ans au poste le plus exposé. J'ai donc décidé de mettre fin à mes fonctions de Président de notre Association."

Je résume :

Président fondateur de Poitou-Charentes-Centre Ouest à Niort à partir de 1964 jusqu'en 1981, j'ai laissé à mon successeur une Association forte de plus de 100 membres.

Président de notre Association de 1982-1983 à 2001, au total 35 ans environ.

Depuis 1999, je souhaitais cesser mes fonctions. J'en avais parlé au Président Maurice Cordier. Ce dernier a souhaité que je recule l'échéance en raison des procédures en cours - d'abord la dissolution de la Confédération et dans la foulée l'adhésion à la Fondation de la France libre. En ma qualité de vice-président national et membre du bureau, il lui paraissait plus convenable que je diffère ma décision. J'ai donc proposé la mise en place d'une co-présidence prise en alternance, puis j'ai pris la décision de démissionner à la fin de cette année 2001.

Je garderai le souvenir des heures, des journées exceptionnelles que nous avons vécues ensemble :

- La remise de trois drapeaux : Nice, Toulon, Cannes.
- Le congrès de Draguignan en 1995 avec pour point d'orgue la cérémonie au cimetière américain.
- L'inauguration de la plaque aux Invalides.
- La réalisation de notre brochure et notre implication dans le cadre du Concours de la Résistance.

- Sans oublier nos passages à Lorgues, Le Pradet, Grasse, Cagnes-sur-Mer, Antibes, Juan-les-Pins, Bandol, Six-Fours, Toulon, Sainte-Maxime, Mandelieu et autres lieux.

Je quitte mes fonctions avec un seul regret. Ne pas avoir fait plus pour la notoriété des Evadés de France.

Cependant, n'étant plus président, je reste administrateur et délégué pour les Alpes-Maritimes, selon le voeu de l'Assemblée générale.

A vous, chers amis, merci de votre soutien, de votre amitié. Sans vous, rien n'aurait pu être fait.

Je suis très fier de ce que nous avons réalisé ensemble avec pour seule ambition porter notre merveilleuse histoire à la connaissance du plus grand nombre de nos concitoyens et notre Association sur les plus hautes marches.

Je souhaite à mon successeur André Lemaire "Bon vent, bonne voile".

Il me reste à titre personnel à continuer à promouvoir notre Devoir de Mémoire et veiller à ce que les liens qui unissent les Evadés de France soient les plus fraternels et solidaires et préserver l'intérêt supérieur dans les instances régionales et nationales. "

Roger Barthélémy

En ce qui concerne notre Devoir de Mémoire, je me dois de souligner l'importance toujours croissante que prennent nos conférenciers dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation. A tel point que notre trésorier, Jean Roger, conférencier très recherché au sein du Comité de Nice, a été appelé aux fonctions de secrétaire général du Comité départemental du Concours, cette nomination et les lourdes mais éminentes fonctions qui y sont attachées faisant officiellement entrer de plein pied, à l'image du Var, les Evadés de France dans les instances du Concours.

Note triste, hélas, en fin de bulletin, deux de nos adhérents viennent de nous quitter, emportés par la maladie : Joseph Coaraza, chevalier de la Légion d'honneur, croix de Guerre, ancien de la 1re DFL, Jacques Lebon, croix de Guerre, ancien des Forces aériennes du Moyen-Orient, tous deux Combattants volontaires de la Résistance et titulaires de la médaille des Evadés. Que leurs familles trouvent ici l'expression de toute notre tristesse et notre sympathie. Nous ne les oublierons pas.

André Lemaire  
Président

## Fédération des Réseaux de la Résistance en Indochine FFL-FFC 1940-1945

### Communiqué

Le 15 août 2002, le Premier ministre du Japon, M. Junichiro Koizumi, devant le palais impérial à Tokyo, au cours d'une cérémonie officielle, a exprimé le "profond remords" du Japon envers les victimes du Japon, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

La Fédération des Réseaux de la Résistance en Indochine FFL-FFC 1940-1945, membre du Comité d'action de la Résistance, représentative des Français victimes en Extrême-Orient de l'Empire nippon, membre de l'Axe Berlin - Rome - Tokyo, estime que cette contrition officielle du Japon met fin à un contentieux moral plus que cinquantenaire.

La FRRIC note que le Premier ministre japonais a choisi pour présenter les excuses du Japon le jour anniversaire de la proclamation du Rescrit Impérial, le 15 août 1945, ordonnant aux forces armées nippones de cesser les combats "en mettant fin à la guerre". Le 15 août est le jour de la commémoration des Japonais "morts à la guerre", alors que le 2 septembre 1945, jour de la signature de la capitulation du Japon qui mit fin à la Seconde Guerre Mondiale (en présence du général Lécuyer), n'est commémoré que chez les Alliés.

Si le contentieux est effacé par une contrition officielle intervenue plus d'un demi-siècle après la condamnation des responsables des crimes nippons par le Tribunal International de Tokyo (pendant de celui de Nüremberg), le Devoir de Mémoire reste un impératif envers les victimes.

### L'Amicale des Forces féminines françaises (AFFF)

Terre - Air - Mer - Gendarmerie

Services communs -DGA

Siège social : 20, rue Eugène Flachet, 75017 Paris

Fait connaître que la messe annuelle aura lieu, exceptionnellement, en raison des travaux en l'église Saint-Louis des Invalides, le :

**Dimanche 15 décembre 2002, à 11 heures  
en la chapelle de l'Ecole militaire,  
13, place Joffre, 75007 Paris.**

Cette messe sera célébrée à l'intention des Femmes militaires françaises, mortes pour la France, ainsi que pour toutes celles qui sont décédées depuis.

## CARTES DE VŒUX CARTES DE CORRESPONDANCE " FONDATION DE LA FRANCE LIBRE "

Au seuil de la nouvelle année, la Fondation édite de nouvelles cartes de vœux. Elles sont disponibles au prix de 7 € le paquet de 10 cartes (frais de port en sus, soit 1.75 €). Pour toutes commandes, veuillez retourner le bon ci-dessous, accompagné du chèque correspondant.

M/Mme/Melle ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

désire recevoir.....paquet(s) de 10 cartes de vœux.

Je joins à cet effet, un chèque de.....€ comprenant le montant de la commande, plus les frais de port.

**Fondation de la France Libre**  
59 rue Vergniaud - 75013 PARIS

## Une réédition magistrale Le réquisitoire d'Étienne Mantoux contre Keynes

par Jacques MANTOUX

Ce livre, à très grand retentissement dès sa parution (1946) d'abord en Angleterre (on verra pourquoi l'auteur l'avait écrit en anglais), aussitôt après en français, avait fait, depuis, une carrière ininterrompue, particulièrement aux États-Unis, édité cinq fois et encore en l'an 2000.

Sa traduction française, préfacée par Raymond Aron, ami et admirateur d'Étienne Mantoux, parut chez Gallimard sous le titre : *La Paix calomniée ou les conséquences économiques de M. Keynes*. Mais le brûlot lancé par Keynes en 1919, cousu de préjugés défavorables à la France, voire de chiffres faux, et d'affirmations favorables à l'Allemagne, aux conséquences funestes dans l'entre-deux-guerres, a donné un débat échauffé - jusqu'à maintenant même - surtout en Angleterre (patrie de Keynes) et aux USA. Déjà en 1920 le *Times* de Londres le fustigeait vertement, l'accusant mot à mot de desservir la cause des Alliés.

La version française était, elle, devenue introuvable, sauf en bibliothèque, mais de nombreux cycles universitaires continuaient à en présenter de larges extraits aux étudiants, encore dans les années 1980.

La presse française avait réagi en bloc en 1946 même par un concert d'adhésions et d'éloges de cette "Paix calomniée", de même qu'une quantité de journaux, hebdomadaires, mensuels, tant en Angleterre qu'aux États-Unis. Deux exemples seulement :

- *Evening Standard* : "Faux prophète : la légende de Keynes démolie" ;

- *Chicago Sunday Tribune* : "Brillant exposé des mensonges de Lord Keynes", etc.

Mais encore en 1995, *Daily Telegraph* (Londres) : "En fait, l'Allemagne paya très peu de réparations et au vu des dommages infligés, surtout en France, elles n'étaient nullement excessives. Quiconque douterait de ceci devrait lire "La Paix calomniée, ou les conséquences de M. Keynes", oeuvre posthume de l'économiste anglophile français Étienne Mantoux, tué dans les rangs alliés sur le sol allemand, voici juste cinquante ans : un des livres les plus importants de ce siècle".

Et en 1997, *The Spectator* : "Dans la Paix calomniée ou les conséquences économiques de M. Keynes, Étienne Mantoux, un Français tué à l'ennemi en Bavière en 1945, a plaidé avec vigueur qu'en discréditant le Traité de Versailles, Keynes avait encouragé l'Appaisement" (politique anglaise désastreuse des années 1930).

En 2001, les Editions Gallimard m'ont demandé l'autorisation d'utiliser vingt-neuf passages de la "Paix calomniée", - dont un chapitre entier, au total cinquante pages, pour constituer un contre-poids (de taille) à leur réédition des "Conséquences Économiques de la Paix" de J.-M. Keynes, avec, à la suite, "les Conséquences politiques de la Paix", de Jacques Bainville 1920).

Devant cette perspective majeure, j'ai obtenu des Editions de l'Harmattan la réimpression de "La Paix calomniée" elle-même, avec une préface nouvelle "réactualisante", excellentement rédigée par Vincent Duclert. L'ouvrage est paru en juin 2002.

Comprenons bien qu'il s'agit du débat fondamental, au vu des erreurs du passé, sur le sort à réserver à l'Allemagne une fois vaincue (ce dont Étienne ne douta jamais). Keynes avait été l'exemple parfait des Anglo-Saxons obnubilés par la reprise d'une économie forte en Allemagne, seule puissance économique forte au coeur de l'Europe, après la dislocation de l'Autriche-Hongrie et la fuite de la Russie dans son aventure bolchévique inquiétante.

Keynes, membre de la délégation économique anglaise à la Conférence de la Paix, avait noué des relations très personnelles avec l'Allemand Melchior, chef d'une délégation



Étienne Mantoux (1913-1945). Cette photo prise à Londres en 1943 se trouvait dans le hall de réception de la base aérienne « Lieutenant Étienne Mantoux », inaugurée le 26 mai 1988 aux Mureaux (Yvelines), et supprimée en 1999.



Ce tableau de F. Dartois représente l'avion du capitaine Jean Callet et du lieutenant Etienne Mantoux, venu, à la demande de Leclerc, larguer sur Paris le 24 août 1944 un tract annonçant : « Tenez bon ! Nous arrivons ! »

### La Paix calomniée, ou les conséquences économiques de M. Keynes

par Etienne Mantoux, docteur ès-Sciences Economiques, diplômé de Sciences politiques et de London School of Economics, lieutenant FAFL, mort pour la France le 29 avril 1945 dans les rangs de la 2<sup>e</sup> Division Blindée.

(Editions de l'Harmattan, 2002, avec préfaces de Raymond Aron et de Vincent Duclert, professeur agrégé à l'École des Hautes Etudes de Sciences sociales - 329 pages ; 29 Euros).



Le 25 août 1944 devant la gare Montparnasse : le lieutenant Mantoux (à droite), de l'escadrille de Piper Cubs de l'état-major de la 2<sup>e</sup> DB, porte à la Chambre des députés le texte de la reddition de von Choltitz. Un officier de l'état-major de von Choltitz l'accompagne. Cette image est extraite d'une séquence cinématographiée des archives de l'US Army utilisée par FR3 dans deux documentaires diffusés en 1994.

parallèle allemande (il a écrit plus tard : "J'étais comme amoureux de lui" !) (cité dans la préface du récent "Keynes Bainville" de Gallimard). Il se nourrissait de chiffres fournis par celui-ci, tendant à présenter l'Allemagne comme une victime étranglée, tandis qu'il étalait son mépris non seulement pour les trois Grands (Clemenceau, Lloyd George et Wilson), qui avaient la charge de construire la paix, mais même pour ses partenaires, les experts économiques français.

L'enjeu de tout cela était politique ; on vit les Etats-Unis vertueux s'écarter de la "criminelle vieille Europe", citant notamment le livre de Keynes lors du rejet du Traité de Versailles par leur Sénat. L'aveuglement britannique dura bien au-delà de l'arrivée d'Hitler. Encore en 1938, au lendemain de la capitulation de Munich, le Premier ministre Chamberlain revenait d'un ultime tête-à-tête avec Herr Hitler, en brandissant triomphalement un tout nouveau chiffon de papier anglo-allemand !

Dans quelles conditions Etienne Mantoux a-t-il écrit son livre révélateur ?

Lieutenant aérostier de réserve, posté dès septembre 1939 devant Sarreguemines, il ramenait, sur ordre, en juin 1940, son unité intacte jusqu'à Toulouse, courait à Port-Vendres pour voir seulement le dernier destroyer anglais s'éloigner, et revenait à Lyon ronger son frein - passant rapidement son doctorat (de Sciences Economiques). Dès avril 1941, l'offre imprévue d'une Bourse Rockefeller d'études aux Etats-Unis

lui ouvrait le chemin vers la France libre. Parti avec un visa régulier de Vichy (!), il se voyait, à l'arrivée, intimer l'ordre de ne pas continuer aussitôt sur Londres, mais de "jouer le jeu" en exécutant d'abord un travail crédible.

Il nous a laissé une note sur ce moment difficile :

".. Déjà, dans une lettre publiée par le *Manchester Guardian* le 5 octobre 1939 (signée Ex-Civilian) j'avais protesté vigoureusement contre l'opinion reçue concernant le Traité de Versailles. Pour guérir le mal à fond, il fallait aller plus loin... faire "e que personne n'avait encore fait, **battre Keynes sur son propre terrain**, se prendre corps à corps avec l'œuvre... J'avais conscience, en entreprenant ce travail, pour lequel je me sentais plus qualifié que tout autre, que je rendais un service non négligeable à mon pays ".

C'est bien ce qu'en jugea René Plevin, qu'Etienne rencontra à Washington, en mission, de même qu'André Istel, délégué de la France libre à New York.

Ses scrupules ainsi calmés, Etienne travailla d'arrache-pied dans le silence du bureau qu'on lui donna au Graduate Institute for Advanced Study de Princeton ; bureau qui, par le hasard des choses, jouxtait celui occupé par... Albert Einstein !

"Nous échangeons le matin de banales remarques sur le temps de la journée. Je me consolais d'ignorer à jamais sur quoi il travaillait, à l'idée que lui-même n'en savait pas plus



Monument dédié au lieutenant des FAFL Etienne Mantoux, mort pour la France en éclaireur de la 2<sup>e</sup> DB près de Dilligen (Bavière) le 29 avril 1945. Depuis 2000, ce monument a été transféré sur la base aérienne de Compiègne, où stationne « l'escadrille Lieutenant Etienne Mantoux ».

sur ce que je faisais !" (Nous savons qu'Einstein était alors au coeur du projet Manhattan sur la bombe atomique !).

Son manuscrit à peu près achevé, Etienne s'embarquait début 1943 de New York, s'engageant aussitôt arrivé dans les FAFL. Hélas, son excellent anglais le fit affecter, malgré ses protestations, comme Air Controller, dont les Anglais manquaient, donc comme rampant. Il "fit" ainsi des bases RAF du nord au sud de l'Angleterre, avec, pendant un temps, le service de la base du goupe Lorraine, du colonel de Rancourt, à Yateley (Surrey).

Ce n'est qu'à la force du poignet qu'il arracha une place de navigateur dans la compagnie de Piper Cubs du commandement de la 2<sup>e</sup> DB. Il rejoignit celle-ci avant Alençon, aussitôt opérationnel.

C'est aux approches de Paris qu'il donna déjà sa mesure, seul volontaire pour accompagner son chef, le capitaine Callet, pour porter, sur ordre de Leclerc, le message de celui-ci aux Parisiens combattants, encerclés dans la préfecture de Police : "Tenez bon, nous arrivons" (24 août 1944). L'avion revint, criblé d'obus, son train arraché. Une plaque blanc et or commémore cet exploit sur le mur de la préfecture, inaugurée par Leclerc lui-même.

Le lendemain, choisi parmi neuf officiers pour porter aux neuf points d'appui allemands dans Paris les ordres de capitulation signés du général von Choltitz, il alla prêter main-forte au lieutenant de vaisseau Philippe de Gaulle, devant la Chambre des députés, et y obtenir la capitulation, sans effusion de sang, de 480 officiers et hommes de rang.

La suite n'est qu'une série incessante de missions aux avant-postes : 144 au total. A Strasbourg, atterrissant par erreur devant un fort allemand, il vit son avion partir en flammes, n'en sauvant que le poste radio.

Connu déjà, d'avant guerre, de beaucoup de jeunes hommes alors en pleine ascension politique, il se vit offrir, par quatre fois, des postes civils immédiats : Michel Debré, commissaire de la République, lui proposait une préfecture. Tel autre, une direction de l'UNRRA.

Louis Joxe, secrétaire général du gouvernement provisoire, lui demanda par deux fois de revenir prendre la direction de son Cabinet.

Etienne écarta toutes ces offres, disant : "Je veux terminer cette guerre en combattant, sur le sol allemand".

C'est là qu'il est mort, à huit jours de la capitulation allemande finale. Il comptait quatre citations à l'ordre de l'armée, la Légion d'honneur lui étant décernée à titre posthume.

Il aurait indubitablement été un des reconstructeurs de la France renaissante, a écrit de lui un parlementaire anglais, président du parti travailliste, et son ancien professeur à Londres.

Michel Debré, René Pleven, Louis Joxe, René Cassin, les généraux Leclerc et Koenig, à l'étranger le Chancelier de l'Échiquier britannique Hugh Dalton, le premier canadien Mackenzie King, le Premier tchécoslovaque Bénéš, et tant d'autres qui l'avaient rencontré, ont écrit leur émotion et leur hommage devant sa disparition.

L'armée de Terre a donné son nom à l'actuelle Escadrille d'hélicoptères de l'armée de Terre (ALAT), et a repris la garde, à Compiègne, du monument à son effigie et à la grande croix de Lorraine brisée, qui avait d'abord été créée à la Base aérienne des Mureaux, elle-même baptisée à son nom en 1988 avant d'être dissoute en 1999.

**Jacques Mantoux**

Ancien lieutenant au 1<sup>er</sup> RA - 1<sup>er</sup> DFL



Le Lieutenant Mantoux en préparation de mission aérienne avec son chef, le capitaine Callet.

## Évadés de France

### Un dîner de famille à la Maison-Blanche

par Jean WOIRIN

Quand nous voulons retenir avec nous ceux qui nous précèdent, c'est un peu nous-mêmes que nous voulons protéger de la mort. Comme si, entre nous et cette mort qui se rapproche, leur vie demeurerait, tel un témoin précurseur, un écran protecteur. C'est un peu ce que je fais avec ma mère, chaque fin de semaine où je vais la voir, lui donner son déjeuner du samedi. Elle m'accueille en reconnaissant d'abord son père ou le mien, car, moi aussi, j'ai vieilli, et, peu à peu, se retrouve dans la suite des temps, et me dit avec son merveilleux sourire : "tu es mon fils chéri..."

Comme il y a loin de cette mère aujourd'hui très âgée, grabataire, mais qui a gardé la finesse de ses traits, la douceur de sa peau presque sans rides, ses beaux yeux bleus qui vrillent leur interrogation au-delà des vôtres, et les cheveux, bien que blanchis, sur lesquels on imagine encore le "barbichet" de la Limousine..., comme il y a loin, de cette vieille dame si démunie, à la Saint-Quentinoise dans l'éclat de sa maturité qui, un matin de juin 1940, entraîne, derrière elle et ma soeur, l'officier allemand qui vient de les aborder dans la rue, tout courtoisie et sourire :

"- Pourquoi nous ignorer, Madame, nous venons à vous en amis !

- En amis ! Vraiment ? Eh bien, Monsieur, suivez-moi, je vais vous montrer de quoi sont capables "les Amis"..."

Et de se diriger, depuis la rue du Palais de Justice, par la rue de la Croix Belle Porte, vers la vieille basilique de Saint-Quentin, où tous trois arrivent devant le porche.

Ce qu'ignore le sémillant officier allemand, en suivant les pas de ma mère et de ma soeur, c'est que ma mère vient de déchirer à la figure de l'officier de garde allemand son "ausweis" d'entrée à l'hôpital auxiliaire de Saint-Quentin, mon ancien lycée, exaspérée que l'on refuse à sa fille, elle aussi infirmière bénévole - et le planton la voit passer tous les jours - l'entrée à l'hôpital, faute de l'"ausweis" oublié à la maison, à plus d'une demi-heure de marche... En sus de sa détresse de française au long de ces longs jours de juin 1940, ma mère est donc plus qu'irritée par ce dernier incident. Et elle montre à l'officier le panneau de toile sur lequel on lit, en noir sur blanc, l'avis aux passants et touristes : "Visiteurs, n'oubliez pas qu'avant de quitter la ville en octobre 1918, les Allemands avaient pratiqué dans tous les piliers et parties essentielles de la basilique quatre-vingt-deux trous de mine. L'édifice aurait été anéanti complètement si les Français n'étaient arrivés vingt-quatre heures avant le moment prévu par l'ennemi".

L'officier allemand a lu, en faisant effort pour bien comprendre. Il pâlit, se redresse, fait face, s'immobilise en un salut quasi mécanique pendant que claquent très fort les talons qui se rassemblent :

"- Madame, mon service m'appelle, je m'excuse !

- Laissez-nous ce soin", répond ma mère, dans l'émotion du moment...

Trente-six heures plus tard, tous les trous des piliers de la basilique étaient rebouchés.

\*  
\* \*

C'est le récit que je fais, le 10 mars 1945, autour de la table de famille de la Maison-Blanche. Je le fais dans mon anglais approximatif. Pourtant, les convives m'écoutent avec attention, le Président d'abord. Lui qui, depuis le début du repas, tient ses invités sous le charme de sa parole. Impossible de ne pas percevoir à l'évidence que c'est son habitude d'être le premier et d'accaparer l'attention, mais il m'écoute... Mme Roosevelt aussi. C'est elle qui m'a fait inviter et visiblement elle est contente que son protégé français, si maigre sous l'uniforme bleu foncé de l'armée de l'Air, justifie devant son entourage l'invitation qu'elle lui a faite, sur la simple recommandation d'une amie de collègue. Il y a là aussi M. Mackenzie King, le Premier ministre du Canada, à la droite de Mme Roosevelt, et le Président le reçoit aujourd'hui pour lui dire ce qui vient de se passer à Yalta. Egalement à cette table, Robert Murphy - chargé par le Président de coordonner diplomatie américaine et opérations militaires alliées contre l'Allemagne -, ainsi que la soeur, la fille et le gendre du Président...

Je me tais, un peu étonné de mon propre élan, mais fût-ce en anglais, j'ai parlé d'abondance sur un sujet qui m'est cher.

Madame Roosevelt rompt le silence :

"J'espère rencontrer votre mère, quand je retournerai en Europe..."

La conversation générale reprend. Puis le Président raconte au Premier ministre du Canada ses difficultés pour éveiller un écho de sympathie chez Staline.

Mes yeux sont rivés sur Roosevelt. Une telle "aura" émane de lui : ce n'est pas sa fonction, ce n'est pas qu'il soit aujourd'hui l'être humain sans doute le plus puissant sur terre, c'est surtout son charme, plus encore son charisme. Sans doute aussi l'exercice du pouvoir, l'habitude que tous l'écoutent... Elle est bien oubliée, la chaise roulante sur laquelle, tout à l'heure, on le reconduira au Bureau Ovale où je lui ai été présenté à mon arrivée. Il est la démonstration vivante que l'épreuve physique et morale, si redoutable soit-elle, trempe l'homme de caractère. Frappé de poliomyélite à quarante ans, il a lutté physiquement et moralement contre la mort. Effort après effort, il a retrouvé sur le plan physique une certaine indépendance des jambes. Au moral, il a utilisé la période d'inaction forcée de cette longue maladie pour devenir plus humain, pour se cultiver dans l'espoir d'un avenir politique. En accord avec sa propre maxime de courage : la seule chose à craindre, c'est la crainte elle-même...

Je pense à l'homme, et je suis mal la conversation : ses propos sont bien rapides pour moi. Je parle de temps à autre

à la soeur du Président, ma voisine de gauche. Et Robert Murphy, à ma droite, s'intéresse à mon passage au Maroc en 1940 et 1941. Il y était consul des Etats-Unis à l'époque où son pays pariait encore sur le régime de Vichy...

Le dîner, assez simple, est presque terminé. M. Mackenzie King, qui sait que je viens de finir mon entraînement de pilote dans le Nord-Ouest du Canada, pas très loin de Prince Albert, dont il est sénateur, m'interroge :

" - Vous venez de passer un an au Canada, dites-nous vos impressions ?"

Toute une longue année, en effet. Je voudrais lui dire, au moment où l'avance alliée se poursuit en Europe à coups de bottes de sept lieux, sous la boutée des chars, à quel point il est déprimant, pour nous qui avons quitté la France en 1942 ou avant, retenus dans les prisons d'Espagne ou échappés par mer depuis la Bretagne, d'être si longtemps éloignés des combats.

Au Canada, la Royal Canadian Air Force joue simplement sa part dans cette sorte de rouleau compresseur pour l'entraînement aérien qu'est le "Commonwealth Training Scheme". N'empêche que nos compatriotes, arrivés aux Etats-Unis en même temps que nous au Canada et pour ce même entraînement, sont déjà repartis en Europe, et affectés en escadre !... Mais ce n'est pas le moment de s'indigner, surtout après l'événement, et je me lance dans l'incontroversé : "J'ai passé le printemps et l'été dans les plaines à blé de l'Alberta, en vue des Montagnes Rocheuses. L'automne et l'hiver, c'était dans le Nord du Saskatchewan, au milieu d'une nature extraordinairement belle. Mais quel dommage que l'entraînement soit si long quand les pertes de chaque jour dans nos groupes de chasse ne sont pas toujours comblées faute de jeunes pilotes. J'ai aimé les Canadiens que j'ai connus, directs et hospitaliers. Pour un homme de la vieille Europe, quelle chance d'aller à la rencontre d'un pays neuf, j'aimerais y revenir plus tard !..."

J'ai répondu tout à trac, avec des évidences - une sorte de "lettre de château" en remerciement de l'hospitalité canadienne -. Et tout à l'heure, avant son départ, M. Mackenzie King m'invitera à regagner Ottawa avec lui en avion le soir même. Je décline à regret cette offre car mon bagage est à New York et ma permission aux Etats-Unis doit se prolonger quelques jours encore...

\*  
\* \*

Je ne m'attendais pas à être interrogé sur le Canada, et les réponses que j'avais préparées, c'était plutôt sur le général de Gaulle. La veille, à New York, un officier général de l'armée de l'Air m'avait dûment chapitré à ce sujet : "Vous êtes le premier Français à être reçu à la Maison Blanche depuis que le Général, invité par Roosevelt, à son retour de Yalta, à le rencontrer à Alger, lui a répondu que si lui, de Gaulle, en était averti, il prendrait toutes dispositions pour recevoir officiellement en terre française le Président des Etats-Unis. Roosevelt, bien sûr, a été furieux de ne pas apparaître comme maître de ses mouvements sur une terre qu'il venait de faire libérer ; il en a même fait des gorges chaudes avec son entourage : "le général de Gaulle était tellement pris, il n'avait même pas le temps de me voir !"

Alors, attention! Méfiez-vous. Si vous devez parler de la France, ne vous compromettez pas ; vous ne pécherez pas

contre le devoir français en disant au Président : "il n'y a qu'un chef en France, le général de Gaulle. Et si l'on vous parle de la Conférence de San Francisco<sup>(1)</sup>, expliquez pourquoi la France, au lieu de prendre sa part à l'organisation de cette conférence, a préféré le statut de simple participant, ne voulant pas s'associer aux décisions prises sans elle à Yalta par les Trois Grands... Le Président revient de Yalta, vous apprendrez sûrement des choses intéressantes !"...

\*  
\* \*

Eh bien, pendant tout ce dîner, le nom de de Gaulle ne sera jamais prononcé. Est-ce parce que je porte sur mes ailes de poitrine la Croix de Lorraine ? Est-ce parce que Mme Robinson, l'amie de collègue de Mme Roosevelt, grâce à qui j'ai été invité ce soir, a prévenu que j'étais un "Free French", que je venais d'Angleterre ?... Peu importe... Le général de Gaulle, du reste, je ne l'ai vu qu'une fois, de très loin, en mai 1943, dans la cale d'un bateau américain en rade de Gibraltar. Nous étions rassemblés là, un grand nombre de jeunes Français enthousiastes, à peine sortis des prisons d'Espagne, extraordinairement émus à l'évocation de la patrie occupée, et nous avons entendu ce grand homme maigre nous lancer, les bras levés dans une attitude qui deviendrait légendaire : "Je vais à Alger pour faire l'unité française avec le général Giraud"...

Quant aux vues de certains Canadiens français sur de Gaulle, j'ai eu l'occasion, au début de 1944, rendant visite à l'évêque de Moncton, en New Brunswick, d'être surpris par la réaction passionnée du prélat alors que j'essaie d'expliquer tout ce que de Gaulle représente pour les Français, notamment ceux qui vivent dans la zone interdite de la France occupée. Et ce jour-là, qui sait ? peut-être mes parents, ou leurs amis, relais d'un réseau d'évasion vers l'Espagne des aviateurs alliés "descendus" au-dessus de la France, hébergent-ils un de ses compatriotes, Canadien français comme lui ? L'évêque me lance à la figure cette affirmation qui me laisse pantois : "Mais votre de Gaulle, c'est l'antéchrist !". Je prends congé en ignorant l'anneau épiscopal sur la main qui m'est tendue...

Quant à Roosevelt, je me suis encore rappelé ce matin, à New York, bien en avance sur mon horaire, attendant le départ du train à la "Grand Central Station", que, si le Président des Etats-Unis a le soutien de la majorité de ses concitoyens, tous ne sont pas acquis à ses vues, loin de là. J'ai encore aux oreilles la diatribe de cet industriel américain, "roi du caoutchouc synthétique", chez qui, l'été dernier, lors d'autres vacances forcées à l'issue du pilotage élémentaire sur Cornell, je suis allé passer quelques jours. C'était dans un ranch immense, près de Santa Barbara, au Sud de San Francisco, et je me reposais au soleil de Californie, m'efforçant d'oublier l'amertume d'être là, inutile et oisif, pendant une phase vitale de la guerre. Mon hôte, fin et cultivé, m'avait beaucoup surpris : "J'ai fait lancer par avion, sur le territoire des Etats-Unis, des tracts annonçant la guerre économique, puis la guerre totale, qu'allait nous faire le Japon. J'ai annoncé le désastre

(1) Au cours de cette Conférence devait être créée l'Organisation des Nations Unies (ONU).

économique et la décadence morale où nous entraînait Mr. Roosevelt, en faisant secourir tout le monde par l'Etat au lieu de laisser les gens de ce pays s'aider eux-mêmes..."

Six mois plus tard, je n'ai donc pas oublié que certains grands industriels et, de manière générale, beaucoup de tenants de la société libérale, ne sont pas des Rooseveltiens convaincus, tant s'en faut. En revanche, sans doute la masse des Américains et, bien sûr, tous ceux qui ont bénéficié du New Deal, des rapports nouveaux entre Capital et Travail, sont avec lui dans la lutte contre des injustices sociales trop criantes...

\*  
\* \*

Oui, je savais déjà tout cela quand j'ai eu la surprise, à mon hôtel de New York, du coup de téléphone de Mme Robinson : "Aimeriez-vous prendre le thé demain après-midi à la Maison Blanche ?".

Et lors de son second appel téléphonique, un quart d'heure plus tard : "Non, ce n'est pas à un thé que vous êtes convié, mais à un dîner de famille, demain soir à sept heures. Vos compatriotes n'ont pas le culte de l'exactitude, mais vous serez à l'heure, n'est-ce pas ?"...

Le lendemain, j'avais bien garde d'être à l'heure. J'avais marché et marché dans Washington, visité les monuments construits par Lenfant, couru après un col blanc pour ma chemise d'uniforme, pensant longtemps qu'il n'y avait dans cette ville que des magasins pour femmes ! Bien avant l'heure fixée, regardant la statue de Rochambeau dans Pennsylvania Avenue, à l'arrière de la Maison Blanche, j'attendais dix-neuf heures pour me présenter à la grille d'entrée. Le gardien se montra obligeant, mais il était vraiment navré : Mme Roosevelt, pas encore de retour d'un congrès à Philadelphie, attendait une femme, lieutenant de la Marine française, alors que, malgré mon prénom féminin de "Jean", j'étais un homme, et de l'armée de l'Air, pas de la Marine !... Heureusement, Robert Murphy arrive sur ces entrefaites, s'explique pour moi, et c'est avec lui que je suis la longue allée en arc de cercle qui conduit au péristyle de la Maison Blanche. On m'indique, après que j'aie laissé casquette et manteau, la disposition des places, tout à l'heure, pour le dîner. C'est encore avec Robert Murphy que je monte l'escalier jusqu'au premier étage et que je pénètre avec lui dans le Bureau Ovale du Président. Celui-ci nous accueille derrière une grande table d'acajou, recouverte de documents, de journaux, et chargée sur le côté d'un plateau garni de verres, avec tout ce qu'il faut pour des cocktails. Le Président mélange lui-même trois dry Martini et je ne suis pas encore revenu de mon émotion d'être là, je n'imagine pas que les instants qui vont suivre, où je vais m'entretenir avec lui, seront le sommet de ma visite ici.

J'ai tout le temps d'examiner sa figure large et maigre, le grand front marqué de rides sous les cheveux fins et très blancs. Il me regarde droit dans les yeux sous les verres de son pince-nez, tout d'un coup rejetant la tête en arrière dans une attitude de fermeté et d'espoir. Et comme les déficiences de mon anglais me rendent visiblement perplexe, il entrecoupe son propos de mots d'explication en français, prononcés avec un fort accent américain :

"Je connais bien la France, sans doute mieux que vous, car je l'ai parcourue à bicyclette, quand j'étais jeune". Et je puis mieux comprendre, aujourd'hui, - avec ma propre expérience des limitations physiques qu'apportent les années -, l'accent de quasi-triomphe avec lequel le Président me répète, en français cette fois : "à bicyclette". Car il est devant moi, paralysé depuis plus de vingt ans à partir du bas de la poitrine par la poliomyélite, et il éprouve une grande joie à rappeler ces jours de sa jeunesse et surtout de sa liberté complète de mouvement.

Il me raconte ensuite que, voici quelques jours, lorsqu'il a invité le roi d'Arabie à s'entretenir avec lui à bord du croiseur sur lequel il revenait de Yalta : "The King of Arabia came aboard the ship with three hundred sheep". Comme manifestement je "nage" entre "sheep" et "ship", le Président ponctue en français, avec un grand rire : "trois cents moutons !". En effet, tous ces moutons sacrifiés sur un bateau, cela a dû faire un méchoui extraordinaire !

Après une gorgée de dry Martini, mon interlocuteur passe au Maroc, sachant l'intérêt de Robert Murphy pour ce pays et là, sans doute, oublie-t-il que je suis Français, tant il est pénétré de la justesse de ses vues sur le sujet ! "J'ai dit au Roi du Maroc : Laissez donc les Français, nous nous chargerons de l'exploitation de votre sous-sol, de vos richesses minières, de la prospection du pétrole, nous sommes mieux outillés qu'eux, vous en aurez plus d'avantages"... Je ne réagis pas, j'enregistre. C'est ma première réalisation de la politique dirigée contre les anciens pays colonisateurs, visant à la conquête de nouveaux marchés extérieurs, que les Etats-Unis vont mener après la guerre. Pour ma part, j'ai vécu au Maroc, j'y ai souffert des inégalités entrées dans leurs traditions et préjudiciables aux Marocains, moi-même protestataire parfois devant elles. Mais j'ai aussi bénéficié, avec les Marocains, de l'oeuvre de civilisation, dans le respect de la culture et des traditions du pays, menée sous l'égide de Lyautey... Je suis donc mal à l'aise, à la suite de cette dernière précision, à laquelle Robert Murphy donne la suite prudente à attendre d'un diplomate en présence d'un tiers étranger... Mais, déjà, on vient chercher le Président, l'emmener dans sa chaise roulante jusqu'à l'ascenseur pour le dîner. Nous nous y rendrons par l'escalier...

\*  
\* \*

Plus tard, cette nuit-là, après avoir quitté la Maison Blanche, à la fenêtre du train qui me ramène vers New York, je m'efforce de revivre les moments-clés de cette soirée inhabituelle. Inhabituelle dans ma vie de pilote à l'entraînement, pendant que mon pays est libéré, à six mille kilomètres de là, et pour une part importante, grâce à l'action personnelle et au pouvoir de l'homme que je viens de rencontrer... Les jours s'ajoutent aux jours et passent, non, c'est nous qui passons. Et ces moments exceptionnels qui ne se présenteront plus, et que nous espérions fixer dans l'acuité de notre perception d'alors, les voilà aussi évanescents, ou presque, que les plus routiniers du plus quotidien de nos jours...

Jean Woirin  
(avec l'autorisation de l'auteur)

## Empire

# Les ralliements à la France libre au Niger-Est (1940-1942)

par le colonel M. CARLIER

Au Niger-Est, le plus grand nombre des Européens en service au bataillon de Tirailleurs sénégalais n°3 (BTS n°3), puis au régiment de Tirailleurs sénégalais des confins nigériens (RTSCN) qui lui avait succédé, se sont confinés dans une passivité certaine, volontaire ou non, jusqu'au débarquement en Afrique du Nord en novembre 1942, date à partir de laquelle les autorités d'AOF rejoignaient la France combattante.

Toutefois, une infime minorité d'entre eux désirent poursuivre sans attendre la lutte contre l'Allemagne, ils ne seront pas nombreux contrairement à ceux qui feront le chemin inverse, tentèrent de rejoindre ceux qui résistaient encore, d'abord les Anglais au Nigéria, puis Le Tchad lorsque ce territoire se rallia à la France libre le 26 août 1940.

Les premiers à franchir le pas ont été ceux dont la position géographique permettait de gagner le Nigéria, la colonie anglaise la plus proche. Ce sont d'abord les officiers de la 2<sup>e</sup> compagnie du bataillon mobile n°3 qui stationnait à Tadélaka<sup>(1)</sup>. Compte tenu de la spécificité de leur unité, ils disposaient de véhicules. Ils tentèrent dès le 23 juin 1940 de rejoindre le Nigéria alors que l'armistice avec l'Allemagne venait d'être signé la veille et que celui avec l'Italie ne le sera que le lendemain. Dans la soirée, les lieutenants Despian<sup>(2)</sup>, Revault d'Alones et Hugo, quittaient leur cantonnement avec 22 gradés et Tirailleurs à bord de trois camions. Le 25 juin, alors qu'ils étaient en territoire nigérien, les autorités anglaises les remettaient à la disposition du lieutenant-colonel Guilbaud qui s'était déplacé dans ce pays<sup>(3)</sup>. De retour à Zinder, ils faisaient l'objet d'une procédure visant à leur comparution en "conseil de guerre". Mutés à titre disciplinaire vers d'autres territoires, le lieutenant Hugo l'étant au Dahomey, ils profitaient de leur déplacement pour repasser au Nigéria. Les lieutenants Courant et Langlois de Bazillac qui devaient se trouver dans le même convoi, se joignaient à eux. Cette fois-ci les autorités anglaises se montrèrent plus compréhensives.

(1) - Tadélaka est un puits situé à 280 km au nord de Zinder sur la piste Zinder-Agadez.

(2) - Il sera tué au cours des opérations menées au Gabon par la France libre.

(3) - Paillat Claude, *Dossiers secrets de la France contemporaine*. Tome VI. L'Occupation. Robert Laffont. 1987. p. 75, note 24. Rapport du général Barrau (sans référence). Le général Barrau commandant supérieur des troupes de l'AOF disposait à son état-major d'un officier de liaison britannique. Agissant par son intermédiaire, il obtenait le renvoi des officiers qui s'étaient rendus au Nigéria : "le major anglais m'offrit de télégraphier au gouverneur du Nigéria pour le prier de renvoyer (ces cadres français) à leurs chefs ; il en fut ainsi".

(4) - Témoignage écrit de l'adjudant-chef Godard - section des Transmissions du BM 4, non daté, rédigé vraisemblablement après la guerre. Remis à l'auteur par M. Combez rédacteur du bulletin trimestriel de la 1<sup>re</sup> Division française libre : "Le combattant de la première division française libre".

(5) - CAOM, Affaires politiques 634. Rapport n° 39 de l'administrateur des colonies Bourgeois-Gaverdin sur les événements de 1940 en date du 8 août 1941.

Le 16 juillet, ils étaient suivis par le sergent Godard qui, avec d'autres personnels du poste de radio militaire de Zinder, tentait de franchir la frontière nigérienne. Il était le seul à mener à terme cette tentative, les autres ayant été interceptés par une patrouille française lancée à leur poursuite, qui n'avait pas hésité à ouvrir le feu<sup>(4)</sup>.

Il faut attendre près d'un mois pour que se réalisent d'autres ralliements. Il s'agit le 12 août 1940, du sergent Morgand dont on ne connaît rien de son passage au Nigéria. Le 15 août, l'adjudant Castaudet chef du poste de radio militaire de Zinder qui avait été inculpé à la suite de sa tentative du 16 juillet, s'exfiltrait au Nigéria en passant à hauteur de Birni-N'Konni lors de son transfert. Le lieutenant Corlu chef du goum du groupe nomade d'Agadez le suivait peu de temps après au même endroit. Ayant reçu la mission de reconnaître les pâturages de l'Air, il gagnait à chameau le Nigéria le 16 août 1940.

Les éléments des confins perdus dans les sables, rongeaient leurs freins. Le ralliement du Tchad à la France libre le 26 août allait changer le cours des choses. Quelques personnels du groupement du Kaouar, empruntant les moyens dont ils pouvaient disposer, certains en véhicule, d'autres à chameau, rejoignaient le Tchad. Les premiers ont été les sergents Thuilliez, Brousse et Voinot de la 7<sup>e</sup> compagnie portée. Ils sont partis le 1<sup>er</sup> septembre 1940 pour Zouar avec un véhicule de leur unité. Ils étaient suivis le lendemain par le lieutenant Ohrel adjoint au commandant de cercle de Bilma qui cheminait à chameau jusqu'au Kanem. Deux jours plus tard, c'était au tour du sergent-chef Vigneux et du sergent Butet affectés aussi au cercle de Bilma qui empruntaient la même voie, également à chameau. Ils ne s'étaient pourtant pas concertés, chacun cherchant à préserver le secret, facteur de réussite compte tenu du contexte. Quelques jours après, le sergent-chef Sansonetti de la 7<sup>e</sup> CP alors qu'il se trouvait à Myrriah (20 km sud-est de Zinder), tentait avec quelques camarades de s'exfiltrer vers le Nigéria ; il était le seul à réussir à franchir la frontière. Pendant le même temps, les soldats Beauclair, Bijon et Gairaud du peloton d'automitrailleuses qui venait de s'implanter en partie à Myrriah, s'avéraient plus chanceux et rejoignaient le Nigéria.

C'étaient les derniers du groupement du Kaouar dissous à partir d'août 1940. Mais les ralliements n'en continuaient pas moins ailleurs même si les mesures de surveillance devenaient de plus en plus contraignantes. Le 20 août, un caporal dont on ne connaît pas le nom, en service sur les chantiers de piste, rejoignait le Nigéria. Le capitaine Allégrini, commandant le groupe nomade de Bilma, gagnait le Tchad en espérant que son unité le suivrait mais le lieutenant Lagarde s'y opposait<sup>(5)</sup>. Accompagné du soldat Tanko, vraisemblablement un tirailleur nigérien, le brigadier-chef Priez (ou Pérez) de la 3<sup>e</sup>

compagnie de transport d'Agadez dont le camion était conduit par le canonnier Guigon, brûlait le 27 septembre l'étape de Dirkou lors de la liaison de ravitaillement en provenance d'Agadez et arrivait à Zouar.

Venant du sud algérien, le chef d'escadron Lanusse, officier des affaires indigènes au Maroc, et les aspirants aviateurs Brisdoux Galloni d'Istria, Louchet ainsi que Jourdain, traversaient en mai 1941 le nord du Niger en véhicule et à la suite d'une panne se portaient à pied sur Wour le premier poste tchadien en échappant aux patrouilles françaises. Leur arrivée à Zouar coïncida avec le passage du général de Gaulle.

Enfin les aspirants Lebrun et Lucchési du groupe nomade de N'Guigmi étaient les derniers en octobre 1942 à rejoindre le Tchad.

Les péripéties qui émaillent ces ralliements demeurent, malheureusement à quelques exceptions près, du domaine de l'inconnu faute d'avoir été recueillies en temps opportun et à

la postérité ne restera que le qualificatif de "déserteurs" mentionné dans le journal de marche de leur formation. Leur geste qui demandait un courage certain, mériterait qu'un effort soit entrepris au titre du devoir de mémoire.

## Avis de recherche

Suite à la parution de l'article sur les ralliements à la France libre au Niger-Est, le colonel (ER) M. Carlier recherche dans le cadre d'une étude consacrée à ce sujet, les témoignages de ceux qui auraient connu leurs auteurs et plus particulièrement ceux, dont il n'a pas encore retrouvé la trace à ce jour :

sergents Morgand, Voinot, brigadier-chef Priez ou Pérez, soldats Bijon, Gairaud, Tanko.

Adresse : 3, avenue Gambetta, 84160 Cadenet.  
Téléphone : 04 90 68 30 53.

## Défense

# Plaidoyer pour un porte-avions nucléaire

par le vice-amiral d'escadre (CR) Émile CHALINE

Comme tous les marins français, j'ai partagé la fierté qu'a éprouvé le Chef d'état-major de la Marine, au retour de l'océan Indien du groupe aéronaval formé autour du porte-avions nucléaire *Charles de Gaulle*. La première mission opérationnelle de la TF 473 (opération Héraklès), dont un numéro spécial de *Cols Bleus* a rendu compte, est une éclatante réussite. Nos moyens ont été engagés à un niveau supérieur et constituaient l'essentiel de la participation européenne aux côtés des forces américaines. Tous les spécialistes s'accordent, les Américains les premiers, pour reconnaître que la participation française, essentiellement aéronavale, a été un élément important de la coalition qui est intervenue en Afghanistan et que le *Charles de Gaulle* est un outil remarquable.

Aussi, quelle n'est pas ma surprise de lire dans la presse que "s'agissant du choix du nucléaire pour la propulsion du futur porte-avions qui doit être mis à la mer d'ici à 2015, rien n'est décidé". J'apprends qu'on aurait confié à un comité Théodule le soin de décider entre trois options : un porte-avions nucléaire du type *Charles de Gaulle*, un porte-avions conventionnel construit en coopération avec les Anglais, un porte-avions conventionnel construit en national.

Je sais bien que l'Histoire est un éternel recommencement, mais franchement je crois rêver. Pour l'édification du lecteur de *Marine*, je vais me reporter 25 ans en arrière... J'étais à l'époque attaché naval près l'ambassade de France à Washington. La scène se passe à Washington DC avec trois personnages principaux, le Président des Etats-Unis, le patron de la Marine américaine et le Directeur de la division navale des réacteurs nucléaires.

\* \*

A mon arrivée, en août 1974, le président Nixon venait de démissionner. Il était convaincu de l'importance d'une défense forte et ne lésinait pas sur les moyens à lui consacrer. Son départ n'allait pas être sans conséquences sur l'avenir de la Marine américaine.

Sous la présidence de Ford, le vice-président, qui lui avait succédé, j'assiste à un régime de transition, caractérisé par l'immobilisme et même une certaine paralysie de l'Etat. Les services liés aux Finances paraissent prendre un pouvoir considérable, jouant le rôle de véritables administrations parallèles, remettant en cause les décisions ou les propositions du Pentagone. Certains fonctionnaires, comptant de longues années de service et ayant donc acquis une autorité naturelle, en profitent pour imposer à leur ministre leur point de vue et ce sont leurs idées qui l'emportent. La parole magique qu'ils utilisent est : "La position de l'administration est que..."

En réalité, cette position ne représente généralement que le point de vue personnel du fonctionnaire en question, mais celui-ci la présente comme la loi. L'argument clé est qu'il faut être économe ; or, en suivant cet argument, on remet en cause des décisions politiques fondamentales. Cependant, dès que la phrase magique a été prononcée, le gouvernement, le ministre, les services d'exécution se soumettent. Aujourd'hui, ne cherchons pas très loin, c'est le refrain que nous joue la commission de Bruxelles.

Lorsque le président Jimmy Carter succède à Ford en janvier 1977, une sourde inquiétude saisit les militaires américains. Carter s'était en effet entouré d'une équipe de jeunes loups qui prêtaient une oreille attentive aux attaques de la presse, d'une certaine intelligentsia pseudo scientifique et des écolo-

gistes. Les finances du pays étaient présentées comme épuisées par la guerre du Vietnam, l'opinion publique comme réfractaire à toute aventure militaire, les forces de défense comme excessives et disproportionnées à la menace, les porte-avions nucléaires du type *Nimitz* comme des dinosaures voués à une proche disparition. Je constatais qu'il suffisait de disposer d'une bonne tribune et le *Washington Post* en était une, pour que des contre-vérités flagrantes deviennent paroles d'Évangile. Des voix non autorisées et totalement incompétentes, des journalistes de gauche, servaient, peut-être inconsciemment, de caisse de résonance aux Soviétiques en suggérant que la Marine se contente de petits porte-avions du type *Kiev* ne mettant en oeuvre que des appareils à décollage court ou vertical (ADAC/V). Pratiquement tous les programmes de l'US Navy étaient remis en cause. D'une façon générale la presse réclamait à cor et à cri l'ouverture d'un débat sur la taille et la composition de la Marine américaine jugée démesurée face à la Marine soviétique. L'idée d'un porte-avions moyen, économique, à propulsion classique était lancée.

Fort heureusement, aux États-Unis, il y a un garde-fou de taille : ce sont les commissions de défense et des forces armées du Congrès. Elles ont le privilège d'interroger sur n'importe quel sujet toute personne qu'elles estiment qualifiée ; les élus du Sénat et de la Chambre des représentants,



qui ne sont pas nécessairement du parti du Président, ne s'en privent pas pour se faire une opinion objective avant de voter tel ou tel crédit. Les hurluberlus, les fumistes sont vite démasqués et les manipulations de l'opinion publique par les médias déjouées.

Les dépositions devant ces commissions, les "hearings" font l'objet de publications officielles accessibles au public et constituent une source d'informations de premier brin pour les attachés.

\*  
\* \*

Le patron de la Marine américaine, le Chief of naval operations, est l'amiral James Holloway III, 20<sup>e</sup> CNO, nommé à cette fonction le 1<sup>er</sup> juillet 1974. Il avait précédemment assumé de hautes responsabilités : commandant de la 7<sup>e</sup> Flotte, adjoint au commandant en chef de la Flotte de l'Atlantique, directeur "Strike warfare division", directeur du programme de construction des porte-avions nucléaires d'attaque. Malgré une activité à dominante aéronavale, il avait acquis tout au long de sa carrière une compétence étendue, tant sur le plan opérationnel que technique dans les domaines surface et sous-marin.

L'amiral Holloway avait un gros atout, il avait été commandant du USS *Enterprise* (CVAN 65) durant les deux premiers déploiements opérationnels de ce porte-avions nucléaire sur les côtes du Vietnam. Mesuré dans ses propos, mais percutant, c'est lui qui a définitivement convaincu le Congrès que la Marine avait besoin de continuité dans la poursuite de ses desseins et de persévérance dans ses efforts, et que ses programmes ne pouvaient pas être perpétuellement remis en cause.

La Marine, affirmait-il, est l'outil le plus souple qui soit à la disposition d'un gouvernement pour appuyer sa politique extérieure dans des situations de crise qui ne sont ni la paix ni la guerre.

Sur terre, les forces doivent être physiquement présentes pour prévenir une crise ou défendre les intérêts nationaux. Elles doivent être en ligne, prêtes à entrer en action. Si elles sont attaquées, elles ne peuvent que répondre : elles se trouvent engagées, sans possibilité de se dérober.

La Marine, au contraire, a une souplesse extrême. Elle peut être proche tout en restant sur le terrain neutre de la haute mer. Elle peut s'approcher sans être sur la ligne de feu, en attendant que les pourparlers politiques aboutissent ou échouent. Elle donne le temps de voir venir. C'est une façon de montrer sa force sans avoir à s'en servir. Grâce à elle, un État fournit une réponse adaptée à la menace et risque moins d'être entraîné dans un conflit contre son gré.

Le Congrès avait parfaitement compris les avantages d'une puissante Marine, équilibrée, déployée à l'avance, prête sur court préavis à toutes les missions, quels que soient le lieu, le moment ou les circonstances et capable :

- d'agir sans contraintes diplomatiques, sans avoir à demander le droit de passage ou solliciter des autorisations de survol, car "la mer est libre et à tout le monde" ;
- de se montrer là où les intérêts nationaux l'exigent, c'est-à-dire sur 71% de la surface du globe et en mesure d'intervenir dans des zones où habitent 85% de la population mondiale ;
- d'être présente sans engagement automatique ;
- de montrer sa force, sans révéler ses intentions précises.

Les missions de la Marine américaine ont fait à l'époque de l'amiral Holloway l'objet d'un consensus solide et durable que la Marine française pourrait lui envier : elle est prête désormais à se battre très rapidement et à soutenir le combat autant que nécessaire.

Le porte-avions est le navire le plus polyvalent et puissant qui puisse être construit. C'est la clé de voûte de la puissance navale américaine. C'est le moins vulnérable de toute la panoplie. Il faudrait que 9 bombes d'avions ou 6 missiles explosent sur le pont pour mettre le *Nimitz* en difficulté, mais c'est une cible difficile à atteindre en raison de sa mobilité ; ce ne peut être, comme un objectif à terre, une cible pré-définie par ses coordonnées terrestres.

Le tonnage d'un porte-avions est déterminé par le poids, le nombre et la vitesse des avions qu'il porte. Les *Nimitz* ont un groupe aérien de 80 appareils de tous types : attaque, chasse reconnaissance, éclairage, exploration qui ont des rayons d'action considérables, 3 à 4 fois plus que les appareils ADAC/V qui équipent les porte-avions de la Royal Navy, ce qui explique, soit dit en passant, l'absence de ces bâtiments lors de la guerre d'Afghanistan. Un petit porte-avions ne peut avoir que des possibilités dégradées. Les porte-avions de la Royal Navy du type *Invincible* jaugent 20 000 tonnes et ne peuvent embarquer que 12 ADC/V. En outre, faiblesse rarement soulignée, ceux qui portent des appareils ADAC/V ne portent pas plus d'appareils que les porte-avions à catapultes et brins d'arrêt. Pendant les catapultages, il faut autant d'espace pour lancer un ADAC/V sur son tremplin que pour catapulter un super étendard.

En 1977, l'amiral Holloway avait réussi à donner un coup de frein aux partisans d'une Marine économique et convaincu le Congrès que les porte-avions géants devaient être l'épine dorsale de la Marine. Il faudra cependant attendre le départ de Jimmy Carter et l'arrivée de Ronald Reagan pour que le bon sens et la raison président à nouveau aux destinées de la Marine américaine. Alors, trois porte-avions géants seront mis en chantier, mais leur entrée en service devra attendre 1987 et s'étaler jusqu'en 1991.

\*  
\* \*

C'est sous l'impulsion du capitaine de vaisseau Rickover que s'est développée la propulsion nucléaire. Le 17 janvier 1955, le sous-marin *Nautilus* équipé d'un réacteur nucléaire effectuait sa première plongée. C'était bien sûr un événement considérable qui avait valu à son initiateur la reconnaissance du pays. Promu contre-amiral, il allait devenir le directeur de la division navale des réacteurs nucléaires et gravir allègrement la hiérarchie jusqu'au grade d'amiral. Il avait réussi à convaincre le congrès qu'il fallait étendre la propulsion nucléaire aux bâtiments de surface.

Les sénateurs et députés aimaient en appeler au témoignage de l'amiral Rickover, père du *Nautilus*, véritable oracle non seulement pour tout ce qui touche de près ou de loin à la propulsion nucléaire, mais aussi sur la Marine en général, sa taille, ses missions.

La propulsion nucléaire est une nécessité pour les sous-marins, qu'ils soient lanceurs d'engins ou d'attaque. C'est aussi un avantage indéniable en temps de paix ou de crise légère, notamment pour les porte-avions. Affranchis des ravitaillements en cours de mission et donc des risques entraînés par des manoeuvres à route fixe et vitesse réduite

dans des zones sensibles, ils ont la possibilité de maintenir presque indéfiniment des vitesses élevées ; leurs soutes sont disponibles pour d'autres besoins logistiques, tels du kérosène et des munitions pour les avions du groupe aéronaval embarqué.

C'est le meilleur choix qu'on puisse faire sur le plan coût-efficacité. Certes il semble coûter plus cher, mais un porte-avions conventionnel doit être accompagné par un ravitailleur ; il faut donc raisonnablement ajouter le coût de ce ravitailleur au prix du porte-avions conventionnel. Et ne pas oublier que le fait de ralentir la force aéronavale pour de fréquents ravitaillements en gazoil accroît sa vulnérabilité.

Le porte-avions nucléaire peut rallier sa zone d'action à vitesse élevée ; tout en ralliant, il peut conduire des attaques.

Sur le plan de la sécurité, il est intéressant de rapporter les propos de l'amiral Rickover. Lors d'une déposition devant la chambre des représentants en 1976, il précisait qu'il y avait plus de réacteurs nucléaires (140) en opération dans l'US Navy que dans le civil. D'ailleurs, ajoutait-il, la technologie utilisée pour la mise en oeuvre des réacteurs civils était inspirée par celle acquise par les marins. Le fonctionnement de ces réacteurs représentait 1500 années d'expérience. Dans les 24 années qui ont suivi le lancement du *Nautilus*, il n'y a pas eu dans la Marine un seul incident nucléaire, ni la moindre fuite de radioactivité ayant un effet significatif sur l'environnement. Cette précision pour montrer que l'énergie nucléaire est tout à fait sûre quand elle est bien dirigée, c'est-à-dire quand les réacteurs sont bien conçus et le personnel chargé de la mise en oeuvre correctement entraîné.

En 1976, la radioactivité gamma contenue dans les effluents liquides déchargés dans un rayon de 12 milles à partir du rivage à partir des bâtiments à propulsion nucléaire et de leurs bases de soutien était inférieure à 2 millièmes de curie, chiffre bien inférieur aux radiations qu'on reçoit pendant 7 à 8 radiographies pulmonaires.

L'amiral Rickover se plaisait à souligner les surcoûts entraînés par les étalements, les contraintes budgétaires, les annulations, les modifications. Il faut, disait-il, réduire à 5 ou 6 ans la durée de construction d'un porte-avions nucléaire. Il faut préférer les séries, sinon on se trouve face à des perfectionnistes qui veulent perpétuellement moderniser les systèmes, ce qui devient nécessaire quand la construction s'étale sur une quinzaine d'années.

\*  
\* \*

J'espère que ces quelques remarques proférées par des hommes d'expérience et qui ont gardé toute leur actualité seront lues par tous ceux qui ont un mot à dire pour le choix de la propulsion et la durée de construction du deuxième porte-avions.

Je mesure le risque que mes propos soient qualifiés de ringard, mais je crains personnellement que la mise en chantier d'un porte-avions conventionnel ne soit un triste retour à *la Marine des lampes à huile*, que sa fabrication, que ce soit en coopération avec les Britanniques, ou en national, ne corresponde à un grand pas en arrière et à une erreur.

Mettons en chantier un autre Charles de Gaulle et construisons-le vite.

Le vice-amiral d'escadre (CR)  
Émile Chaline

## Hommages

# Pierre Pouyade

## Le chef de "Normandie-Niemen"

par la délégation de Corrèze

La Corrèze est fière de compter parmi ses habitants un héros de la guerre 1939-1945, en la personne du général d'aviation Pierre Pouyade, originaire de Ségur-le-Château, joli petit village médiéval, près du château de la marquise de Pompadour. Il fut élève de Saint-Cyr entre 1931 et 1933. A sa sortie il choisit l'aviation.

A l'armistice, Pierre Pouyade - Pépito - pour ses camarades, qui a fait la campagne de France comme capitaine, se porte volontaire pour les colonies. Là-bas, pense-t-il, le combat pourra reprendre. Il arrive en Indochine, il est affecté à Hanoï. Son commandant, vichyste accompli, lui dit de tirer sans sommations sur les avions américains, basés en Chine depuis l'entrée en guerre de l'Amérique contre le Japon. Un jeune pilote américain blessé est livré aux Japonais qui le fusillent immédiatement. Cette fois, Pouyade n'y tient plus. Il doit partir rejoindre ceux qui combattent dans le Pacifique, en Lybie, dans le ciel de l'Angleterre et dans les steppes de Russie. Après avoir laissé à son commandant de groupe, une lettre "corsée", Pouyade décolle d'Hanoï sur un vieux Potez 25 vers la Chine. Les Américains le recueillent, le réservoir d'essence à 0. Les autorités vichystes d'Hanoï condamneront le capitaine Pouyade à la peine de mort et à la confiscation de ses biens.

Pierre Pouyade a emporté avec lui le plan complet de défense aérienne japonaise de l'Indochine qu'il a dérobé. Il fut félicité par le général américain Stilwell. Grâce à l'aide d'un camarade de promotion de Saint-Cyr : Guillermaz, et au général américain Stilwell, Pierre Pouyade trouve une place à bord d'un avion américain à destination de Calcutta. Un hydravion anglais l'amena au Caire. Le sort avait voulu qu'il se posa pour une escale sur la mer Morte à moins de 250 kilomètres du groupe Normandie dont il ignorait tout. Pour le rejoindre, il parcourut près de 40000 kilomètres en huit mois, traversant l'Afrique, l'océan Atlantique, la Virginie aux USA, l'Islande, et enfin, Liverpool et Londres, où il reçut du général Valin, son affectation pour l'Union Soviétique. On lui proposa de faire partie du groupe Normandie, comme chef d'escadrille à la condition de trouver dix pilotes pour le suivre. Un de ses camarades de Saint-Cyr, Jean Tulasne, s'y trouvait déjà et commandait la première escadrille. Pierre Pouyade, accompagné de huit pilotes et d'un secrétaire interprète, arriva en URSS, à Rayak, le 9 juin 1943.

En quelques jours, "Pépito" avec un peu de savoir-faire, d'humour et beaucoup de sincérité, avait obtenu l'amitié et surtout la confiance absolue du Normandie élargi.

Ses relations avec le général Petit, chef de la mission française à Moscou, ne fut pas des meilleures. Pouyade lui reprochait de ne pas se soucier assez des hommes et le général Petit était outré

par le comportement "anarchiste" du "chef de bande" du Normandie.

Pouyade devint le chef de groupe du Normandie après la mort de Tulasne le 17 juillet 1943, puisqu'il était le plus ancien dans le grade le plus élevé et avec l'assentiment de tous les pilotes.

Le 13 octobre 1943, le groupe comptait 72 victoires, mais avait perdu 21 pilotes.

Le 11 octobre 1943, le général de Gaulle avait fait Normandie : "Compagnon de la Libération".

Le commandant Pouyade partit vers Alger après escale à Moscou, Téhéran, Le Caire, Alger. Il fut reçu très amicalement par le général d'aviation Bouscat et le général Giraud qui lui remit la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Le général de Gaulle le fit Compagnon de la Libération et lui promit les plus hautes décorations pour ses pilotes. Il le nomma lieutenant-colonel. Pierre Pouyade, bardé d'honneurs, recruta en quinze jours beaucoup de volontaires et parmi eux, un de ses camarades de Saint-Cyr, le capitaine Louis Delfino, qui avait déjà huit victoires. Le 12 décembre 1943, il quitta le terrain de "Maison Blanche" pour Téhéran, après avoir envoyé à ses parents de Ségur-le-Château, un formulaire de la Croix Rouge. Il revint à Toula en URSS, le 12 janvier 1944, avec ses nouveaux pilotes. Son voyage en Algérie n'avait pas été inutile, puisque Normandie avait recueilli 52 nouveaux pilotes entre le 22 décembre 1943 et le 8 mai 1944. Le capitaine Delfino devint son adjoint. Le GC3 comprenait maintenant quatre escadrilles, portant les noms de villes françaises : Rouen, Le Havre, Cherbourg, Caen. Le 22 mai 1944, l'effectif total du Normandie GC3 était de 62 hommes, 40 yack 9, 10 yack 1, 2 yack 7, 1 yack 6 et 1 U2 de liaison.

Il prit part à l'offensive gigantesque de 158 divisions d'infanterie, 60 brigades de chars sur le Dniepr et la Bérézina. Les Allemands eurent 70000 morts, 35000 prisonniers dont douze généraux. En trois semaines, les troupes soviétiques avaient anéanti trente divisions et ouvert une brèche de 400 kilomètres dans le front allemand. Les yack 9 de Pouyade, fatigués par le régime des missions multipliées depuis le début des offensives, parvenaient difficilement à poursuivre la lutte.

Le 15 juillet 1944, le groupe Normandie atterrit en Lituanie près du Niémen. Le maréchal Staline lui accorda le nom de "Normandie Niemen". Il se plaçait en seconde position de toute l'aviation soviétique avec 86 victoires. Le colonel Pouyade fut félicité par le maréchal Staline et le général de Gaulle à Alger.

Des yack 3, plus perfectionnés que les yack 9 leur furent livrés. Ils apprirent la libération de Paris par les chars Leclerc le 23

août 1944. A cette occasion, leur grand ami, le général Zakharov leur offrit un repas somptueux. Pas un pilote français ne résista à la vodka.

Le 26 octobre 1944, le groupe avait 200 victoires mais les pilotes et les yack 3 étaient épuisés. Seuls seize yack 3 pouvaient encore voler. Enfin, le général Petit leur annonça l'arrivée à Moscou du général de Gaulle pour le 2 décembre afin de signer, avec le maréchal Staline, un pacte franco-soviétique et rencontrer les pilotes du groupe "Normandie Niemen".

Le 27 novembre 1944, le GC3 posa ses quatre escadrilles en Prusse orientale.

Le 6 décembre, ils furent invités à Moscou où le général de Gaulle les attendait avec les généraux Juin et Catroux. Au grand dîner d'apparat, offert au Kremlin par le maréchal Staline, le colonel Pouyade honora le groupe Normandie en la personne de son chef, Pépito Pouyade, qui fut le premier et le seul occidental à être embrassé sur la bouche par le maréchal Staline, un grand verre de vodka à la main. Pareil privilège lui donnait désormais le droit de tutoyer le maréchal Staline. Surpris par tant

de considération, mais toujours lucide, Pouyade réfléchit à l'extraordinaire destin qui l'avait conduit des confins du Tonkin au coeur du Kremlin. Ce fut le dernier souvenir d'importance que Pierre Pouyade emporta de son séjour en Russie.

Le 10 décembre 1944, cela faisait dix-huit mois jour pour jour, que petit commandant inconnu, il avait posé le pied sur le territoire soviétique.

Le 3 février 1945, convoqué au ministère de l'Air à Paris, un banal accident d'auto le retint à l'hôpital avec de graves blessures. De retour en Russie, le colonel Pouyade annonça à ses pilotes, le départ pour la France fixé au 11 juin 1945. Le maréchal Staline leur fit cadeau des 38 yacks 3 encore en état de vol, en hommage à leur courage et aux formidables résultats qu'ils avaient obtenus contre l'aviation allemande. Le jour du départ, le colonel Pierre Pouyade partit le dernier, à la suite de ses camarades.

La Corrèze eut d'autres aviateurs FAFL durant la dernière guerre. Parmi eux : Saigne, Buge, Mazaleyrat, Goudouneix, Pradayrol et Lareynie.

## Commemoration du soixantième anniversaire du raid sur la ville de Dieppe

les 18 et 19 août 2002

Si ces cérémonies rencontraient la même solennité que les précédentes et, si la ferveur des Dieppois se manifestait avec la même ampleur, malheureusement, après 60 ans, le nombre des vétérans ayant participé à cette opération a fortement diminué et, chacun pensait que ce serait peut-être la dernière fois... car, dans dix ans !!!

Les Canadiens sont toujours fidèles à cette commémoration et avaient encore fait un effort cette année pour y assister.

Les ministres canadiens et britanniques des Anciens Combattants étaient présents ainsi que l'ambassadeur du Canada.

Les autorités françaises étaient représentées par M. le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, le Maire de Dieppe ainsi que les Maires des communes avoisinantes.

Les Français, qui avaient participé à ce Raid (FNFL, FAFL et Commandos), n'étaient malheureusement plus nombreux à défiler.

Les manifestations débutèrent le 18 août, dans l'après-midi, par un meeting aérien avec la participation de la Patrouille de France, suivi d'une messe solennelle en l'église Saint-Jacques qui était archi-comble.

Le 19 août, au matin, la cérémonie habituelle au cimetière des Vertus où reposent les corps des soldats alliés tués lors de ce Raid (la plupart étaient des Canadiens).

Ensuite, le traditionnel défilé jusqu'à l'Hôtel de Ville, au milieu d'une foule considérable, suivi du discours du Maire et d'un déjeuner champêtre.

Afin de conserver le souvenir de ce Raid, il est prévu la création d'un Musée rappelant ces tragiques événements.

Il était souhaitable qu'en cette occasion, la participation française à ce Raid fût rappelée.

## AVIS

La Maison de la France Libre sera fermée  
du vendredi 20 décembre, au soir au mardi 7 janvier, au matin

## Jules Evenou Le pacha du "Léopard"

par Émile CHALINE

L'amiral Evenou est né le 12 juillet 1908 à Pleguien dans les Côtes-d'Armor. Il est admis à l'École navale en 1927. Breveté torpilleur et sous-marinier, il débute sa carrière sur les sous-marins *Phoque*, *Nautilus* et *Le Conquérant*. Après sa promotion au grade de lieutenant de vaisseau en 1937, il sert sur les torpilleurs *Tigre* et *Gerfaut*. Lors de la débâcle de juin 1940, il est embarqué sur le sous-marin de grande croisière *Surcouf*. Il sera l'un des rares officiers d'active à répondre à l'appel du général de Gaulle. Il prend Richard comme nom de guerre.

L'amiral Muselier, commandant en chef des Forces navales françaises libres, qui avait un flair infaillible pour découvrir les officiers d'une trempe exceptionnelle, sérieux et compétents, le choisit sans hésitation pour commander le contre-torpilleur *Léopard*. Mission difficile pour le jeune lieutenant de vaisseau Richard.

La majorité des professionnels du métier de la mer et des armes a en effet obéi aux injonctions de Vichy qui prétend que la Résistance est inutile et qu'il faut rentrer en France. Richard se trouve avec un état-major et un équipage faits de bric et de broc, pleins de bonne volonté mais sans réelle compétence. J'en parle en connaissance de cause, car avec cinq autres camarades anciens élèves de classes de préparation à Navale ou des Ecoles de la marine marchande, nous avons été affectés après six semaines de cours comme élèves-aspirants sur le *Léopard*. Le commandant avait rapidement jugé que nous lui étions d'aucune aide et qu'il fallait

nous faire suivre les cours d'une véritable école navale, ce que nous avons fait au Royal naval collège de Dartmouth.

Le commandant Richard allait réaliser un véritable tour de force. De cet ensemble hétéroclite, en quelques semaines, il fit de son personnel un équipage soudé, entraîné et performant et de son bateau un outil remarquable particulièrement apprécié par les Britanniques. Dès novembre 1940, il prend part aux escortes de convois dans l'Atlantique nord, en juillet 1942, il coule l'*U 136*, premier *U-Boote* à être détruit par les FNFL.

Richard garde son commandement jusqu'à la perte du *Léopard* par fortune de mer en mai 1943, ajoutant à son palmarès de périlleuses escortes en Méditerranée et surtout la libération de l'île de la Réunion. Lors de cette opération, il avait fait preuve d'un sens tactique et politique tout à fait remarquable : mise à terre risquée mais réussie de son corps de débarquement, neutralisation rapide des autorités vichystes qui avaient décidé d'en découdre. Le ralliement de la Réunion à la France libre est effectué avec le minimum de sang versé ; c'est une totale réussite. Le général de Gaulle ne s'y trompe pas en lui décernant dans la foulée la croix de la Libération.

En 1992, j'ai eu le privilège d'accompagner l'amiral à la Réunion, dont il était citoyen d'honneur, pour le cinquantième anniversaire du ralliement à la France libre. J'avais été frappé par les marques spontanées de respect et de sympathie qui lui étaient témoignées par les Réunionnais et à travers lui, au général de Gaulle et à la France libre. La Mémoire était là intacte !

A la fin des hostilités, le commandant Evenou va poursuivre une brillante carrière, émaillée de nombreux commandements et d'affectations prestigieuses.

Il commande à deux reprises la marine à Madagascar, la base stratégique de Diégo-Suarez, le croiseur *Georges de Leygues*.

Lorsqu'il est promu contre-amiral en 1956, il n'a que 48 ans. Après avoir commandé les Forces maritimes du Pacifique, il est préfet maritime à Cherbourg, chef du Cabinet militaire du Premier ministre, M. Michel Debré, où son esprit de grande finesse est particulièrement apprécié, commandant en chef dans l'océan Indien, préfet maritime à Toulon, commandant l'escadre de la Méditerranée.

Il gagne sa cinquième étoile en 1967, et achève sa carrière comme inspecteur général de la Marine. Il quitte le service actif en 1969. Il était grand officier de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, grand-croix de l'Ordre national du Mérite, croix de Guerre avec 4 citations, médaille de la Résistance, commandeur du Mérite maritime et titulaire de nombreuses décorations étrangères.

En retraite et pendant plus de trente ans, l'amiral Evenou n'a jamais cessé de participer aux activités de l'Association des Forces navales françaises libres, multipliant les occasions de rencontrer ses camarades de combat et de leur manifester estime et considération. Il était très populaire, sa fidélité exemplaire nous faisait chaud au cœur.

Émile Chaline

- L'amiral Evenou est décédé le 2 novembre 2002.



Le capitaine de frégate Jules Evenou (Richard) reçoit à bord du *Léopard* le général de Gaulle.

## Jacques Massu le "valeur"

par François BROCHE

"Dès juin 1940, il refuse la défaite, rejoint le général de Gaulle et se bat pour la libération de la France aux côtés du général Leclerc. Officier loyal et valeureux, servant en Indochine et en Algérie, il place l'obéissance à la République au premier rang de ses devoirs. Guidé par le souci de la grandeur de la France, il contribue au retour du général de Gaulle aux affaires et à la création de la Ve République."

En quelques mots, sobres et évocateurs, le Président de la République a rendu un hommage pleinement mérité au général Massu, Compagnon de la Libération, qui s'est éteint, à 94 ans, le 26 octobre, à son domicile de Conflans-sur-Loing (Loiret). "Un homme qui a servi la France avec passion tout au long de sa vie", a déclaré Mme Alliot-Marie, ministre de la Défense. "Un remarquable chef de guerre... un homme de courage et d'honnêteté", a estimé de son côté M. Mékachéra, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Fils d'artilleur, petit-fils de général, arrière-petit-fils d'un colonel du Génie, Jacques Massu avait, tout naturellement, fait ses études au Prytanée de La Flèche, avant d'opter pour Saint-Cyr. Il en était sorti sous-lieutenant en 1930. Capitaine en 1939, il rejoignit Leclerc au Tchad dès l'été 1940 : commandant la subdivision du Tibesti, il participera à toute l'aventure de la future 2<sup>e</sup> DB.

Après la guerre, il poursuivit sa carrière en Indochine, en AOF, puis en Afrique du Nord. En novembre 1956, général commandant la 10<sup>e</sup> division parachutiste, il prendra part à l'expédition de Suez, avant d'être nommé, en janvier 1957, commandant militaire du département d'Alger et chargé de la difficile mission de ramener l'ordre dans une ville où le FLN était en train d'étendre son emprise.

La "bataille d'Alger" est une des pages les plus fortes de la guerre d'Algérie : en quelques semaines, Massu et ses paras viennent à bout des réseaux du chef terroriste Yacef Saadi, alors maître absolu de la Casbah. Cette action lui vaut la reconnaissance du gouvernement (socialiste) et surtout de la population européenne d'Algérie, qui en fera l'un de ses champions au moment des événements de mai 1958.

Sur le tard, Massu manifesterait ses regrets d'avoir été contraint de recourir à des méthodes peu orthodoxes - mais ô combien efficaces - face à un ennemi aussi barbare que le FLN. Il le fera en termes nuancés, avec une dignité, une honnêteté et une générosité qui frappèrent l'opinion : "La torture n'est pas indispensable en temps de guerre, on pourrait

très bien s'en passer. Quand je repense à l'Algérie, cela me désole. On aurait pu faire les choses différemment". En 1975, déjà, lors du voyage du président Giscard d'Estaing à Alger, il confiait : "J'ai été un soldat plongé dans une guerre cruelle et je n'ai fait qu'exécuter les ordres que j'ai reçus. J'ai fait une guerre sans haine, qui m'a été imposée..."

Co-président du Comité de salut public en 1958, commandant le corps d'armée d'Alger, il tiendra à un journaliste allemand, au début de 1960, des propos exprimant son inquiétude sur la politique algérienne du chef de l'Etat. La sanction était inévitable :

"Ce valeureux soldat, mon compagnon de toujours, s'est laissé aller à déblatérer à l'encontre de ma politique, écrira de Gaulle dans ses *Mémoires d'espoir*. Bien que je comprenne que celle-ci puisse chagriner un homme comme celui-là - si je la fais, en suis-je moi-même heureux ? - bien que je mesure l'influence qu'exerce le milieu qui l'entoure, bien que je tienne compte du démenti partiel et surtout de l'assurance de fidélité qu'il a pris sur lui de publier j'estime nécessaire de sanctionner son incartade."

Rappelé à Paris, Massu ne retournera pas en Algérie. Gouverneur de Metz, général de corps d'armée (1963), puis général d'armée (1966), il sera nommé commandant en chef des forces françaises en Allemagne. Le 29 mai 1968, en proie à une grande lassitude devant des événements qu'il ne parvenait pas à comprendre, de Gaulle viendra, durant quelques heures et dans le plus grand secret, trouver refuge à Baden-Baden auprès de Massu. Il en repartira "regonflé" par les exhortations de son "compagnon de toujours" et reprendra la main avec fermeté.

Massu quittera l'armée en 1969, après avoir reçu la grande croix de la Légion d'honneur des mains du président Pompidou. Il vivait, depuis, retiré, à l'écart de tout engagement politique, soucieux de laisser, dans plusieurs ouvrages tous parus chez Plon, son témoignage sur les événements dont il avait été l'acteur et le témoin : *La Vraie bataille d'Alger* (1971), *Le Torrent et la digue* (1972), *Sept ans avec Leclerc* (1974), *La Vérité sur Suez 1956* (1978), *L'Aventure viet-minh* (1980), *Baden 68* (1983).

"Avec le général Massu, a conclu le Président de la République, disparaît un très grand soldat qui fut de tous les combats de la France contemporaine".

François Broche

## La légende d'un siècle

Que sait-on vraiment de Marcel Dassault, de la construction de son empire, de ses réussites, de ses échecs ou de sa vie intime ? Si, peu ... Certes, tout le monde connaissait son hebdomadaire Jours de France - Marcel Dassault en était le rédacteur en chef. Il était producteur de cinéma : qui n'a pas vu (La Boum, La Gifle, Carmen, Borsalino, l'As des As, etc. ?). Nul n'ignore que c'était aussi un homme politique, sénateur, député, doyen d'âge de l'Assemblée Nationale, en relation avec Charles de Gaulle, François Mitterrand, Jacques Chirac.

On sait moins qu'il s'investit aussi bien dans l'architecture, la banque, la Bourse, les médicaments, les motocyclettes et même le vin de Saint-Emilion. On connaît mal les diverses affaires qui ont émaillé sa vie, ses relations avec le pouvoir, le financement des partis politiques, les problèmes posés par sa succession. On oublie que Marcel Dassault, c'est soixante-dix ans de présence dans l'aviation, cas unique dans le monde.

Né en 1892, soldat pendant la Première Guerre mondiale, il conçoit l'hélice qui équipe en 1916 l'avion de l'as Georges Guynemer. Constructeur célèbre de l'entre-deux-guerres, premier patron à avoir accordé des congés payés avant le Front Populaire, il est arrêté en 1940, emprisonné par Vichy, déporté à Buchenwald alors qu'il se nomme encore Marcel Bloch. C'est à son retour qu'il prend le nom de Dassault, et, à l'âge de soixante ans, il se fait baptiser. Créateur des célèbres Mirage vendus dans le monde entier, des avions qui équipent la force nucléaire et la Patrouille de France, du Rafale, des avions d'affaires Falcon achetés par les présidents, les souverains, les milliardaires et les grands industriels, il a suscité admiration, envie et polémique.

Une vie si fertile a nécessité plusieurs années de recherche sur l'homme, sa famille, ses relations, son entourage, ses réalisations. Grâce aux archives personnelles de Marcel Dassault, qu'il est le seul à avoir consultées, aux interviews de membres de sa famille, de collaborateurs, d'amis et d'adversaires, de personnalités politiques, de la banque, de la presse, du cinéma, Claude Carlier, qui est directeur du Centre d'histoire de l'aéronautique et de l'espace, montre les multiples facettes, inattendues et contrastées, de ce personnage extraordinaire.

Claude Carlier  
*Marcel Dassault - La légende d'un siècle*  
 Edition Entièrement revue et augmentée  
 Editions Perrin - 582 p. - 24 €

### Ceux de Normandie-Niemen

Alors que le 28 novembre, à Rouen, l'on célèbre le 60<sup>e</sup> anniversaire du Normandie-Niemen, Yves Donjon publie, préfacé par le Général Joseph Risso l'histoire du Régiment de Chasse "Normandie-Niemen", une des plus exceptionnelles histoires de l'aviation militaire française.

Au même titre que la "2<sup>e</sup> DB", le "Normandie-Niemen" est passé de l'Histoire à la Légende.

273 victoires confirmées et 36 probables : 5240 missions, 4354 heures de vol de guerre. Ces chiffres résumés le brillant palmarès du "Normandie-Niemen" qui fait de ce Régiment l'unité française la plus titrée de tous les temps.

Cependant, savez-vous qui étaient les hommes qui ont constitué ce prestigieux groupe de chasse ?

Réalisé par le documentariste du musée "Normandie-Niemen", ce livre unique et de référence, présente la biographie complète de tous les membres ayant appartenu à cette unité entre septembre 1942 et juin 1945.

L'ambition de cet ouvrage est de rendre un vibrant hommage à des hommes dont on a trop souvent oublié le nom.

"Ceux de Normandie-Niemen" est assurément un livre indispensable pour tout passionné de l'histoire de l'aéronautique française.

Yves Donjon  
*Ceux de Normandie-Niemen*  
 Editions Astouze 224 p. 19 €

## L'armée française sous l'occupation

Dans le premier volume de sa grande trilogie consacrée à l'Armée française sous l'Occupation, François Broche décrit les conséquences de la défaite de juin 1940 : démobilisation, dispersion, quasi-disparition de l'armée, mais aussi préparation clandestine de la reprise des combats au nom de la revanche.

Dans ce deuxième volume, l'auteur s'attache à retracer les différentes étapes du grand retour de l'armée française, préparé par tous ceux qui ont refusé la défaite et rejeté l'armistice, et mis en œuvre par le débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord.

Novembre 1942 : écrasée, humiliée, dispersée au lendemain de la défaite de juin 1940, l'armée française met à profit le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord pour achever sa métamorphose. L'action de la Résistance intérieure, les campagnes des Forces Françaises Libres du général de Gaulle, l'entrée dans la guerre de l'armée d'Afrique, aux ordres de Giraud, le reconversion au sein de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) des organisations jusque-là fidèles au maréchal Pétain annoncent le grand retour des armées françaises en voie de réunification.

La France même est désormais totalement occupée. Toutes les armées de l'ombre, rassemblées au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI), se préparent à appuyer le futur débarquement allié, d'abord envisagé en Provence et qui aura finalement lieu en Normandie.

Le débarquement du 8 novembre 1942 annonçait l'entrée de la France dans la guerre. Le débarquement du 6 juin 1944 annonce la libération du territoire national. Fidèle à la méthode qu'il a expérimentée avec succès dans le premier volume, Fran-

çois Broche raconte, explique, éclaire, mais il ne juge pas. Son récit renouvelle une vision des "années noires" trop souvent figée par les a priori des chercheurs ou le parti pris des politiques. Il aide à comprendre la plus grande tragédie de notre histoire nationale. Un document essentiel.

Le tome 3 La réunification (juin 1944-mai 1945) sortira en librairie en octobre 2003.

François BROCHE  
*L'Armée française sous l'Occupation*  
 Tome 2 - La métamorphose  
 Presses de la Cité - 646 p. - 26 €

## Tahiti-France Libre

Le ralliement des Etablissements français d'Océanie au général de Gaulle Henri Weill

Les Territoires du Pacifique furent parmi les premiers à rallier la France libre en 1940.

Tahiti rejoignit le général de Gaulle dès le 2 septembre 1940. C'est cette histoire que Henri Weill s'attache à nous faire découvrir. Treize mois de péripéties dans l'exercice et le contrôle du pouvoir local entre le ralliement à la suite d'une approbation massive par référendum et l'arrivée d'un gouverneur militaire installé par l'amiral Thierry d'Argenlieu.

Editions Lavauzelle  
 192 pages, prix 17,50 €

## Les femmes et la Légion d'Honneur

Par l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 30 juillet 1790, la Révolution déclarait l'abolition des Ordres de Chevaliers. Par la loi du 19 floréal an X (19 mai 1802) Bonaparte visait à l'établissement d'une échelle de distinctions honorifiques susceptibles d'être confiées sous le même titre à tous les citoyens, en vue de faire surgir dans la Nation une élite parmi les élites, vouée au culte de l'honneur et à la défense de certains principes.

C'était la naissance de la Légion d'honneur. Il n'est pas expressément stipulé que les femmes ne sont pas admises à cette éminente distinction.

Or il est établi que la Croix de la Légion d'honneur n'a jamais officiellement été décernée à une femme jusqu'à la nomination d'Angélique Duchêne le 15 août 1850. En février 1998, Jacques Chirac avait aussi élevé Geneviève de Gaulle-Anthonioz à la dignité de Grand-Croix, elle était la première femme. Le médecin Général inspecteur Valérie André est la première femme dans l'histoire de l'ordre à être Grand-Croix, à titre militaire.

Danièle Déon-Bessière retrace l'évolution de la place, encore modeste, mais de plus en plus grande, accordée à la femme au sein de l'élite de la Nation.

Danièle Déon-Bessière  
*Les femmes et la Légion d'honneur*  
 Les Editions de l'Officine - 295 p. - 17,50 €

## Les Français libres à l'honneur

### Médaille militaire

SIMON Jean Victor Ernest,  
 général d'armée, Compagnon de la Libération,  
 ancien chancelier de l'Ordre de la Libération,  
 grand-croix de la Légion d'honneur,  
 a été décoré de la Médaille militaire le 16 octobre 2002.

### Ordre National du Mérite

#### Chevalier

GUERLAVAIS Michel

### Titre de Reconnaissance de la Nation

Mme Léonie FONTAINE veuve GRALL

## Naissances

Alexis COUCHEZ, neuvième arrière-petit-fils de Lucien, le 19 octobre 2002 à Besançon (Doubs).

Victoria Sara Virginie, petite-fille de Norbert BEYRARD, le 28 septembre 2002 à Genève.

## Mariages

Monsieur et Madame GUERLAVAIS-LOUVEL Joseph ont la joie de vous faire part du mariage de :  
 1/- Mlle Dorothée Avril avec leur petit-fils Kristen, le 6 juillet 2002 à Saint-Nom-La-Bretèche (78).

2/- Dimitri Moulins avec leur petite-fille Gwenaëlle, le 30 août 2002 à Leucate (11).

de Jérôme COUCHEZ, petit-fils de Lucien, avec Julie, le 31 août 2002 à Besançon (Doubs).

## Noces d'Emeraude

M. et Mme BERNARD Pierre, fêteront leurs cinquante-cinq ans de mariage, le 15 novembre 2002, entourés de leurs enfants et petits-enfants.

## Décès

BOULANGER Bernard, le 25.09.2002 à Brehal (50)

Mme CAROT Philomène Zélie, née PETIOT, le 11.10.2002 à Jonzac (17)

CHAILLEY Pierre, capitaine de frégate, le 10.10.2002 à Toulon (83)

CHALHOUB Jean, le 08.11.2002 à Paris

CHICOTEAU Maurice, FFL 31174, le 21.08.2002 en Australie

CUFFAUT Léon, général de brigade aérienne, le 1er.09.2002 à Champigny-sur-Marne (94)

ELLEBOODE Raymond, le 12.10.2002 à Jouars-Pontchartrain (78)

EVENOU Jules, amiral, le 02.11.2002 à Asnières (92)

Mme FAVREAU Alexandrine, le 01.07.2002 à Paris

GALET Victor Auguste, le 4.08.2002 à Soissons (02)

GIRAUD Albert, le 05.10.2002 à Ballancourt-sur-Essonne (91)

Mme HANAU Jacqueline, le 24.09.2002 à Nancy (54)

HENRY Guy, FFL 37752, le 12.11.2002 à Plaisir (78)

HERNANDEZ Daniel, le 27.09.2002 à Arcachon (33)

MEUDEC François, le 19.07.2002 à Neuvic (41)

RABOT Yves, le 07.11.2002 à Brest (29)

REMUNGER Jacques Jean, ancien pilote de chasse des FAFL, le 10.10.2002

SCHMITT Edouard, le 1<sup>er</sup>.10.2002 à Marseille (13)

Mme TERENZIO Gilberte, le 03.10.2002 à Marseille (13)

### Avis de recherche de renseignements

M. René-Jacques Boré, 90, boulevard de Magenta, 75010 Paris, aimerait avoir des informations concernant le commandant Pierre Simon de NICEVILLE, dont il pense qu'il aurait été un des aides de camp du général de Gaulle à Londres.



## Côte d'Azur Varoise

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - LOCATIONS

Marius Dunez, FFL, vous attend

## Cabinet DUNEZ

9, avenue Gallieni - 83110 SANARY-SUR-MER - Tél. 04 94 74 56 57 - Fax 04 94 88 29 02



## Bernard Boulanger

Tous les Français libres en Angleterre en 1940, et particulièrement ceux du Bataillon de Chasseurs de Camberley, ont connu Bernard Boulanger.

Jeune sous-officier des Chasseurs alpins revenant de Norvège il était plein d'entrain et toujours de bonne humeur.

Il participa en 1942 à une mission en France sous les ordres du capitaine de Boissieu à bord du destroyer "Calpée" de la Royal Navy.

Il rejoignit en 1943, en Egypte, le brillant régiment FFL 501 de chars qu'il ne quitta plus jusqu'à la fin de la guerre. Il participa naturellement aux campagnes de Tunisie, France (Paris-Strasbourg) et Allemagne (Berchtesgaden).

Il connut son épouse, Janine, en Angleterre. Elle s'était engagée dès 1940 dans les Forces françaises libres. Après la guerre elle se dévoua très vite au sein de l'AFL à l'Amicale des Volontaire féminines françaises libres qu'elle préside.

Bernard resté dans l'armée, adjudant-chef, abandonna l'idée de faire une école d'officier et devint un brillant parachutiste.

En 1961, retraité, toujours courageux et plein d'entrain, merveilleusement aidé par Janine, il créa une auto-école puis une entreprise de transport public.

Toutes nos pensées vont vers Janine et leurs six enfants. Bernard fut, pour tout dire, un parfait Français libre.

Bernard Boulanger est décédé le 23 septembre 2002.

Henri Ecohard

## Pierre Jean Chailley

Entré à l'Ecole navale en 1934, volontaire pour les sous-marins, il sert successivement sur les sous-marins *Thétis* (1938-1939) et *Orion* (1939-1940).

En septembre 1942, il embarque sur le sous-marin *Casabianca* qui s'échappe glorieusement de Toulon au moment du sabordage et rallie Alger.

Il aura le redoutable privilège d'être désigné en février 1944 pour commander le sous-marin *Curie*, dont l'équipage est en totalité FNFL. Sa compétence technique, son ascendant moral, son autorité naturelle alliés à un rayonnement naturel et un coeur généreux lui valent d'être immédiatement reconnu et accepté comme un marin de la France libre.

D'emblée, il allait conduire son unité de succès en succès.

Au cours d'une première patrouille du 23 mars au 5 avril 1944, devant le cap Cama-

rat, le cap Lardier et la baie de Toulon, il attaque à la torpille un groupe de six bâtiments ennemis, dont un torpilleur italien et 5 escorteurs. Il est en retour l'objet de violents grenadages. Le 2 avril, il attaque un *U-Boote* qui s'échappe à grande vitesse.

Le 17 mai, au large de La Ciotat, il attaque un chalutier armé.

Entre le 11 et le 24 juin, il attaque au canon près de cap Gros une batterie de côte de 138 mm en cours de montage et fait sauter un dépôt de munitions.

Dans la nuit du 12 au 13 juillet, il attaque deux groupes de ferries et, le lendemain, un cargo auxiliaire escorté. Le 3 août, il s'en prend à un lourd cargo escorté.

Entre le 22 septembre et le 10 octobre, opérant en mer Egée, il attaque divers navires ennemis près du détroit de Skia-thos, coulant le *Tsar Ferdinand* et le *GM 03*.

Il quitte son commandement le 1<sup>er</sup> août 1945 et le service actif le 31 décembre 1946.

Il servira ultérieurement à la compagnie du canal de Suez, comme directeur du port de Port-Saïd (1947-1952), puis contrôleur de la navigation à Ismailia (1952-1957).

Après la nationalisation du canal, il est adjoint au directeur du personnel de la société *Le matériel électronique*, directeur de la société Heurtey, PDG de la *CIRMA* (1960-1965), directeur général de la *SEDA* (1962-1965), enfin directeur de la *Sofresid*.

Le capitaine de frégate Pierre-Jean Chailley est décédé le 10 octobre 2002 à Toulon.

## Jacques Engels

Mon cher Jacques, en tant qu'ami, ancien saint-cyrien et ancien parachutiste, j'ai le très grand honneur de te dire adieu et de rappeler les grandes lignes de ta prestigieuse carrière.

Né à Beyrouth, tu y fais tes études secondaires et rejoins la France à 17 ans. Après un court séjour, tu t'engages à 18 ans en Angleterre dans les Forces françaises libres. Là, tu entres à l'Ecole des Cadets de la France libre en 1943 pour en sortir sous-lieutenant en 1944.

Très vite, tu pars en Indochine où tu sers 7 années comme officier parachutiste. Ta conduite héroïque au feu te vaut de nombreuses citations. Tu es fait chevalier puis officier de la Légion d'honneur. Je te rencontre au Cap St-Jacques où tu es instructeur au groupe de commandos mixtes aéroportés.

Après l'Indochine, tu fais la campagne d'Egypte où tu es parachuté en 1956. Tu y reçois la Military Cross.

Puis c'est l'Algérie où tu restes jusqu'en 1961. C'est une période difficile mais heureuse puisque tu y rencontres Colette. Ton engagement en faveur des populations qui nous sont fidèles est total. Comme pour beaucoup d'entre nous, la situation qui leur est faite en 1961 et 1962 ne correspond plus à tes convictions.

Aussi, après un bref séjour à Jérusalem comme observateur de l'ONU en 1961, tu mets fin à ta carrière militaire avec un palmarès exceptionnel : 11 citations et le grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Tu entreprends alors une carrière civile qui te conduit à l'étranger. Tu es d'abord directeur d'une usine française en Arabie Saoudite pendant six ans.

Puis, en 1972, tu pars au Nigéria que tu ne quitteras plus. Tu y commences tes activités au sein de la société Thomson. Tu établis des relations franco-nigériennes fructueuses et tu contribues à l'implantation de sociétés françaises au Nigéria.

Tu crées la chambre de commerce franco-nigérienne et tu deviens l'artisan essentiel des bonnes relations commerciales franco-nigériennes. C'est à ce titre que tu es fait commandeur de l'ordre national du Mérite et que tu restes jusqu'à maintenant conseiller du commerce extérieur de la France.

Finalement, grâce à tes immenses facultés d'adaptation, ta seconde carrière est aussi brillante que la première.

Tu nous quittes après avoir été en tout temps un homme d'honneur et un homme de coeur.

A Colette, qui t'a toujours suivi, accompagné et soutenu et aussi à tes enfants nous adressons nos pensées les plus émouvantes.

Jacques Engels est décédé le 22 février 2002.

Général Marcou



Jacques Engels

## LA MEMOIRE DES FRANCAIS LIBRES

Des difficultés d'impression ont retardé la sortie des tomes IV, V, VI et VII. Nous pensons que ces travaux seront achevés pour la fin de l'année.

Ces délais ont, en contrepartie, une conséquence heureuse. Il a été possible de grandement développer le nombre et la qualité des instruments de recherche qui constitueront le tome VII. Il comportera les chapitres suivants :

- ◆ Historique de la Revue de la France libre ;
- ◆ Table des numéros spéciaux de la Revue et tableau de concordance tomes/pages ;
- ◆ Ephéméride de la France libre (dont une grande partie inédite) ;
- ◆ Reproduction de la bande dessinée "Lancelot, soldat de la France libre" ;
- ◆ Bibliographie des oeuvres écrites et audiovisuelles sur la France libre (plus de 900 références : livres, études, colloques, JMO, films, cassettes audio, journaux de guerre et publications du monde combattant d'après guerre) ;
- ◆ Liste des abréviations ;
- ◆ Index des patronymes des six premiers tomes (plus de 6000 noms accompagnés de nombreuses précisions telles que grade, fonction, corps etc. pour de nombreux Français libres) ;
- ◆ Index semi thématique des lieux et des unités combattantes (plus de 3000 entrées ; classement général suivi de plus de 20 classements partiels correspondants aux grandes étapes de l'épopée de la France libre) ;
- ◆ Table des matières thématiques (classement par grandes étapes de l'histoire des FFL) ;
- ◆ Table générale des matières (classement par ordre des parutions des articles reproduits) ;
- ◆ Sommaire général ;
- ◆ Table des numéros spéciaux de la Revue de la France.

L'ensemble de La Mémoire des Français libres se présentera par conséquent comme un exceptionnel témoignage assorti des outils nécessaires à sa lecture et à son exploitation. Les délais d'exécution auront été longs mais sont la rançon des moyens économiques auxquels il a été nécessaire de recourir pour mener à bien cette tâche considérable.

Nous avons toutes les raisons d'espérer pouvoir vous adresser les quatre derniers tomes avant le milieu du mois de février 2003.

La Rédaction

### BULLETIN DE COMMANDE

M. Mme Mlle ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Tél .....

Désire acquérir.....exemplaire(s) de l'ouvrage

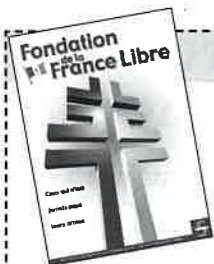
**LA MEMOIRE DES FRANCAIS LIBRES**

**Hommes et Combats**

Au prix d'achat de 241 € les 7 tomes (Prix TTC rendu)

Date et signature :

Nota : L'édition en cours étant limitée, les commandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception jusqu'à épuisement du stock actuel.



Abonnement - Abonnement - Abonnement - Abonnement

### Abonnez-vous à la revue de la Fondation de la France Libre

M., M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

- Désire s'abonner à la revue de la Fondation de la France Libre pour 1 an (4 numéros)
- Désire offrir l'abonnement à la revue de la Fondation de la France Libre pour 1 an (4 numéros)

Je joins à cet effet un chèque de 14 € ( par abonnement) libellé à l'ordre de :

**Fondation de la France Libre**  
**59 rue Vergniaud 75013 PARIS**

*(il est impératif de souscrire un abonnement  
pour recevoir la revue de la Fondation de la France Libre)*



CHAMPAGNE

# TAITTINGER

*Ancienne Maison Fournieux Forest et Successeurs Fondée en 1734.*

*Reims*

FRANCE

# Le club de la France libre

Un espace de convivialité...



... un lieu de retrouvailles unique.

59, RUE VERGNIAUD 75013 PARIS  
TEL. : 01 53 62 81 82 - FAX : 01 53 62 81 80

# GROUPE DASSAULT

*[future now]*

*Aéronautique*

*Développement*

*Recherche*

*Haute Technologie*

*Presse*

*Informatique*

*Electronique*

*Multimédia*



## GROUPE DASSAULT

Résolument tourné vers l'avenir, le Groupe Dassault prouve chaque jour son audace et sa créativité en innovant dans tous les secteurs de la haute technologie. Parce que le futur commence maintenant le Groupe Dassault invente chaque jour.

[www.groupedassault.com](http://www.groupedassault.com)